

CONTROLE HABITAT

LE GUIDE DE VOS DIAGNOSTICS IMMOBILIERS SUR COMPIÈGNE ET SA RÉGION

POURQUOI DES DIAGNOSTICS ?

Avant de vendre ou louer un logement, son propriétaire doit faire réaliser un diagnostic immobilier à présenter à l'acheteur ou locataire.

Par exemple, en réalisant un diagnostic plomb vous participez activement à la lutte contre le saturnisme infantile. Le nombre de cas a été divisé par 20 en 15 ans en France.



RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES

En cas de non-réalisation des diagnostics immobiliers obligatoires, les vices cachés y afférant relèvent de la responsabilité du propriétaire.

COMMENT LIMITER LES RISQUES ?

Réalisez vos diagnostics immobiliers au plus tôt. En présentant le dossier de diagnostic technique (DDT) aux acquéreurs potentiels dès les premières visites, vous faites preuve de transparence.

Méfiez-vous des diagnostiqueurs « low-cost » ! La réalisation des diagnostics demande du temps sur place aussi un tarif excessivement bas peut entraîner une prestation bâclée.

Avec **CONTROLE HABITAT**, vous pouvez dormir sur vos 2 oreilles : Pas de vente annulée ou de ristourne à réaliser sur celle-ci. Vos acquéreurs achètent en toute tranquillité avec la garantie d'aucunes mauvaises surprises.

EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE SOCIÉTÉ

Nous vous proposons, en plus d'une conformité des documents alliant assurance RC et attestations.

Nos principaux clients : professionnels de l'immobilier, administrateurs de biens, collectivités, entreprises et les particuliers.

Notre savoir-faire est à votre disposition ! Contactez-nous pour en savoir plus.

Vous garantir un habitat sain

- Lutte contre le saturnisme
- Dangers liés à l'amiante
- Incendies domestiques
- Infestation de termites

VOUS VENDEZ OU LOUEZ UN BIEN IMMOBILIER ? PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS SERVICES ?

CONTACTEZ MR D'VISTE JEAN-CLAUDE
WWW.CONTROLEHABITAT.COM

N° Direct 03 44 86 38 05

Livraison GRATUITE à partir de 76 € à Compiègne

Une équipe toujours à votre écoute on s'en lasse pas !

Les + beaux fruits, les + beaux légumes TOUTES ÉTES dans le frais

Des prix bas tous les jours!

Développement photos - Cordonnerie - Station de gaz

5 HAPPY déduits immédiatement en caisse sur les produits Auchan

47, 49 rue Notre Dame du Bon Secours
60200 COMPIÈGNE
TÉL.: 03 44 86 03 06
www.simply-market.fr



Sommaire

Directeur de la publication :

Philippe Marini

Co-directeur de la publication :

Françoise Trousselle

Rédaction - Documentation :

Ville de Compiègne - ARC

Tél : 03 44 40 72 00

Collaboration photos :

**Jean-Pierre Gilson,
Christian Schryve,
Jean-Luc Grandvallet,
ARC,
Associations de quartier,
OTSI,
Office des sports**

Création et mise en page :

Agence MP, Compiègne

Tél : 03 44 86 26 60

Impression et régie publicitaire :

Eser Publicité

Dépôt légal : janvier 2010 - ISSN : 1141-5223

Editorial

de Philippe Marini, sénateur-maire, président de l'agglomération

p 2 à 5

Finances

p 6 à 7

Services aux habitants : être à l'écoute pour agir efficacement

p 8 à 21

- > Transports
- > Environnement
- > Police Municipale
- > Commission de sécurité
- > Logement
- > Nouvelles technologies

Vie économique : anticiper, oser, séduire...

p 22 à 29

- > Entreprises
- > Commerce
- > Formation

Préparer l'avenir pour les générations futures

p 30 à 37

- > Grands projets
- > Equipements
- > Voirie et aménagement urbain

Accompagner et maintenir les liens sociaux

p 38 à 49

- > Enfance et petite enfance
- > Personnes âgées
- > Handicap et accessibilité
- > Action sociale

Vivre à Compiègne

p 50 à 65

- > Culture
- > Tourisme
- > Communication
- > Jumelages & relations internationales
- > Sports
- > Citoyenneté
- > Festivités

La vie de nos communes

p 65 à 72



> L'inauguration de la rue du Port à bateaux



> Le lancement du projet P.I.V.E.R.T. par le Président de la République, Nicolas Sarkozy



> Première pierre de la société Brézillon en tête de pont rive droite

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise
Maire de Compiègne
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne



Editorial

La dynamique du Compiégnois

Malgré tout ce que nous avons pu lire et entendre sur la crise et ses conséquences, l'année 2011 s'est déroulée dans des conditions favorables pour Compiègne et le Compiégnois. Nous avons fait de réels progrès avec la mise en service du Pont Neuf et avec celle de la rocade Nord-Est Clairoux/Choisy, les flux de circulation se sont dans l'ensemble bien adaptés, ce qui va permettre de poursuivre **les améliorations et les adaptations du centre-ville**. Les liens entre rive droite et rive gauche ont également été facilités par la mise en place de nouveaux ronds-points, notamment celui du Petit Margny, qui est la porte d'entrée de la commune sœur de Margny-lès-Compiègne. Sur la rive gauche, celle de Compiègne, les abords de l'université ont été rendus moins ingrats par la disparition de l'architecture en béton que nous n'avons jamais beaucoup appréciée, la verdure s'est développée, en particulier sur la berge.

Tout cela va déboucher sur une meilleure utilisation du **Parc de Songeons**, directement accessible du côté de l'Oise, là où va se construire la **Maison de l'archéologie**. Celle-ci permettra de présenter une partie très intéressante du patrimoine compiégnois, constituée par les réserves du Musée Vivenel, par les objets issus du travail des chercheurs et des restaurateurs, et ce sera une réelle impulsion pour les visites et les divers ateliers ouverts aux scolaires et au public. Quant au **Musée Vivenel** lui-même, il va, dans les prochaines années, faire l'objet d'une extension et d'une restructuration, et le conseil municipal de ce mois de février va choisir l'architecte lauréat du concours que nous venons d'organiser.

Si je commence ainsi à la fois par l'aménagement urbain et par la vie culturelle, c'est bien pour insister sur la complémentarité étroite de toutes nos actions. Dans une agglomération, il y a place à la fois pour un cœur actif et pour une périphérie qui soit véritablement, dans tous

les sens du terme, la couronne de la ville centre.

Cette dernière a une grande ambition pour tout le vieux secteur qui se situe entre l'Hôtel de ville, Saint-Jacques et Saint-Antoine. La **rue Saint-Corneille** va prendre en 2012 un aspect nouveau, plus convivial, mettant en valeur les bâtiments historiques, mais ne perdant pas, bien au contraire, une seule place de stationnement. La place du Change suivra, dans le même esprit et dans les mêmes conditions, en 2013. La rue Saint-Corneille, symbole du vieux Compiègne, sera valorisée par l'ouverture, ce printemps, de la **galerie médiévale** qui est en cours d'installation dans le cloître. Les visites des Compiégnois comme l'intérêt des touristes y trouveront un lieu exceptionnel, dont l'aménagement muséographique répond à tous les critères de la modernité.

Simultanément, le déclassement par le conseil municipal d'une partie importante de **la place du Marché** sera, si l'on veut bien me suivre, adopté par le conseil municipal, et la galerie marchande verra le jour avant la fin de l'année 2013. On m'a beaucoup dit, à juste titre, depuis 15 ans, que cette place du Marché était vide et triste. C'était peut-être oublier un peu vite les hallettes en béton de l'après-guerre, encore plus ingrates à mon avis. Mais, dès lors qu'un projet est techniquement réalisable en se servant des infrastructures du parking, et que le plan de circulation mis en œuvre grâce au nouveau pont urbain le permet, le marché des non-sédentaires va pouvoir migrer, sans difficulté, sur toute la rue Saint-Corneille et sur la place Saint-Clément. Ce marché sera donc enfin réuni, et ses horaires seront adaptés pour lui permettre de jouer tout son rôle.

De la même manière, la négociation sur le devenir du **cinéma Les Dianas** me semble avoir abouti, et la ville a décidé de prendre la responsabilité en 2013, de deux salles de cinéma, pour maintenir



> Michel Woimant, ancien président du SIVOM, a été à l'initiative de la réalisation du 3^{ème} pont



> Philippe Marini, Tomasz Orłowski, ambassadeur de Pologne, et Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens combattants

cette activité dans son centre, au profit des clientèles qui ne souhaitent pas se déplacer jusqu'au multiplexe du Camp du Roy où la société Le Majestic va d'ailleurs recevoir l'autorisation de créer des salles supplémentaires. Il ne reste qu'un souci : celui du "trou" de la rue Solférino. Je ne vous cache pas que je m'impatiente, et que, si le promoteur ne remplit pas ses engagements dès la première moitié de l'année 2012, son permis de construire prendra fin, et l'agglomération ou la ville devra engager une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

J'évoque souvent, dans mes propos, depuis la rentrée de septembre, la "dynamique du Compiégnois". Celle-ci a été bien réelle, au niveau de l'investissement et de l'emploi, tout au long de l'année 2011. C'est ainsi, pour ne prendre que les principaux exemples, que l'usine de fabrication d'éoliennes de la société **Enercon** est en cours de construction à proximité de la zone d'activités de Longueil Sainte Marie, avec le recrutement d'une centaine de personnes. C'est ainsi que la société **SMW**, déjà basée au Bois de Plaisance à Venette, met en œuvre son projet de création d'une fonderie d'aluminium, qui représente également une centaine de nouveaux emplois industriels. C'est ainsi qu'**Inergy**, société anciennement implantée dans notre région sous ses appellations successives, a pris la décision de créer un centre de recherche et développement d'ampleur nationale et européenne, sur la même zone d'activités du Bois de Plaisance. C'est ainsi que le centre d'appel **Webhelp**, après une période de transition sur les Hauts de Margny, a inauguré le 16 janvier son nouveau bâtiment à Mercières, sur le territoire de La Croix Saint Ouen, et se dirige tranquillement vers un effectif de plus de 400 emplois, largement pourvus par du personnel féminin. C'est ainsi que d'autres négociations sont en cours, par exemple avec un grand groupe étranger du secteur de l'équipement automobile, mais aussi avec un grand groupe français qui a exprimé son intérêt pour le site de

Continental à Clairoux... Faites le tour de nos zones d'activités de l'ARC : vous y verrez une très grande diversité de branches d'activités, de tailles d'entreprises, et tout ceci doit permettre au Pays Compiégnois de bien résister aux difficultés de la conjoncture.

En effet, il ne faut pas se le cacher : **cette année 2012 sera une année de grandes difficultés pour l'économie de notre pays**. Nous en avons tiré par avance toutes les conséquences par la restauration des équilibres financiers de la ville. Après une période de très forts investissements, ces derniers doivent par conséquent ralentir, pour ne pas mettre en danger nos budgets futurs, en sachant que le coût et même la disponibilité des ressources d'emprunt risquent de devenir très incertains. Ceci est également vrai au niveau de l'agglomération. Celle-ci doit faire un effort de sélectivité de ses initiatives, tout en continuant à poursuivre les grands enjeux que sont l'aménagement des **Hauts de Margny**, le quartier des jardins à **La Croix Saint Ouen**, les réalisations programmées sur les différentes communes, en particulier celle de **Choisy-au-Bac**.

Notre équipe de l'agglomération a été bouleversée, le 31 décembre, par la disparition de mon premier vice-président, mon ami **Robert Ternacle**. Ses délégations seront réparties, jusqu'à la fin de ce mandat municipal, entre nos différents collègues vice-présidents et présidents des commissions de l'agglomération : Bernard Hellal, Jean Desessart, Michel Foubert, Jean-Noël Guesnier, et plus particulièrement Laurent Portebois, Maire de Clairoux, qui va assurer la présidence de la Commission des Finances, et qui aura la lourde tâche de nos budgets.

Je souhaite à notre ville, à son agglomération, et à leur tissu associatif une année 2012 à la fois très pugnace et très conviviale. Que les liens se tissent et se maintiennent entre les uns et les autres, que la communauté compiégnoise soit active et constructive ! Que la solidarité bien sûr soit au rendez-vous et que nos services sociaux



> Xavier Bertrand, Ministre du Travail de l'Emploi et de la Santé, avec Philippe Marini lors de l'inauguration des locaux de Webhelp et Frédéric Jousset, co-président de la société



> Caroline Cayeux était présente lors de l'inauguration du Pont Neuf



> Robert Ternacle et Philippe Marini, lors de l'inauguration du Pont Neuf en septembre 2011, accompagnés de Jean-Claude Granier, maire de Saint-Sauveur, et de Jean Desessart, maire de La Croix Saint Ouen

progressent ! Je suis heureux que nous soyons parvenus, au cours de ce mandat, à augmenter dans des proportions très importantes les places disponibles dans les différentes formes de crèches, de multi-accueil, et de halte-garderies pour la **petite enfance** : ceci relève en particulier des aides à l'emploi des couples, de l'accompagnement que méritent les mères de famille... S'agissant des plus démunis de notre société, de nouvelles réalisations ont eu lieu chaque année, notamment dans le domaine de l'**hébergement d'urgence**. La capacité pour tout le monde de rebondir et de se réinsérer dans un logement est bien sûr notre objectif, que nous nous efforçons d'atteindre avec tous nos partenaires, grâce à un accompagnement social qui nécessite beaucoup d'efforts.

La dynamique du compiégnais, et je voudrais conclure avec cela, c'est l'intégration à la ville de nouveaux quartiers et de nouveaux habitants, c'est la diversité de l'habitat, en particulier au **Camp de Royallieu**, c'est la priorité sociale sans pour autant négliger, bien au contraire, l'environnement, les liens avec la nature, la maîtrise des grands enjeux écologiques. Le nouveau quartier du **Clos des Roses** en est le témoignage : il commence à prendre forme, grâce aux quelques démolitions nécessaires, et surtout aux constructions en cours, destinées autant que possible à différentes catégories de public, avec une nouvelle salle de quartier square Claude Debussy, avec la nouvelle rue Victor Schoelcher, avec le renforcement de la proportion de maisons individuelles, en locatif comme en accession sociale.

Que tous les membres de l'équipe municipale soient remerciés ici, comme ceux de l'équipe de l'agglomération. Cette revue vous montrera à quel point sont intégrées aujourd'hui nos activités, ce qui n'empêche naturellement pas chaque commune de préserver comme il le faut sa personnalité et son identité.

“ **Vive Compiègne,
vive l'Agglomération de la
Région de Compiègne,
vive le département de l'Oise,
vive la France !** ”

Robert Ternacle nous a quittés

Attaché au bien commun, ayant voulu exercer toutes ses responsabilités jusqu'à ses derniers jours, Robert Ternacle s'en est allé le 31 décembre dernier au terme d'une longue maladie.

Pendant toute sa carrière d'élu, il a su œuvrer efficacement tant pour sa commune que pour son département et son agglomération au sein de laquelle il occupait une place déterminante. Premier vice-président de l'ARC chargé des finances, il a toujours su faire les bons choix pour assurer au territoire un développement équitable et respectueux de l'humain.

Soucieux de l'économie et de l'emploi, il s'était engagé au sein de nombreuses instances pour dynamiser le tissu économique local, tout d'abord en tant que vice-président du Conseil général (de 1994 à 2001), puis en tant que vice-président de la Maison de l'Emploi et de la Formation et vice-président du Port Fluvial.

Robert Ternacle a également été président d'un syndicat d'études et de programmation et vice-président du Syndicat d'électricité du Compiégnois.

Robert Ternacle a su mettre sur les rails de la modernité sa commune tout en préservant sa qualité de vie et l'ambiance de village dès sa première élection, le 26 mars 1977, alors qu'il n'avait que 34 ans.

Le Meux perd aujourd'hui un Maire d'une grande qualité, qui laisse derrière lui un héritage de valeur, et le souvenir d'un grand courage.



> Robert Ternacle, dans sa mairie de Le Meux

A la tête des finances de l'agglomération, **Robert Ternacle**, premier vice-président de l'ARC et maire de Le Meux, veillait à la bonne gestion financière de l'intercommunalité afin de poursuivre les investissements et le développement économique, créateur d'emplois.

Finances

La maîtrise des dépenses

L'ARC, d'une gestion rigoureuse à l'action

2011 a été marquée par l'achèvement de plusieurs grands projets d'investissement de l'ARC. La rocade nord-est, le Pont Neuf et le 3^{ème} bassin d'orages de Compiègne, trois chantiers majeurs de l'agglomération, ont été inaugurés cette année.

La rocade nord-est a été réalisée par l'Etat. L'ARC a participé à son financement à hauteur de 19 millions d'euros (dont 3,9 millions en 2011) sur les 85 millions de son coût total.

Le Pont Neuf a été entièrement financé par l'agglomération pour 19,7 millions d'euros au total et environ 9 millions d'euros en 2011. Cette même année, 5 millions ont été consacrés aux travaux d'aménagement de la ZAC des deux rives autour de ce pont, de part et d'autre de l'Oise.

Enfin, le 3^{ème} bassin d'orages a été inauguré en octobre dernier, après un investissement de 2,3 millions d'euros en 2011 et de 11 millions au total.

Parmi les nouveaux grands chantiers lancés par l'ARC figure le pôle de développement des Hauts de Margny (ex 6^{ème} RHC) qui va devenir une zone d'activités. Son aménagement est engagé avec plus de 2 millions d'euros de dépenses d'investissement en 2011. En 2012, c'est un pôle événementiel, destiné à accueillir des salons, des expositions, des concerts, qui y sera créé.

"Dans le contexte actuel, la gestion de l'ARC fait l'objet d'une rigueur renforcée, comme l'atteste le récent rapport de la Chambre régionale des comptes, qui a souligné le souci de bonne gestion dont fait preuve l'agglomération", rappelait Robert Ternacle.

L'année 2011 a également vu la mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle. Cet impôt, versé par les entreprises, est aujourd'hui remplacé par six impôts et taxes et un mécanisme de garantie. Ces recettes représentent environ 25 millions d'euros en 2011, soit l'équivalent de celles de 2010.

Cette nouvelle fiscalité locale repose donc partiellement sur les entreprises avec en particulier la cotisation économique territoriale (59 % des recettes fiscales). L'agglomération perçoit également l'ancienne part départementale de la taxe d'habitation (39 % des recettes fiscales). Les habitants de l'ARC ont pu constater, sur leur avis d'imposition, une nouvelle colonne "intercommunalité" en remplacement de l'ancienne colonne "département".

"Ces ressources fiscales permettent à l'ARC d'investir pour soutenir l'emploi local et de mener une politique de développement du territoire", expliquait Robert Ternacle.



> Le Pont Neuf

Eric de Valroger, maire adjoint délégué aux finances de Compiègne, œuvre de son côté à la maîtrise des dépenses et s'attache à réduire les coûts de fonctionnement.



> **Eric de Valroger**, maire adjoint délégué aux finances de Compiègne, conseiller général de l'Oise

Des dépenses maîtrisées pour la ville de Compiègne

Dans un contexte économique national et international difficile, Compiègne a fait le choix de poursuivre ses efforts d'investissement, sans pour autant augmenter les taux d'imposition. Le budget, voté le 8 avril dernier, est l'émanation de cette politique rigoureuse et économe mais volontairement tournée vers l'avenir. *"Nous avons la conviction que cette politique dynamique contribue à créer de l'emploi et à attirer des entreprises"* précise Eric de Valroger.

La ville soutient le développement économique notamment par ses 18,1 millions d'euros consacrés aux investissements. Parallèlement, les services publics assurés par la ville répondent toujours aux mêmes exigences de sérieux et de qualité. Pour cela, la ville réalise et entretient de nombreux bâtiments communaux pour les plus jeunes comme le nouveau restaurant scolaire Hélène Brault qui a ouvert en septembre 2011 ou comme le nouveau stade de rugby Jouve Senez, inauguré cet automne. Pour les familles, une nouvelle crèche est en cours d'achèvement à l'abbaye de Royallieu.

D'autre part, la rénovation urbaine indispensable du quartier du Clos des Roses se poursuit à un rythme toujours aussi soutenu et l'aménagement de la ZAC du Camp de Royallieu représente à lui seul 3,8 millions d'euros.

Des économies de fonctionnement

De grosses économies de gestion ont pu être réalisées cette année grâce aux efforts de tous. *"Mettant l'accent sur la nécessité de réduire nos charges de fonctionnement, je demande à nos services de rechercher activement toutes les sources d'économie possibles. Cela ne veut pas dire pour autant que nous réduisons nos activités"* indique Eric de Valroger. Ainsi, la facture de consommation d'eau a été diminuée de 40 481 euros en seulement un an. *"Nous avons vérifié l'ensemble des canalisations et fait réparer toutes les fuites et micro fuites du réseau. Le gain est énorme !"*

"De plus, toutes nos constructions nouvelles sont réalisées dans le respect de l'environnement et répondent aux normes énergétiques les plus exigeantes. Ces mesures permettent d'augmenter de manière significative l'autofinancement et par conséquent notre capacité à investir. L'année 2012 confirmera cette tendance."

"La priorité des priorités, en ces temps de crise, est le maintien d'une fiscalité des ménages au niveau le plus raisonnable possible. Nos taux de taxes sont inférieurs à ceux de la moyenne des villes de Picardie et nous tenons à ce que cette situation perdure" insiste Eric de Valroger.



> Le bassin de rétention de Choisy-au-Bac sous la rocade nord-est



> La finition du bassin d'orages de la rue de l'Oise



*Services
aux habitants :
être à l'écoute pour
agir efficacement*

L'ouverture du Pont Neuf et la modification des horaires SNCF ont été l'occasion de repenser le réseau de transports intercommunaux et de mieux l'adapter aux besoins des usagers. **Laurent Portebois**, vice-président de l'ARC délégué aux transports et maire de Clairoix, ainsi que **Nicolas Leday**, maire adjoint de Compiègne délégué aux bâtiments communaux et aux transports, apportent leurs précisions.



> **Laurent Portebois**, vice-président de l'ARC délégué aux transports et maire de Clairoix, et **Nicolas Leday**, maire adjoint de Compiègne délégué aux bâtiments communaux et aux transports

Transports

Des lignes de bus qui vous correspondent

Il était attendu par de nombreux utilisateurs ; le nouveau circuit de la ligne 5 permet désormais de desservir, tous les quarts d'heure, les principaux pôles de Compiègne (gare, centre-ville, université, hôpitaux et ZAC de Mercières). *"Ce nouveau tracé séduit ainsi les actifs, un point important, car rappelons-le, la grande majorité du service des transports gratuits est financé par les entreprises"* précise Laurent Portebois.

Des ajustements ont été réalisés sur les autres lignes, et permettent, par exemple, de s'adapter aux nouveaux horaires de train. La ligne 7 a été étendue pour desservir le Bois de Plaisance (et le nouveau centre de formation Proméo) ainsi que le bas de la rue Raymond Poincaré à Margny-lès-Compiègne. *"Tous ces changements résultent de souhaits exprimés par les usagers"* rajoute le maire de Clairoix.

Autre nouveauté, la desserte du parc des Longues Rayes à La Croix Saint Ouen et de la zone industrielle de Le Meux. 3 allers sont réalisés le matin au départ de la gare avec arrivée à Le Meux et 3 retours l'après-midi. Le trajet dure 30 minutes, avec 3 arrêts dans Compiègne et arrêt systématique à proximité de Matra Electronique et de la zone des Longues Rayes. *"Nous avons déjà constaté une fréquentation satisfaisante sur ce service expérimental"* indique Nicolas Leday.

Une meilleure information

Des bornes d'information pour les voyageurs ont été mises en place, à certains arrêts de bus, pour leur indiquer les prochains départs. Dans peu de temps, ces indications s'adapteront à l'avancée réelle du bus, à partir d'un système de géolocalisation.

Enfin, les voyageurs peuvent utiliser le dispositif de calcul d'itinéraire proposé sur Oise Mobilité (www.oise-mobilite.fr). En indiquant les lieux de départ et d'arrivée, le système propose alors les lignes de bus à prendre avec les horaires les mieux adaptés.

AlloTIC sur les Hauts de Margny

Le pôle en plein développement des Hauts de Margny a déjà son arrêt AlloTIC. Les salariés de la Recyclerie et de Webhelp ont pu apprécier ce dispositif de transport à la demande.

Numéro vert AlloTIC : **0800 100 754**



> Ligne 5 des TIC sur le Pont Neuf



> Nouvelle piste cyclable le long de l'Oise qui rejoint le Parc technologique des rives de l'Oise

Deux nouvelles pistes cyclables

"A Venette, à proximité du Pont Neuf, vous pourrez rattraper une voie cyclable d'1,5 km, quai de l'Ecluse, qui vous mènera agréablement le long de l'Oise jusqu'au Parc technologique des rives de l'Oise, en passant à côté de l'île de Venette" explique Philippe Trinchez. Cette section s'inscrit dans un aménagement plus global qui s'étendra progressivement sur la rive droite de l'Oise, pour relier à terme Le Meux au Pont Neuf. L'autre piste est en fait le prolongement de l'appréciée voie menant de Compiègne à la clairière de l'Armistice, via les berges de l'Oise, puis de l'Aisne, et le Carandea. *"Vous pourrez désormais poursuivre sur 1,7 km derrière la clairière en vous enfonçant dans la forêt jusqu'au carrefour aux Loups, à l'intersection de la RN 31"* se félicite Nicolas Leday. Par ailleurs, peu à peu, les dispositifs pour stationner les vélos se multiplient. Les efforts en ce sens vont se poursuivre.



> Le bassin d'orages de la rue de l'Oise et son poste de commandement



> Les agriculteurs partenaires des collectivités territoriales pour la gestion de l'eau

Répondre aux besoins des générations futures tout en impactant le moins possible l'environnement est la grande équation que doivent résoudre les collectivités. **Bernard Hellal**, vice-président de l'ARC délégué à l'environnement et maire de Margny-lès-Compiègne, est plus que jamais mobilisé sur ces enjeux écologiques dont la dimension économique n'est pas négligeable. **Eric Bertrand**, vice-président de l'ARC chargé de la gestion de l'eau et maire d'Armancourt, a renforcé son action en matière d'amélioration de la qualité de l'eau. **Arielle François**, maire adjoint de Compiègne déléguée à l'écologie, a été à l'initiative de nombreuses actions de sensibilisation à l'environnement tout comme **Renza Fresch**, vice-présidente de l'ARC et maire de Venette, chargée de l'Agenda 21.



> **Bernard Hellal**, vice-président de l'ARC délégué à l'environnement et maire de Margny-lès-Compiègne

Environnement

De la définition des enjeux à la gestion durable

Un bassin contre les inondations

L'ARC réalise à Choisy-au-Bac un bassin d'un volume d'un million de m³ (soit 2 700 piscines de 25 m) qui atténuera l'impact des crues. Le bassin représente 22 ha dont est extrait un million de tonnes de matériaux. La totalité est évacuée par voie fluviale, expédiée par barges de 700 tonnes, à raison de deux convois par jour, vers les installations de traitement installées à Chevières et Longueil-Sainte-Marie. "Cela évite tout de même le passage quotidien de 63 camions à l'entrée de Choisy-au-Bac" précise Bernard Hellal.

De gros travaux pour l'assainissement

Le gigantesque chantier du bassin d'orages de la rue du Chevreuil s'est achevé au printemps. Il permet de stocker 12 300 m³ d'eau de pluie pour éviter les débordements de réseaux et les rejets pollués dans l'Oise. "Le site de ce bassin enterré a été réaménagé pour en faire un lieu de promenade agréable, mais je tiens à rappeler qu'avec la réalisation des 3 bassins d'orages, rue du Chevreuil, rue Eugénie Louis et au 5^{ème} Dragons, l'agglomération a durablement protégé les riverains et les entreprises. Notre capacité de stockage atteint 20 100 m³ !" précise Bernard Hellal. Autre gros investissement, le bassin de stockage du

Clos des Roses a été remis aux normes avec la pose d'un dégrilleur automatique, la réfection électrique de l'équipement, la réhabilitation de la ligne de pompage principale et un aménagement de la voirie avec la création d'un nouvel accès. "Ces travaux ont nécessité un investissement financier de 1,8 million d'euros". Par ailleurs, des travaux ont été réalisés sur les réseaux à Compiègne (boulevard des Etats-Unis, dans le nouveau quartier du Camp de Royallieu, avenue Clémenceau et rue Jules du Lac) ainsi qu'à Le Meux.

Des mesures pour lutter contre la pollution des nappes phréatiques

"Des conventions sont mises en place avec les agriculteurs pour lutter contre la pollution des nappes phréatiques dans lesquelles est puisée l'eau potable. Ainsi sur 40 % de la surface retenue, les agriculteurs se sont engagés à réduire l'utilisation de produits néfastes, en contrepartie de subventions et de formations" explique Eric Bertrand. Des actions avec le même objectif sont également conduites auprès des jardins familiaux de Mercières et pour la gestion des espaces verts (promotion du désherbage manuel ou thermique).

L'agglomération produit du miel

En mai dernier, quatre ruches ont été installées à Margny-lès-Compiègne au lieu-dit "le Château d'eau" rue Octave Butin. Cette expérience, qui vise à protéger ces insectes, a permis de récolter 50 kg de miel qui sont distribués dans les écoles de la ville et servis lors des goûters des petits margnotins inscrits à l'accueil périscolaire.

A Compiègne, les butineuses ont produit 60 kg de miel. Les quatre ruches sont installées dans le parc des Remparts. Le miel de Compiègne sera en vente à l'Office de tourisme (dans la limite des stocks disponibles).

"Un vrai succès qui démontre combien nos villes ont fait des progrès en matière d'environnement" se félicite Arielle François.



> **Eric Bertrand**, vice-président de l'ARC chargé de la gestion de l'eau et maire d'Armancourt



> **Arielle François**, maire adjoint de Compiègne déléguée à l'écologie, à l'origine de l'installation des ruches dans le parc des Remparts

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1945

GRANGE



ANDRÉ RENAULT
Faisons de la nuit votre meilleure amie



41, rue N.D. de Bon Secours - COMPIÈGNE
Tél. : 03 44 20 11 61 / www.ruggeri.fr

MOBALPA

Cuisines - Bains - Rangement
Conseils par architecte d'intérieur



(derrière SAINT-MACLOU)
239, rue des Métiers - ZAC de Jaux
Tél. : 03 44 83 62 62 / www.mobalpa.fr

Intermarché

**2 HYPERMARCHÉS DE PROXIMITÉ A TAILLE HUMAINE
SITUÉS AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION
AVEC TOUJOURS LE MÊME COMBAT : LE PRIX !**

- Un choix incomparable en produits frais
- **Des rayons épicerie plus grands :**
Produits Picards, spécialités à base de Miel, produits d'Orient, Produits BIO et EQUITABLES.
- **Avec toujours plus de services :**
Location de véhicules utilitaires, journaux quotidiens, photomaton, photocopie à 10 centimes, distributeurs de billets.



COMPIÈGNE
depuis 1973

**VENEZ DÉCOUVRIR VOS INTERMARCHÉS
NOUVELLE GÉNÉRATION**



MARGNY LES COMPIÈGNE
depuis 1966



Tous unis contre la vie chère



> Renza Fresch, vice-présidente de l'ARC et maire de Venette, lors de l'inauguration du barrage à Venette, en compagnie du préfet de l'Oise, Nicolas Desforges

Le Défimode récup' : une idée originale

Un défilé haute couture fait de tenues confectionnées avec des déchets ménagers ! Voilà l'idée originale et spectaculaire montée par les messagères du tri. A grande échelle, la plupart de nos déchets sont valorisés, recyclés. Ici, symboliquement, il fallait aussi trouver d'autres utilisations aux objets pour préserver l'environnement et faire des économies. Au total, une dizaine de partenaires se sont lancés dans cette sympathique aventure. Le défilé de mode, qui s'est déroulé le 11 mai 2011 dans un Ziquodrome comble, a connu un immense succès et un grand retentissement dans la presse grâce à la qualité des tenues présentées.

Composter, c'est écolo !

"Transporter des déchets est polluant et coûteux. Le geste le plus efficace pour réduire cet impact est de pratiquer le compostage, c'est-à-dire de fabriquer, par un procédé biologique naturel, un engrais stabilisé, hygiénique, semblable à un terreau. Le compost devient alors un allié de choix pour les cultures et permet de réduire d'un tiers sa production de déchets !" nous indique Arielle François. C'est pourquoi l'ARC propose des composteurs à des prix très réduits et des formations en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise.

Des conteneurs à verre enterrés prennent place en ville

De nouveaux conteneurs à verre enterrés ont été installés à Compiègne. En acier galvanisé et déposés dans un cuvelage en béton, ces conteneurs peuvent contenir jusqu'à 1 200 kg de verre. Ils sont plus esthétiques que les anciens modèles et préservent les riverains des nuisances sonores. Enfin, ils sont surtout plus faciles d'accès pour les personnes à mobilité réduite.



> Bernard Hellal, vice-président de l'ARC délégué à l'environnement et maire de Margny-lès-Compiègne, lors de l'opération solidarité sécheresse avec les éleveurs

Un siège social écologique pour le SMVO

Le transport et le traitement de nos déchets, notamment ménagers, demeurent la principale vocation du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise, que préside Philippe Marini. Le nouveau siège du SMVO a été réalisé au Parc tertiaire et scientifique de La Croix Saint Ouen. *"Le bâtiment se remarque par son esthétique, mais au-delà, les bureaux bénéficient d'une qualité écologique et environnementale exemplaire : membrane photovoltaïque sur le toit, pompe à chaleur, isolation des murs et double vitrage"* nous explique Arielle François, maire adjoint de Compiègne et vice-présidente du SMVO. Ce nouveau siège social du Syndicat mixte allie donc une basse consommation d'énergie à l'utilisation de matériaux écologiques.



> Le Défimode récup' au Ziquodrome organisé par les messagères du tri de l'ARC



> L'inauguration des nouveaux locaux du SMVO, un bâtiment de haute qualité environnementale

Services aux habitants : être à l'écoute pour agir efficacement

La détermination de la ville est toujours aussi solide en matière de lutte contre toutes les formes d'insécurité. Autour d'**Eric Verrier**, maire adjoint de Compiègne délégué à la sécurité, une équipe est à l'action quotidiennement. Aujourd'hui, un travail de fond s'organise avec tous les acteurs de la sécurité locale et de l'accompagnement social afin de maintenir à chacun le droit fondamental de vivre en toute quiétude.



> Eric Verrier, maire adjoint de Compiègne délégué à la sécurité, fait visiter les locaux de la Police Municipale

Police Municipale

Prévenir, protéger et réprimer

Les 26 policiers municipaux, les 8 maîtres-chiens et 7 agents de surveillance de la voie publique assurent la tranquillité de tous, aidés par 6 agents administratifs. Les missions de la Police Municipale sont nombreuses et variées : opération tranquillité vacances, encadrement des manifestations sportives et festives, ou encore actions de prévention et d'ilotage dans tous les quartiers.

La cellule de veille

Chaque mois se tient une réunion avec les différents acteurs de la sécurité pour la prévention et l'éducation. Représentants de l'Etat, de la justice, de la police, bailleurs sociaux, travailleurs sociaux ou encore éducation nationale répondent présents. C'est l'occasion d'échanger sur les différentes situations et problématiques de la ville. La cellule de veille a pour objectif d'être un observatoire efficace des tensions dans les quartiers grâce à la mobilisation des acteurs de proximité. En favorisant le dialogue et l'échange, elle permet d'évaluer les risques de violence sur le territoire et d'élaborer ainsi des réponses adéquates.

Quel avenir pour la Police Municipale ?

"La Police Municipale est un peu une police du quotidien qui accompagne la vie des Compiégnois. Comme partout en France, elle se retrouve à la croisée des chemins. Doit-on aller plus loin dans ses prérogatives ? Si oui, il faut lui en donner les moyens légaux et matériels. Le débat est ouvert et les échéances nationales donneront certainement l'occasion d'éclaircir les rôles de la Police Municipale, de la Police Nationale et de la Gendarmerie" explique Eric Verrier. "Quoiqu'il en soit, la sécurité est une affaire humaine et je tiens à saluer le rôle de ces femmes et de ces hommes qui travaillent chaque jour avec dévouement et courage pour chaque citoyen. Policiers, gendarmes, mais aussi pompiers, tous méritent notre respect et notre soutien".

La sécurité des deux roues

Cette année encore, la Police Municipale s'est mobilisée pour sensibiliser les jeunes Compiégnois à la sécurité routière. A la sortie des collèges et lycées, les policiers municipaux sont venus rappeler aux jeunes les règles indispensables à leur sécurité. "Je suis inquiet du nombre de vélos roulant sans lumière dans Compiègne. Les opérations de sensibilisation vont encore se multiplier" précise Eric Verrier.

La vidéoprotection

33 caméras assurent la protection des habitants. 10 nouvelles implantations devraient voir le jour en 2012 notamment pour couvrir le secteur du Puy du Roy (centre culturel, carrefour de la Croix Rouge, centre commercial du Puy du Roy).

"Nous réfléchissons à des projets futurs en pensant aux coûts et à l'efficacité mais il est évident que rien ne remplace la présence policière sur le terrain. C'est pourquoi nous souhaitons une présence plus nombreuse et plus fréquente de la Police Nationale et des CRS en soutien à nos actions quotidiennes" affirme Eric Verrier.

"L'équipe municipale occupera toute sa place pour lutter avec force contre l'insécurité. Je tiens particulièrement à rendre hommage à Hervé Legrand, chargé de mission à la sécurité de la ville de Compiègne qui chaque jour, chaque heure, répond présent avec dévouement pour le bien commun et la sécurité des Compiégnois", avec le concours efficace de Denis Rémy, chef de service de la Police Municipale.



> Opération tranquillité vacances



> La sécurité des deux roues



> Une équipe qui veille à la tranquillité publique

Marie-Christine Legros, conseiller municipal déléguée à la commission de sécurité et d'accessibilité, poursuit sa mission de contrôle des établissements recevant du public.

Commission de sécurité

Contrôler la sécurité dans les établissements recevant du public



> Marie-Christine Legros, conseiller municipal déléguée à la commission de sécurité, en visite de sécurité dans une boîte de nuit

Il faut savoir que les exploitants des établissements recevant du public sont tenus, tant au moment de la construction qu'au cours de l'exploitation, de respecter les mesures de prévention et de sauvegarde propres à assurer la sécurité des personnes.

Ces mesures sont déterminées en fonction de la nature de l'exploitation, de la dimension des locaux, du mode de construction et du nombre de personnes pouvant être admises dans l'établissement. Le code de la construction et de l'habitation définit les mesures et les normes relatives aux techniques de construction et aux accès de secours qui sont régulièrement vérifiés par la commission. L'avis consultatif, émis par la commission, va permettre au maire d'autoriser ou non, par arrêté municipal, l'ouverture ou la poursuite d'exploitation de l'établissement.

La commission communale de sécurité et d'accessibilité se compose de :
1 président représentant le Maire

- 1 officier préventionniste issu du SDIS (pompiers)
- 1 représentant de la Direction Départementale des Territoires
- 1 représentant de la Police Nationale.

Catégories supervisées

Etablissements de 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème} catégories ainsi que des petits établissements à sommeil et les bars qui sollicitent une ouverture tardive.

Pour tous les bâtiments qui reçoivent plus de 1 500 personnes, l'avis est rendu par une commission du SDIS de Beauvais dont dépendent également les établissements de l'Etat : château, prison, Théâtre impérial.

Les usines sont soumises au code du travail et dépendent d'un autre système d'autorisation.

ALARM'VEILLE



TÉLÉSURVEILLANCE

contact@alarmveille.fr
www.alarmveille.fr



**Télésurveillance,
interventions
de nos vigiles
et gardiennage**



6 0 2 0 0
6 0 6 0 0
9 1 3 5 0

03 44 68 29 29
FAX : 03 44 68 29 28



PINEL

jf.pinel@jfpinel.net
www.jfpinel.net

**Installation
de
télécommunication,
et
alarme**

COMPIEGNE
BREUIL LE VERT
GRIGNY

03 44 78 13 15
FAX : 03 44 68 29 20



> Le nouveau quartier de la ZAC du Camp de Royallieu, avenue de l'Europe



> Le futur quartier de la ZAC des deux rives sur Compiègne (image de synthèse)

Les politiques menées depuis plusieurs années fonctionnent. 90 % des accédants à la propriété sont des habitants du grand Compiègne, preuve que les logements proposés sont en adéquation avec les besoins et non des produits financiers.

Michel Foubert, premier adjoint au maire de Compiègne, se félicite de surcroît de voir que le dynamisme économique de l'ARC est un soutien de poids dans la construction immobilière.



> **Michel Foubert**, premier adjoint au maire de Compiègne, dans le nouveau quartier de la ZAC du Camp de Royallieu, ici face à la coulée verte

Logement

Poursuivre notre politique de l'habitat et de construction

Les attentes sont énormes. "Pour nous, les élus locaux, il s'agit d'une responsabilité sociale. Nous nous sommes investis pour maîtriser le foncier et favoriser l'acquisition pour tous les ménages" explique Michel Foubert. "La question du logement est toujours primordiale pour les ménages, particulièrement dans le Compiégnois où l'habitat reste cher. Mais, au-delà de la question du prix, on identifie deux demandes essentielles. Le quantitatif ; il n'y a pas assez de logements et le qualitatif ; il faut des logements répondant aux spécificités de chaque catégorie d'habitants. Nous avons revu en profondeur la politique du logement. Cela s'est traduit par un vote à l'unanimité du Programme Local de l'Habitat qui concerne toutes les communes de notre agglomération."

De fait, la question du logement est complexe sans être toutefois délicate. Il existe trois grands types de clientèle : les personnes âgées qui souhaitent vivre en ville, les primo accédants, pour qui acquérir un logement est l'aboutissement de leur rêve, et les investisseurs qui vont répondre aux besoins de ceux qui cherchent à louer leur habitation. Ces trois catégories ont des besoins et des ressources différentes et le desserrement des ménages, lié aux séparations et au vieillissement de la population, est un facteur renforçant la tension du marché de l'immobilier. Pour les promoteurs, il s'agit de développer une réelle flexibilité s'organisant autour d'une harmonie de conception. Il faut pouvoir, dans un même ensemble, concevoir des logements pour toutes les catégories.

Les nouveaux quartiers de Compiègne prennent forme

Au Camp de Royallieu, les constructions ne se sont jamais arrêtées. Les logements proposés sont variés : individuels, petits collectifs, location ou accession à la propriété, locatif social se côtoient,

avec un même cahier des charges environnemental et architectural exigeant qui assure la cohérence de l'ensemble. 600 logements ont ainsi été créés, dont 200 maisons individuelles.

Après les démolitions vient **le temps des constructions au Clos des Roses**, ce qui change la physionomie du quartier. La résidentialisation qui est menée est déjà très visible et apporte sécurité et sérénité aux riverains. Toujours dans le souci de créer des quartiers où il fait bon vivre, la municipalité encourage l'installation de commerces et réalise **une nouvelle maison de quartier**. Actuellement en cours de construction square Debussy, elle sera livrée dès cette année et permettra aux associations d'y développer leurs activités.

La dépollution du 25^{ème} RGA a été plus complexe que prévu et va s'achever dans le courant de 2012. L'agglomération va maintenant pouvoir commencer la viabilisation des terrains.

Une opération privée sur **l'ancien site de la polyclinique Saint-Côme** propose 120 logements qui seront occupés dans le courant de l'été 2012. Idéalement placées, ces résidences se partagent entre maisons individuelles et petits collectifs.

En 2012/2013 sera lancée **la ZAC des deux rives** en tête de pont. La grande réussite du Pont Neuf de l'ARC est plébiscitée par les habitants de l'agglomération comme la création du parvis de l'UTC qui n'étaient qu'une étape à la réalisation du nouveau cœur d'agglomération et la mise en valeur du Compiègne historique. Les logements bénéficieront d'une superbe vue sur l'Oise et sur ses abords qui seront repaysagés. 142 logements sont prévus avec également l'implantation d'un hôtel 3-4 étoiles de 80 chambres. De plus, 136 chambres d'étudiants seront construites en rive droite.



> **Sadi Guerdin**, vice-président de l'ARC, maire de Janville, a lancé le lotissement du Maraiquet



> **Anne-Marie Vivé**, maire adjoint déléguée à l'action sociale dans les quartiers, accompagne les habitants dans leur relogement dans le cadre du PRU



> Des travaux pour réduire la consommation d'énergie à la résidence Marie-Caroline

Le nouveau Groupe PROCILIA, un acteur majeur de l'habitat

INFORMATIONS ET CONSEILS

Études et simulations financières, réglementations et procédures, droits et possibilités, autant d'informations et de conseils offerts gratuitement à tous, pour faciliter et optimiser les choix et décisions à prendre dans le domaine du logement. Service CIL-PASS assistance[®], proposé gratuitement aux salariés d'entreprises (assujetties à Action Logement) rencontrant des difficultés d'ordre conjoncturel liées au logement.

LOCATIONS

Une offre variée de logements, pour répondre aux différents besoins : logements sociaux, très sociaux, intermédiaires, privés. Avec ou sans réservation Action Logement.

Gratuit : un ESPACE LOCATIONS pour faire le tour de la question des aides possibles, les plateformes de ressources, les démarches, les demandes.

Une Avance LOCA-PASS[®] pour financer le dépôt de garantie d'un mois de loyer.

La ORL[®] (garantie des risques locatifs), pour faciliter l'accès au logement locatif en secteur privé et la garantie LOCA-PASS[®] pour la caution d'un logement social.

VENTES ET ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Pour devenir propriétaire de sa résidence principale ou réaliser un investissement locatif : nombreux programmes immobiliers neufs dans la région, portant la signature ou le label du Groupe PROCILIA. Un gage de sérieux, et toujours un excellent rapport qualité-prix.

L'accession réglementée sécurisée :

3 garanties pour acheter en toute sécurité et bénéficier d'un excellent rapport qualité/prix sur certains programmes. La location/accession (PLA) permet de devenir progressivement propriétaire après une période de location.

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Pour acheter ou vendre une maison ou un appartement, trois agences à disposition dans le département de l'Oise, une dans la Somme et une en Seine-et-Marne. Un catalogue de plus de 300 offres.

Consultation possible sur internet : multidomus.com et procilia.com. Toutes les informations et les conseils de vrais professionnels, un service de recherche d'affaires pour ceux qui ne trouveraient pas le bien souhaité en catalogue.

Notre dossier complet de Diagnostics Techniques.

TERRAINS À BÂTIR

Pour les candidats à la construction d'une maison individuelle, le Groupe dispose de nombreux terrains à bâtir de toutes surfaces, entièrement viabilisés et prêts à construire. Libres de constructeurs.

CASTORS

Pour tous ceux qui souhaitent faire eux-mêmes, dans leur logement, des travaux de décoration, rénovation, agrandissement, aménagement... Des conseils techniques, des assurances à tarifs négociés, des matériels et matériaux à prix réduits.

castorsfrance.asso.fr

FINANCEMENTS IMMOBILIERS

Pour faire construire ou acheter sa résidence principale, acheter une maison ou un appartement, faire des travaux dans son habitation : tous les financements se trouvent au Groupe PROCILIA. Des prêts principaux avec nos sociétés de crédit immobilier PROCVIS, des prêts complémentaires avec Action Logement.

Des conseils sont à la disposition des salariés d'entreprises afin d'évaluer leurs besoins, faciliter leurs démarches et trouver ensemble le meilleur financement.

Gratuit : notre service de SIMULATIONS FINANCIÈRES.

MOBILITÉ

Toutes les prestations pour accompagner la mobilité géographique et professionnelle des salariés. Aides financières diverses, et subventions pour frais liés au changement de résidence (Aide MOBILI-PASS[®]).

Services CIL-PASS mobilité[®] et Mobilité Relocation.

Aide MOBILI-JEUNE[®], subvention destinée à faciliter le logement des jeunes salariés en mobilité.

Des résidences temporaires permettant d'accueillir les salariés pour une semaine à plusieurs mois, sans conditions de ressources (Amiens, Evry, La Défense).

GESTION DE PATRIMOINE IMMOBILIER - SYNDIC

Pour louer et gérer ses biens en toute sécurité : recherche de locataire, gestion comptable, administrative et technique, 3 garanties (impayés, détérioration, protection juridique).

Gestion des copropriétés : un syndic labellisé, solidaire et responsable.



Direction Départementale de l'Oise

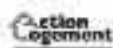
Maison de l'habitat : 9, rue Clément Ader - M200 COMPIÈGNE
Tél. : 03 44 92 51 00 - Fax : 03 44 92 51 03
contact@ci-ova.com - www.multidomus.com - www.procilia.com

Agence : 12, rue des Gourmeux - 60200 COMPIÈGNE

Tél. : 03 44 92 17 30 - Fax : 03 44 92 17 31

La Boutique du Logement : 12, rue des Gourmeux - 60200 COMPIÈGNE

Tél. : 03 44 92 17 40 - Fax : 03 44 92 17 41



Avec MOBILI-PASS[®], Aide MOBILI-JEUNE[®], DL-PASS assistance[®],
CIL-PASS mobilité[®], Agence et Garantie LOCA-PASS[®]
et les services dédiés pour le compte d'Action Logement.



GRUPE CILOVA EST DEVENU GRUPE PROCILIA



> Les travaux d'aménagement du Clos Féron à Le Meux

L'agglomération aménage de nouveaux quartiers

"Du projet central, comme la ZAC des deux rives, aux petits lotissements, l'agglomération construit de manière équilibrée de nouveaux quartiers pour répondre aux différents besoins, en cohérence avec le Programme Local de l'Habitat" précise Michel Foubert.

> Le quartier du Maraiquet à **Janville** propose 12 lots à bâtir dans un secteur dominant la vallée de l'Oise prolongeant la zone d'habitation déjà existante. Un cheminement piéton et vélo ainsi qu'un stationnement seront réalisés dans ce lotissement, point de départ idéal vers les promenades du Mont Ganelon. Les lots à bâtir entre 731 et 930 m², sont commercialisés autour de 50 000 à 90 000 euros.

> Avec sa vue agréable sur la forêt, le quartier du Clos Féron à **Le Meux** est un ensemble résidentiel d'une quarantaine de logements en cours de finalisation. Place maintenant aux travaux de viabilité : trottoirs et plantations.

> A **Venette**, le long du quai de l'Ecluse, le lotissement du même nom est en cours d'aménagement. Il comportera 6 terrains à bâtir et un établissement pour adultes autistes (Envol Picardie).

> A **Saint-Sauveur**, le réaménagement du centre-bourg a permis la démolition des hangars pour créer

une nouvelle place communale, derrière la mairie. Une trentaine de logements y sont prévus, avec 5 lots à bâtir et un programme réalisé par Picardie Habitat.

> La ZAC des Jardins à **La Croix Saint Ouen** va connaître une nouvelle phase de travaux début 2012. Après la construction de l'hypermarché et du parcours sportif, ce sont maintenant une cinquantaine de logements qui vont sortir de terre, sur les 240 prévus au final. Ce nouveau quartier prolongera le centre-bourg. Il a fait l'objet d'une concertation exemplaire.

> A **Choisy-au-Bac**, les travaux vont débuter au printemps pour le lotissement des Marronniers, où une quinzaine de logements locatifs sociaux seront construits, puis une quinzaine de lots à bâtir. Le quartier du Maubon, qui comprendra lui 200 logements, a une perspective moins proche, les terrains étant en phase d'acquisition foncière.

> Le projet de quartier dans le centre-bourg de **Jaux** va faire l'objet d'une commercialisation prochainement. Située en face de la salle polyvalente, cette opération menée conjointement par la mairie et l'ARC comprendra 35 logements. A plus long terme, un éco-quartier est à l'étude, à proximité immédiate de la zone de loisirs de Jaux.

> A **Clairoix**, une opération va débuter dans le courant de l'année rue Marcel Bagnaudez, près du collège Debussy. Il comprendra 28 logements locatifs sociaux et 6 terrains à bâtir.



> Le quartier du Clos Féron à Le Meux



> Maquette du projet de réaménagement du centre-bourg à Saint-Sauveur

OPAH : l'ARC poursuit la réhabilitation des logements privés anciens

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat que mène l'ARC concerne les logements dégradés. Elle apporte également une aide aux propriétaires occupants modestes notamment pour lutter contre la "précarité énergétique" causée soit par le manque de ressources, soit par le mauvais état des logements. Certaines copropriétés des années 60-70 sont en voie de dégradation du fait d'une isolation insuffisante et du coût élevé des travaux à engager. L'immeuble Marie-Caroline à Compiègne (108 logements) est un bon exemple de ce qui peut être fait pour ce type de bâtiment, gros consommateur d'énergie. Le montant des travaux est d'environ 775 000 euros TTC. L'ARC et l'ANAH financent les travaux d'isolation thermique par l'extérieur engagés cet été. Les aides concernent 30 propriétaires occupants et 50 propriétaires bailleurs pour un montant total d'environ 100 000 euros.

Compiègne : ZAC de Mercières..... **03 44 86 53 07**
 10, rue du Petit Margny..... **03 44 90 02 03**

Jaux : ZAC du Camp du Roy..... **03 44 90 26 26**

Choisy au Bac : 855, avenue Léo Delibes..... **03 44 85 26 27**



4 centres pour mieux vous servir

Les cuisines à vivre **CoCoon In**

hardy
 NOVY SIEMENS
 Rabia

Miele

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE
 7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 10

ILVE
 BOSCH
 GAGGENAU
 VIPP

apréva s'engage pour votre santé.

apréva

Avec apréva,
 malade ou pas,
 la santé
 va de soi.

Bien plus qu'une
 complémentaire santé...
un expert santé

A chaque étape de votre vie,
 apréva vous accompagne et vous assure
 des solutions et des services performants,
 répondant au mieux à vos attentes.

votre mutuelle. votre expert santé

www.apreva.fr

Mutuelle apréva : Siège social : 20 boulevard Papin - B.P.1173 - 59012 LILLE Cedex
 Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - SIREN n° : 775 627 391

Liliane Vézier, conseiller municipal et communautaire déléguée aux nouvelles technologies, a cette année encore poursuivi son action en faveur du développement des services en ligne et favorisé la mise en œuvre des nouvelles technologies au service d'une administration plus compétitive.

Nouvelles technologies

En avant sur la numérisation



> Liliane Vézier, conseiller municipal déléguée aux nouvelles technologies

De nouveaux services en ligne

Les nouveaux sites Internet des musées municipaux vont être mis en ligne et celui de l'Office de tourisme bénéficiera en plus de la syndication des contenus de Oise Tourisme permettant, entre autres, de réserver en ligne.

En ce début 2012, le nouveau site commun à la ville et à l'agglomération, plus simple et plus convivial, sera mis en ligne fin février.

Le service informatique travaille actuellement sur la mise en place d'une facturation unique de toutes les prestations liées à la vie scolaire et extra-scolaire des enfants (crèches, centres aérés, garderies périscolaires et cantines). Cette année devrait être aussi l'année du paiement en ligne et du prélèvement automatique. Enfin, un pointage automatique à l'arrivée des enfants sur les différents sites va éviter les files d'attente à la cantine ou aux garderies.

La poursuite de la modernisation

Comme l'ARC, la ville de Compiègne mettra en place la dématérialisation de ses procédures avec la préfecture (délibérations du conseil municipal, contrôle de légalité, marchés publics).

La numérisation de l'Etat civil s'accélère, après les naissances, cela va être le tour des mariages et des décès. Il s'agit d'un travail important pour une meilleure préservation dans le temps des informations.

Pour une meilleure protection des habitants et afin de mutualiser les moyens, le Centre de Surveillance Urbaine de vidéo sera élargi à toutes les communes de l'ARC.

Retrouvez toute l'actualité sur... www.compiègne.fr / www.compiègne-tourisme.fr / www.musee-vivenel.fr / www.musee-figurine.fr / www.espace-minimes.fr

Décor de Charme
By Charlotte RUGGERI

Objets et mobiliers de décoration anciens et contemporains
Confection d'ameublement
Réfection de siège
Patine à la demande

Ouvert du jeudi au dimanche toute l'année de 14h à 19h

36 rue de Fauville - 60280 Bienville
Tél : 03 44 22 98 72
www.decor-de-charme.com

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

Adieu kilos !

Rejoignez-nous sur facebook

Plan diététique personnalisé
Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
Gamme variée de compléments alimentaires à base de plantes

66, rue de Paris - (près de la place de l'Ancien hôpital)
60200 COMPIEGNE - 03 44 76 45 98
naturhouse.compiègne@orange.fr



*Vie
économique :
anticiper, oser,
séduire...*

L'emploi est, aujourd'hui plus que jamais, la priorité de l'agglomération. A ce titre, la formation et le tissu qui se sont créés autour de l'UTC sont primordiaux. **Robert Ternacle**, premier vice-président de l'ARC chargé de l'économie et maire de Le Meux, et **Michel Foubert**, premier adjoint de Compiègne chargé de la formation et de l'emploi, ont été les piliers du développement économique du territoire.

Jean Desessart, vice-président de l'ARC chargé de l'aménagement et de l'urbanisme, maire de La Croix saint Ouen, et **Régis de Montgolfier**, conseiller municipal de Compiègne délégué aux relations avec les entreprises, œuvrent également à l'émergence de l'excellence compiégnoise.



> Michel Foubert, premier adjoint de Compiègne chargé de la formation et de l'emploi, dans les locaux de Webhelp

Entreprises

Un territoire propice à l'innovation

En aménageant des zones d'activités de qualité et très diversifiées, l'agglomération a donné au territoire un dynamisme peu commun. D'ailleurs il compte plus d'emplois que d'actifs. "Nous sommes ainsi capables de saisir de très nombreuses opportunités d'implantations et de proposer aux entreprises des solutions adaptées à leurs besoins", précisait Robert Ternacle. "C'est aussi un territoire propice à l'innovation grâce à ses deux écoles d'ingénieurs, l'UTC et l'ESCOM, et au dynamisme de son tissu de PME-PMI."

Le magazine économique L'Entreprise, dont le palmarès 2011 distingue les "villes où il fait bon innover", a d'ailleurs classé Compiègne première dans la catégorie des agglomérations de 70 000 à 100 000 habitants. Il a passé à la loupe 113 agglomérations selon 19 critères couvrant trois domaines : l'innovation (existence d'une technopole de pôles de compétitivité, de laboratoires de recherche...), la formation (nombre d'étudiants, d'écoles d'ingénieurs...) et le tissu économique local (nombre et taux de création d'entreprises, rentabilité moyenne des entreprises...).

"Ce n'est pas un hasard si Compiègne arrive en tête de ce classement", explique Michel Foubert, "car ses deux écoles d'ingénieurs constituent un pôle de recherche et d'innovation lié aux entreprises comme il n'en existe que très peu dans des villes de taille équivalente. Avec le projet P.I.V.E.R.T., qui fera du Compiégnois un des principaux pôles européens de la chimie des végétaux, Compiègne s'imposera comme la Silicon Valley de la bio-raffinerie."

Compiègne terre d'innovation avec P.I.V.E.R.T.

"Le pôle de compétitivité Industrie et Agro-Ressources, émanation du l'UTC et de l'ESCOM, aboutit à des réalisations très concrètes dans le Compiégnois. Déjà nous voyons que Venette sera le centre du très important projet P.I.V.E.R.T. qui fera du Compiégnois un pôle européen de la chimie des oléagineux" ce dont se réjouit vivement Renza Fresch.

P.I.V.E.R.T. (Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologiques) est une alternative à la chimie du pétrole. C'est une opportunité de diversification et de repositionnement pour l'industrie chimique régionale et de nouveaux débouchés pour l'agriculture.

Les chercheurs de l'INRA et des autres grands instituts de recherche sont également associés au projet, ainsi que de nombreux industriels. A quelques centaines de mètres du site de Sofiprotéol-Novance, sur le parc Technologique des rives de l'Oise va se réaliser le projet P.I.V.E.R.T. Doté d'un budget de 218 millions d'euros sur 10 ans, il permettra d'attirer à Compiègne des chercheurs de niveau international et on attend 1 000 emplois directs ou indirects sur le Compiégnois. Une halle technologique va être aménagée dès 2012-2013 à Venette. Ce centre est destiné à valider la faisabilité industrielle, économique et écologique des recherches menées en laboratoire. Elle sera aussi ouverte à des PME pour y tester de nouvelles techniques et promouvoir leurs matériels.



> Magazine l'Entreprise



> Les différentes phases de transformation des oléagineux



> Le Parc technologique des rives de l'Oise



> Novance, partenaire du projet P.I.V.E.R.T.



> Pose de la 1^{ère} pierre de Webhelp à La Croix Saint Ouen



> L'entreprise AETech au Parc technologique des rives de l'Oise



> Michel Foubert en visite à l'UTC

Les implantations

> Pôle de développement des Hauts de Margny

L'enseigne **Jardiland** va s'installer sur les Hauts de Margny. Il s'agit du transfert et de l'extension de la jardinerie Chartier, installée rue Octave Butin à Margny-lès-Compiègne. Son ouverture est prévue en mars 2013 et elle devrait permettre la création de 40 emplois.

Electro-Plus : ce négoce de matériels électriques destinés aux entreprises industrielles, jusqu'ici locataire sur la ZAC de Mercières, va déménager temporairement sur les Hauts de Margny dans l'attente de l'achèvement du bâtiment qu'il fait construire au Bois de Plaisance. L'entreprise qui compte une dizaine de salariés devrait créer 5 à 6 emplois d'ici 3 ans.

UCD, spécialiste de la fabrication de matériels de construction pour les entreprises du BTP, va louer un bâtiment existant. Il s'agit du transfert/développement d'une entreprise bourguignonne.

> Parc d'activités du Bois de Plaisance à Venette

Inergy transfère son centre de recherche et développement sur un terrain de 10.000 m² mieux adapté à son activité.

Alutech : l'entreprise américaine SMW Automotive spécialisée dans la sous-traitance automobile a été, en 2005, la première installée au Bois de Plaisance. Elle compte 14 emplois et devrait rapidement passer à 35. Elle a acquis un nouveau terrain sur le même site pour installer dans un bâtiment de 9 500 m² cette activité de fonderie qui devrait compter une centaine de salariés d'ici 5 ans.

L'entreprise **IMCO Promotion** envisage de réaliser un bâtiment d'environ 500 m² pour le compte d'une agence du Groupe Bouygues déjà présente sur la ZAC de Mercières. Cette agence comptera à terme environ 50 personnes (pour une vingtaine à l'heure actuelle).

> Parc tertiaire et scientifique de La Croix Saint Ouen

Le centre d'appels **Webhelp**, qui était provisoirement installé au pôle de développement des Hauts de Margny fin 2010, a emménagé en novembre dernier dans le bâtiment que l'entreprise a fait construire à La Croix Saint Ouen. Elle compte 300 salariés et devrait passer à 400 en fin d'année. Ses dirigeants ont été séduits par la réactivité de l'ARC qui leur a proposé trois sites successifs, à Venette, Margny et La Croix Saint Ouen, pour répondre à la montée en charge de leur activité.

Afin de se rapprocher de ses clients, l'entreprise **Desmarez** (créée il y a 34 ans et installée à Carlepont) déménagera en mai 2012 dans un bâtiment où elle prévoit de transférer l'ensemble de son activité. Cette entreprise familiale est spécialisée dans le matériel de télécommunications (géo-localisation...) à destination des professionnels essentiellement en Ile-de-France, Picardie et Champagne-Ardenne.

Cette entreprise compte actuellement une quinzaine de salariés. Sa nouvelle implantation devrait permettre la création de 2 à 3 emplois dans les 3 ans à venir.

Le chantier de **BG concept** (cabinet d'architecte installé jusqu'ici à Compiègne) va démarrer. Il s'agit de deux bâtiments basse consommation (BBC) dont l'un abritera BG concept. Le second sera destiné à la location. Le cabinet compte actuellement 7 salariés et devrait en employer 10 d'ici 3 ans.

> Parc d'activités des Longues Rayes à La Croix Saint Ouen

OK Mobilys, spécialiste de l'exportation de meubles anciens et de l'importation de mobiliers pour les collectivités est une création d'activité qui devrait déboucher sur 3 nouveaux emplois en 5 ans.

> Parc du Valadan à Clairoix

Rumeau-Rousseau Elec est une entreprise artisanale spécialiste de l'installation, de la rénovation et du dépannage électrique. Installée au parc artisanal du Valadan, elle a acquis une parcelle de terrain pour disposer de son propre local d'activité. Elle compte 8 emplois et devrait passer à 10 d'ici quelques années.

> Parc d'activités des Prés Moireaux à Saint-Sauveur

Un garage va s'installer dans ce nouveau parc d'activités artisanales. Il s'agit de celui de M. Maillez déjà présent dans la commune qui développera ses activités sous l'enseigne **TOP Garage**.

4 un Paysage (spécialisée dans la création et l'entretien d'espaces verts) et **Catrain Jardin services** (qui propose des petits travaux de jardinage et de bricolage aux particuliers) vont également déménager aux Prés Moireaux. Ces deux sociétés sont actuellement installées dans Saint-Sauveur et emploient trois salariés. Elles devraient créer trois nouveaux emplois dans les années à venir.



> La nouvelle halle commerciale du centre-ville de Compiègne, place du marché (image de synthèse)



> Plusieurs grandes enseignes nationales sont attendues dans ce centre écologique et esthétique



Philippe Trinchez, conseiller municipal et communautaire délégué au commerce, et **Christian Navarro**, vice-président de l'ARC chargé du développement des zones commerciales et maire de Jaux, ont, cette année, développé leur action autour de l'intervention du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). En lien étroit avec les services de l'ARC, un programme de redynamisation du commerce se met en place. Il intervient au moment où la mise en circulation du Pont Neuf donne un nouveau sens au centre-ville.



> **Christian Navarro**, vice-président de l'ARC chargé du développement des zones commerciales et maire de Jaux, et **Philippe Trinchez**, conseiller municipal délégué au commerce

Commerce

Cap sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs

"Nos centres-villes et centres-bourgs doivent conserver leur charme et leur caractère pour s'inscrire dans une démarche de développement commercial. Le but est de se servir de nos atouts et de les mettre en valeur pour attirer les clients dans les centres" indique Christian Navarro. "Le commerce de proximité a de nombreux avantages pour les habitants des petites communes qui n'ont plus besoin de faire des kilomètres pour se ravitailler et pour les villes comme Compiègne. Nous travaillons sur la mise en valeur du centre-ville historique pour le rendre plus attractif" précise Philippe Trinchez. Le dispositif du FISAC, porté par l'ARC avec le co-financement de l'Etat, est mené en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et la Fédération des associations de commerçants. Philippe Marini a rencontré, en novembre dernier, le secrétaire d'Etat au commerce et à l'artisanat pour évoquer le dossier FISAC de l'agglomération et obtenir le plus rapidement possible les différents financements de l'Etat afin de mettre en œuvre le programme déjà défini. Une première tranche nous est déjà attribuée.

Dès 2012, les premiers aménagements de la rue commerçante Saint-Corneille à Compiègne vont démarrer. Des arbres seront plantés, les cohabitations piétons-véhicules seront adaptées tout en maintenant le même nombre de places de stationnement.

Une galerie commerciale en centre-ville !

Autre projet d'ampleur qui devrait se mettre en place dans le courant de cette année : la réalisation d'une "galerie commerciale" de centre-ville sur la place du Marché aux herbes. "Il s'agit là encore d'une

question d'attractivité" indique Philippe Trinchez. Une ville et particulièrement son centre, représente un véritable défi d'avenir. Aujourd'hui, on doit pouvoir y flâner et y consommer. "La ville devient un lieu de rencontres et d'échanges où on aime se retrouver" précise l' élu.

Le projet de galerie commerciale est novateur. Il a été rendu possible grâce à l'aménagement du Pont Neuf et sera d'autant plus réussi avec la requalification de la rue Saint-Corneille. "Des négociations ont été engagées avec différents groupes depuis plusieurs années dans le cadre du schéma d'équipement commercial de l'agglomération" indique Christian Navarro. "Plus de 3 000 m² de surface à vocation commerciale vont être créés au-dessus du parking de 349 places. Cette galerie sera un complément de l'attractivité du centre" s'enthousiasme Philippe Trinchez.

La valorisation des zones de Jaux-Venette

Une réflexion est menée pour donner un nouvel aspect aux zones commerciales et de loisirs. Les grands principes d'aménagements de la zone commerciale de Jaux-Venette sont établis (cheminements piétons, nouvel accès, valorisation des espaces...), il s'agit désormais de finaliser le plan de financement pour rendre le site plus attractif. Cela suppose la participation des principales enseignes. La zone de loisirs de Jaux est également un enjeu de taille. Au-delà d'une extension envisagée, c'est surtout l'environnement du secteur qui devrait évoluer. Il est envisagé de construire un vaste éco-quartier à proximité et de favoriser les cheminements piétons. L'objectif est de donner une image plus "humaine" au secteur.



> Les associations de commerçants se mobilisent pour dynamiser le cœur d'agglomération



> Le marché alimentaire du centre-ville accueille toujours de nombreux gourmets

Vie économique : anticiper, oser, séduire...



> Proméo, un centre de formation unique



> Le Salon du BTP, organisé par la Maison de l'Emploi et de la Formation, au Centre de rencontres de la Victoire

Dans une perspective de développement des compétences, il est possible de se former ou d'acquiescer un diplôme à tout âge. **Anne-Marie Vivé**, adjointe au maire déléguée à l'action sociale dans les quartiers, **Michel Foubert**, premier adjoint délégué à la formation et à l'emploi, et **Oumar Ba**, conseiller municipal délégué à l'intégration et au respect des diversités, ont bien compris l'enjeu que représente pour les jeunes mais aussi les moins jeunes de pouvoir suivre ou reprendre une formation afin de trouver un emploi.



> Anne-Marie Vivé, adjointe au maire déléguée à l'action sociale dans les quartiers, initiatrice de l'atelier de relooking

Formation

Une étape obligatoire vers l'emploi

Accompagner les titulaires de chantier d'insertion

Depuis près d'un an, le centre municipal du Clos des Roses accueille un atelier de relooking pour accompagner les personnes qui ont été intégrées à un chantier d'insertion. Un service hors du commun qui propose des séances de coiffure et de maquillage à ceux qui n'ont pas les moyens de se les offrir et qui sont à la recherche d'un emploi. "On sait combien l'apparence peut être importante dans notre société et encore plus quand on se présente devant un futur employeur", souligne Anne-Marie Vivé, "c'est pourquoi il me paraissait important de pouvoir offrir ce nouveau service".

Emploi et formation : le rôle des structures intercommunales

Tout à côté de la gare de Compiègne, au 14 rue d'Amiens, trois structures répondent à toutes les questions sur l'emploi ou la formation.

> **La Mission Locale** accueille les jeunes non scolarisés de 16 à 25 ans. Les jeunes concernés peuvent ainsi bénéficier de contrats d'insertion dans la vie sociale, de projets personnalisés d'accès à l'emploi, ou encore d'un parrainage pour leur insertion professionnelle. En 2011, 326 jeunes ont suivi une formation et 1 120 ont trouvé un emploi grâce à ces dispositifs.

> Depuis 2011, **le Bureau Intercommunal de l'Emploi (BIE)** prend la relève pour les adultes de plus de 26 ans. "Grâce au transfert

d'une partie du personnel de la Maison de l'Emploi et de la Formation, le BIE a en charge l'accueil, l'information et l'orientation des adultes du Pays Compiégnois et des personnes bénéficiant du RSA qui recherchent un emploi ou une formation" précise Oumar Ba.

> **La Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF)** travaille sur la validation des acquis d'expérience. Elle a également une mission d'observatoire. Lors de l'implantation de Webhelp, 417 candidats ont été reçus par ces structures, aux côtés de Pôle Emploi, pour le recrutement des chargés de clientèle. Dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine, 28 contrats ont été signés cette année (79 depuis le début) dans le cadre de la Charte de la Diversité. Ce programme est maintenant fort de 29 entreprises partenaires.

Proméo, le leader de la formation professionnelle, a choisi le Compiégnois

En 2011, le centre flambant neuf de Proméo a ouvert ses portes au Parc d'activités du Bois de Plaisance. Ce leader de la formation professionnelle dispense des formations diplômantes et qualifiantes pour tous les niveaux scolaires et dans le cadre de la formation continue de salariés. Forte de 400 formateurs, Proméo propose des formations dans des domaines variés "93 % des diplômés trouvent un emploi à l'issue de leur formation" souligne Michel Foubert. "L'ARC a soutenu l'implantation de ce nouvel équipement dans le Compiégnois en trouvant un terrain de 25 000 m² avec une extension possible de 10 000 m²".



> Création du Bureau Intercommunal de l'Emploi (BIE)



> Le Salon de la formation professionnelle au Centre de rencontres de La Victoire



Préparer
l'avenir
pour les générations
futures

> Projet d'aménagement de la ZAC des deux rives, rive droite côté Margny-
lès-Compiègne (cabinet Anval)

Michel Foubert, premier adjoint délégué à l'urbanisme et aux grandes infrastructures, orchestre les grands projets qui vont changer le Compiégnois. Après l'ouverture à la circulation du Pont Neuf en septembre 2011, l'aménagement du cœur d'agglomération se poursuit. Celui du Pôle de développement des Hauts de Margny est désormais bien engagé. Le financement du projet de port fluvial à Longueil-Saint-Marie est maintenant bouclé.



> Michel Foubert, lors de l'inauguration du Pont Neuf aux côtés de Bernard Hella et Philippe Marini

Grands projets

Les générations futures sont au cœur des réflexions

Le Pont Neuf est un trait d'union entre les communes d'une agglomération qui se modernise et ne cesse d'innover.

"Nous nous devons de préparer l'avenir pour les générations futures. Nos projets sont ambitieux. Il s'agit de créer le territoire de demain, celui que nos enfants et nos petits-enfants vivront au quotidien et pour lequel nous voulons assurer une qualité de vie attractive et des emplois" explique Michel Foubert. "La construction du Pont Neuf a fait l'objet d'un consensus entre les communes de l'ARC qui voulaient voir se développer le cœur d'agglomération. Notre agglomération est exemplaire dans son développement, accessible à tous, favorisant la mobilité, créant des liens entre les communes et son économie est dynamique et compétitive."

Le cœur d'agglomération prend forme

> La ZAC des deux rives : un concept

Avec la ZAC des deux rives, le Compiègne historique sera entouré d'une zone accueillante et propice à la culture et à la vie en centre-ville. Ce nouveau quartier structurant de part et d'autre de l'Oise a pour objectif de redynamiser le centre-ville. Deux immeubles vont être construits dès 2012 de chaque côté du débouché du Pont Neuf. Ils accueilleront essentiellement des logements avec des activités de centre-ville en rez-de-chaussée. Sur la rive droite, côté Margny-lès-Compiègne, immeubles de bureaux et de logements, hôtel 4 étoiles et restaurants sont également au programme. Une résidence étudiante est en cours de réalisation entre la voie de chemin de fer et le nouveau rond-point menant au pont.

Les espaces publics vont se développer. Sur la rive gauche côté Compiègne, le parc de la berge a créé un parcours vers le long de

l'Oise en direction du pont Solferino, du centre-ville, et du parc Songeons.

Sur la rive droite, le quai de l'Ecluse va devenir un espace partagé par les piétons et les cyclistes, tout en restant ouvert à la circulation des véhicules des riverains. Un trottoir sera aménagé contre le mur anti-crues. Il rendra la circulation plus sûre et permettra aux marcheurs de profiter de la proximité de la rivière. L'accès des riverains sera facilité par l'aménagement du giratoire au débouché du pont du chemin de fer.

> La Maison de l'Archéologie

Côté Compiègne, au niveau de l'entrée basse du parc Songeons prendra place la Maison de l'Archéologie. Elle accueillera le CRAVO, qui effectue les recherches archéologiques, Conservare, qui restitue aux objets métalliques toute leur beauté d'origine, et les réserves du musée Vivenel qui seront stockées dans les meilleures conditions pour que cet héritage culturel soit légué intact aux générations futures. Les visiteurs pourront découvrir le travail des chercheurs de la découverte de l'objet à sa restauration jusqu'à sa mise en conservation et en exposition. Des visites guidées accompagneront les curieux au sein de ce monde de découverte de notre histoire. Les riches réserves des collections compiégnoises, dues à l'héritage d'Antoine Vivenel aux acquisitions et aux dons faits à la ville, seront visitables dans ce bâtiment de deux étages dont la réalisation débutera au premier trimestre 2012.

> Un nouveau quartier en centre-ville à la place de l'actuelle Ecole d'Etat-major

L'armée quittera l'Ecole d'Etat-major cet été laissant alors à l'agglomération une surface de près de 5 ha en plein centre-ville à



> Projet d'implantation de la future Maison de l'Archéologie sur la rive gauche de l'Oise



> Façades de la Maison de l'Archéologie

aménager. "C'est une magnifique opportunité pour la ville de Compiègne et pour l'ARC qui va pouvoir créer des logements dans ce superbe environnement, accueillir des activités créatrices d'emplois et renforcer sa politique culturelle et touristique autour de cette proximité avec le centre-ville et le Palais impérial" explique Michel Foubert. Les études ont été réalisées, il faut maintenant chiffrer le projet, mais déjà des logements de bon standing sont prévus. Ils viendront apporter de la vie à ce nouveau quartier destiné à accueillir un centre de congrès, des activités tertiaires et un hôtel haut de gamme. "Le quartier devrait prendre une nouvelle physionomie avec la réouverture de rues qui avaient existé mais jusque-là fermées pour les besoins de l'armée. Cela structurera mieux le quartier tout en le reliant au centre-ville" précise l' élu.

> Quel musée pour les voitures hippomobiles et automobiles ?

Le projet du musée de la voiture et du tourisme a été réalisé par la conservation du Palais impérial, les services des Musées nationaux et le Ministère de la Culture. Cette réalisation est toujours d'actualité même si la difficulté actuelle de trouver des financements est bien réelle. Les perspectives sont de réutiliser les locaux des anciennes écuries du roi, construites sous Louis XV, et qui sont maintenant surdimensionnés par rapport aux besoins actuels des Haras Nationaux. Les Haras continueront cependant à exister à Compiègne sur une partie des bâtiments et pourront contribuer à l'animation du musée par des démonstrations d'attelages.

Le devenir du 6^{ème} RHC ; une opportunité pour des activités diversifiées

La ZAC des Hauts de Margny, sur l'ancien site militaire couvrira 60 ha et pourrait, à terme, accueillir 800 emplois autour d'activités liées au commerce, à la petite industrie et à l'événementiel. Bernard Hellal, maire de Margny-lès-Compiègne, se plaît à souligner la qualité de ce projet.

> Le pôle événementiel des Hauts de Margny

Les hangars militaires sont conservés et aménagés, de même que le tarmac. Ce pôle événementiel situé dans l'ancien bâtiment du Tigre devrait ouvrir fin 2012. C'est une véritable opportunité pour accueillir de grands rassemblements, des foires, des expositions, des salons et des concerts. Sa capacité d'accueil (2 000 m²) est unique dans la région : elle représente 6 000 personnes debout ou 3 000 personnes assises.

La scène pourra ouvrir vers l'intérieur du bâtiment ou vers l'extérieur sur le tarmac. Les deux ailes construites de part et d'autre de la salle intégreront loges, administration, café, sanitaires...

> Une nouvelle zone d'activités

L'urbanisation du plateau de Margny au-delà de la rocade est prévue par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur la période 2010-2020. D'ores et déjà des industries légères dans les anciens hangars de l'armée ou dans de nouveaux bâtiments sont envisagées ainsi que



> Le quartier Boursier, une opportunité de 5 ha en centre-ville



> Projet d'aménagement du pôle événementiel des Hauts de Margny



> Le site de l'École d'Etat-major

des commerces regroupés autour d'un vaste parking qui bénéficieront d'un accès direct depuis la RD 202. Enfin, un pôle de services situé à l'entrée actuelle du site accueillera de la restauration.

Ce nouvel espace, déjà desservi par AlloTIC bénéficiera par la suite des transports intercommunaux TIC. Un trottoir longera la RD 935. Des voies réservées aux piétons et aux cyclistes seront créées à l'intérieur du pôle de développement et une piste cyclable le long de la voie principale.

Le projet de port fluvial de Longueil-Sainte-Marie

L'ARC, en liaison avec la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées et plus particulièrement avec la commune de Longueil-Sainte-Marie, et soutenue par le Conseil général, a développé l'idée de créer sur l'Oise, passée à grand gabarit, un port intérieur. L'objectif est de dynamiser l'économie de tout le grand Compiégnois en facilitant les transports à la fois écologiques et à prix compétitifs via les voies d'eau. La réalisation d'un port fluvial de 23 ha sur la commune de Longueil-Sainte-Marie est destinée à recevoir des containers, mais également du vrac et des granulats, pouvant provenir des grands ports tels que Le Havre et après la réalisation du canal Seine-Nord Europe des grands ports de la mer du nord. *"L'emplacement a été particulièrement bien choisi : c'est celui où se croisent à la fois l'Oise, l'autoroute A1 et la possibilité d'établir un embranchement sur la voie ferrée"* explique Michel Foubert.

Ce port fluvial devrait démarrer ses activités en 2013 et verra son activité fortement s'accroître dès la réalisation du canal Seine-Nord Europe vers 2018.

Le plan de financement du projet (hors extensions et embranchement ferroviaire), qui s'élève à 17,220 millions d'euros HT, est aujourd'hui bouclé. Il sera assuré par l'Europe, l'Etat, la Région Picardie, Voies Navigables de France et le Syndicat Mixte qui réunit le Conseil général de l'Oise, la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées à laquelle appartient Longueil-Sainte-Marie et l'ARC. Ce Syndicat mixte sera présidé une année sur deux par le président du Conseil général de l'Oise puis par le Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Les travaux d'aménagement du port débuteront à l'été 2012, en vue d'une livraison et d'une mise en service en 2013.



> Projet d'implantation de la zone d'activités des Hauts de Margny



> Un nouveau développement économique par la navigation



> Jean-Noël Guesnier, maire de Choisy-au-Bac, un des premiers à fouler le Pont Neuf



> Le nouveau restaurant scolaire Hélène Brault pour les enfants des écoles Robida et Hammei



> Nouveau revêtement de sol à la salle Taintutier



> Visite d'une crèche avec la commission des travaux



> Le nouveau tennis couvert Pompadour

Compiègne recèle de grandes richesses par son patrimoine communal. Bâtiments anciens, ou équipements modernes sont autant de biens que la ville entretient ou développe.

Pour **Nicolas Leday**, maire adjoint aux travaux et aux bâtiments communaux, *"ce patrimoine constitue notre identité et la forge pour les générations à venir. Mais surtout, nous nous devons de réaliser les équipements les mieux adaptés aux besoins des habitants pour que chaque utilisateur y trouve sécurité et confort."*



> Nicolas Leday, maire adjoint aux travaux et aux bâtiments communaux

Equipements

Les équipements communaux : l'âme de la ville

L'environnement quotidien des habitants de Compiègne s'entend autour d'un patrimoine riche d'un passé illustre mais également autour de bâtiments communaux réalisés pour la collectivité. La municipalité y assure un grand nombre de services auprès de ses concitoyens et cette année a été marquée par de nombreuses réalisations d'envergure.

Le stade Jouve-Senez fait peau neuve

"La restructuration complète du stade de rugby Jouve-Senez est l'un des grands chantiers de ce mandat avec plus de 2 650 000 euros TTC qui y ont été consacrés" indique Nicolas Leday. *"Nous pouvons être très fiers de cette réalisation municipale qui offre, à tous les amateurs de rugby, un équipement d'une très grande qualité architecturale et environnementale"*. Nichées en lisière de forêt, les installations du stade Jouve-Senez sont désormais habillées de bois, joliment éclairées avec de grandes baies vitrées donnant sur le stade et sur la forêt. Les tribunes peuvent accueillir près de 200 spectateurs supplémentaires et les vestiaires sont également prévus pour les personnes handicapées. L'eau est chauffée par des panneaux solaires installés sur une toiture végétalisée.

Le restaurant scolaire Hélène Brault

Ils sont 300 bambins à pouvoir se restaurer dans la nouvelle cantine ouverte à la rentrée scolaire 2011 au cœur du quartier des Maréchaux. 1 080 000 euros TTC ont été investis dans ce bâtiment communal majeur. *"Les enfants des groupes scolaires Robida et Hammel mangent à proximité de leur établissement scolaire dans un équipement qui a spécialement été conçu pour eux."* indique Nicolas Leday. Ce bâtiment, de forme octogonale, a été réalisé par le service architecture de la ville. Il répond aux normes écologiques et sonores les plus draconiennes. L'eau chaude est produite grâce à des panneaux solaires ce qui explique en partie la morphologie du bâtiment. L'isolation thermique est renforcée au niveau du sol, sur les murs et le toit.

Chaleureuse, l'esthétique du bâtiment est particulièrement soignée. L'aspect est ludique avec des hublots et les enfants qui

viennent s'y restaurer peuvent aussi apprécier son environnement avec le petit jardin potager et le verger réalisés par le service des espaces verts de la ville.

Jeu, set et match pour les tennis Pompadour

Deux nouveaux courts couverts complètent désormais l'équipement déjà rénové en juin 2008. *"C'est pour faire face à l'afflux de joueurs, notamment en raison de la fermeture des installations privées de la ZAC de Mercières, que la ville de Compiègne a réalisé ces deux nouveaux courts de tennis pour 450 000 euros TTC sur l'esplanade située devant le stade d'athlétisme"* précise Nicolas Leday.

Un nouveau sol sportif pour le gymnase Tainturier

Le sol du gymnase Tainturier a été refait cet été et les murs ont été repeints. Un revêtement PVC adapté aux salles de sport, collé sur un plancher en bois et mousse polyuréthane, a été posé. Ce nouveau sol sportif conviendra à toutes les pratiques sportives, mais également à l'accueil du public.

Gymnase avenue de Huy : des aménagements pour l'escrime

Huit raccordements, avec enrouleurs et diodes à led encastrés dans les murs, équipent désormais les quatre pistes d'escrime du gymnase. *"Cet équipement facilite grandement les activités des membres du cercle d'escrime qui consacraient trente minutes à l'installation et au démontage des branchements électriques."*

Enfin, pour finir sur cette année marquée par le développement des équipements sportifs, il faut noter le très beau travail qui a été réalisé au gymnase G. Denain où 83 000 euros auront été nécessaires aux changements de sanitaires, de chauffage, d'électricité et de VMC, sans compter l'entretien courant de l'ensemble du parc communal assuré par 50 personnes.

**PRO
RENOVA**

Menuiserie & décoration

Revêtements de sol

Revoiluminés

03 44 86 55 86

www.prorenova.com

**COPEAUX
& SALMON**
Menuiserie fondée en 1872

Menuiserie bois, alu, pvc

Murs rideaux, Vitrines

Ossature bois, Charpente

Agencement, Mobiliers, Stands,

Escaliers, Parquets, Fermetures

Qualification QualiBat
avec mention économique d'énergie

PREMIER CHOIX ET DURÉ

03.44.91.46.46

www.copeaux-salmon.fr

MARQU'OSOL

I SIGNALISATION HORIZONTALE
I PEINTURE VOIRIE ET SOLS INDUSTRIELS
I PARKING (USINES ET CENTRES COMMERCIAUX)
I TRACAGE DE PLATEAUX MULTISPORTS

SARL SEEMOS - 4 rue Ferdinand de Lesseps - 60200 Compiègne
Tél : 03 44 42 86 51 - Fax : 03 44 42 88 47 - 06 81 35 51 65
marqu-osol@wanadoo.fr

 **S.E.E.V.** 

Société Entretien des Espaces Verts
ENTREPRISE PAYSAGISTE
Création et Entretien des parcs et jardins
Elagage - Taille - Débroussaillage - Terrassement

Tél. / Rép. / Fax : 03 44 42 52 49
e-mail : seev-wysocki@wanadoo.fr
23 bis rue d'Orchy - 60350 ATTICHY

 **ALLARD**
EMBALLAGES

Fabrication
d'emballages en
carton ondulé

Allard Emballages

10, avenue Barbillon - BP 10457 - 60204 COMPIEGNE Cedex
Tél. : 03 44 38 78 78 - Fax : 03 44 40 10 13


HIÉPAYSAGE

Rn 31, Le Bouquy
60880 Jaux
Tel : 03 44 37 32 32
Fax : 03 44 37 32 30
hie.paysage@club-internet.fr

Aménagements
Conception, Création, Entretien

**COMPIEGNE
PAYSAGE**

Aménagement et entretien d'espaces verts publics et privés
Abattage - Elagage - Taille - Terrassement
Clôture - Plantation - Engazonnement - Terrasses
Dallage - Pavage

— Entreprise qualifiée P 110 - E 131 —

6, rue du Fonds Pernant - ZAC de Mercières - Zone3
60200 COMPIÈGNE
Tél. : 03.44.86.25.64 - Fax : 03.44.20.94.19
E-mail : compiegne.paysage@orange.fr

2011 a été marquée par la métamorphose du centre d'agglomération. Avec l'ouverture du Pont Neuf, de nouvelles voiries ont été réalisées afin de faciliter les flux tout en valorisant l'architecture de la ville.

Eric Hanen, maire adjoint délégué à la voirie, a veillé avec attention à la mise en circulation des nombreux aménagements de voirie.



> Eric Hanen, maire adjoint délégué à la voirie

Voirie et aménagement urbain

Le rôle essentiel de l'organisation des déplacements

La rive droite : une entrée de ville modernisée

Un giratoire vient d'être aménagé au débouché du Pont Neuf, fluidifiant la circulation rues de Beauvais et de Clermont. Ces rues ont été réaménagées : trottoirs élargis, nouvel éclairage, plantations.

Cet aménagement sera poursuivi par la commune de Margny-lès-Compiègne dès 2012, jusqu'à la limite de Venette. Le quai de l'Ecluse sera par la suite réaménagé par l'ARC à la fois pour faciliter l'accès des riverains et pour les promeneurs. La piste cyclable permettra alors de rejoindre le Parc technologique des rives de l'Oise.

Afin de résoudre définitivement le point noir que représentait le carrefour des rues d'Amiens et Octave Butin, un grand giratoire cofinancé par les villes de Compiègne et de Margny-lès-Compiègne a été mis en service en septembre.

La rive gauche : le centre-ville à proximité

Le réaménagement de la rue du Port à Bateaux au débouché du Pont Neuf apporte une nouvelle perspective à l'ensemble, en continuité avec le quartier des Capucins. Nouvel éclairage public, comblement des fosses de l'UTC, création d'un giratoire au débouché de la rue Couttolenc ont permis d'améliorer l'aspect du quartier et de fluidifier la circulation. La plantation de 30 tilleuls argentés le long des trottoirs élargis du côté UTC finalise l'aménagement.

Le bas de la rue Solferino a entièrement été refait, rendant ainsi possible les différents "tourne à gauche" tant demandés par les automobilistes, et la rue du Harlay a été réaménagée dans la continuité du cours Guynemer.

Les travaux du dernier bassin d'orages sont achevés : une protection fiable des habitations et des entreprises

Réalisé au débouché de la rue du Chevreuil, le dernier bassin d'orages de l'agglomération est maintenant opérationnel. Il s'agit aujourd'hui, via les trois "réservoirs" ainsi créés, de pouvoir stocker en cas d'orages violents plus de 20 000 m³ d'eau, évitant ainsi la saturation et le débordement des réseaux, et permettant ensuite de ne pas polluer la rivière en y déversant des eaux usées.



> Mise en circulation du Pont Neuf le 12 septembre 2011



> Le Pont Neuf a été posé en mai dernier



> L'élagage non agressif des arbres reste un souci écologique du service des espaces verts



Accompagner
et maintenir
les liens
sociaux

La ville de Compiègne se charge de l'accueil et de l'encadrement des enfants, au sein de crèches ou plus tard, en dehors du temps scolaire, au sein des structures de restauration scolaire, des garderies périscolaires, des centres aérés ou encore à travers l'aide aux devoirs dans les centres municipaux de quartiers.

Sylvie Oger-Dugat, maire adjoint déléguée à l'enseignement, à la formation et à la diffusion culturelle, a accompagné les petits Compiégnois et leurs parents durant cette année riche en événements.



> Sylvie Oger-Dugat, maire adjoint déléguée à l'enseignement, à la formation et à la diffusion culturelle

Enfance et petite enfance

Accompagner les plus jeunes

Un encadrement professionnalisé

La ville de Compiègne, qui assure la restauration quotidienne de plus de 2 000 enfants scolarisés dans les écoles primaires, emploie 182 agents pour aider les plus jeunes et encadrer l'ensemble de ces enfants. Au cours de l'année 2011, chaque agent a été reçu individuellement par la Direction des Ressources Humaines. Objectif de cette démarche : tendre vers une plus grande professionnalisation des agents qui œuvrent auprès des enfants. Suite à ces entretiens individuels, des formations vont être mises en place.

Toujours dans cet objectif, les équipes d'encadrement des cantines ont été mixées, étant constituées d'enseignants et d'agents municipaux. Dans chaque équipe, un "réfèrent" a été nommé.

Les Contrats Locaux d'Education Artistique, un des projets phares de 2012

Renforcer la politique culturelle de la ville dans un travail de concertation avec l'État, l'Education nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, tel est le but de la mise en œuvre de ces Contrats Locaux d'Education Artistique (CLEA) pour apporter un cadre et des moyens à la construction de projets artistiques et culturels à destination des élèves des classes maternelles et élémentaires.

"Outre une politique culturelle renforcée, ces CLEA offrent l'opportunité de faire converger les projets et les demandes, de mutualiser les moyens et les ressources" soulignent Sylvie Oger-Dugat et Marie-Claire Garreau. Par exemple, un atelier de pratique théâtrale pourra être proposé aux élèves dans le cadre de l'accueil d'un spectacle à l'Espace Jean Legendre et suivi d'une rencontre avec l'équipe

artistique. En complément, pourront être organisées une visite du théâtre pour découvrir les métiers du spectacle ainsi que des sorties dans les bibliothèques pour approfondir certains thèmes liés à ce spectacle.

Le restaurant Hélène Brault donne toute satisfaction

Depuis la rentrée de septembre, le nouveau restaurant scolaire, baptisé Hélène Brault, accueille, en deux services, 300 rationnaires issus des groupes scolaires Albert Robida et André Hammel. "Ce nouvel équipement donne une entière satisfaction" souligne Sylvie Oger-Dugat. "Ce restaurant est le 2^{ème} pôle du genre et nous espérons pouvoir trouver une solution à court terme pour les écoles du centre-ville" (coût total de l'opération : 1 131 600 euros TTC).

Les aménagements dans les écoles : un budget de 573 000 euros en 2011

Les élus sont très attentifs aux remarques des équipes pédagogiques et des parents délégués notamment en ce qui concerne les aménagements nécessaires au bon fonctionnement de chaque établissement qui sont consignés dans les comptes-rendus des conseils d'écoles.

En fonction des priorités et des budgets et en totale transversalité avec les différentes commissions qui interviennent dans les écoles (vie scolaire, travaux, voirie notamment), chaque groupe scolaire fait l'objet à tour de rôle de travaux de peinture, huisseries, électricité, toiture et petit entretien et est doté de mobilier, de jeux pour les cours



> Le Père Noël est passé dans les écoles compiégnaises



> L'aire de jeux de l'école Saint-Lazare

Lutte contre les toxicomanies

Les permanences du Docteur Monpetit sont un point d'écoute, d'échanges et d'aide pour les jeunes ou leurs parents.

Bureau A annexe de l'Hôtel de ville (côté Musée de la figurine)

Mercredi de 16h30 à 19h30

d'écoles... De gros investissements sont également réalisés pour améliorer le quotidien des enfants.

Priorité à la petite enfance

Le nombre de places en crèches a considérablement augmenté ces dernières années. En crèches multi-accueil et haltes-garderies, il existe en tout 224 berceaux auquel il faut ajouter 43 lits en crèche inter-entreprises et 225 places en crèches familiales. Les assistantes maternelles agréées indépendantes proposent 168 berceaux.

"30 places supplémentaires en multi-accueil vont par ailleurs être créées en 2012 à l'Abbaye de Royallieu, site qui fait actuellement l'objet d'importants aménagements et qui accueillera toujours en parallèle les activités de la crèche familiale. La mise en place de cette nouvelle structure se fera en deux temps" précise Michel Le Carrères, maire-adjoint délégué aux affaires sociales.

A partir de février 2012, les enfants de la crèche de la Croix-Rouge qui va également réaliser des travaux d'extension pour 24 berceaux supplémentaires au sein de ses locaux situés en centre-ville, seront accueillis temporairement à l'Abbaye.

Dès que les travaux de la crèche de la Croix-Rouge seront terminés, en septembre 2012, 30 enfants pourront être accueillis en crèche multi-accueil à l'Abbaye. Au total, la capacité d'accueil sur Compiègne va ainsi s'accroître de 54 lits.

Il convient d'ajouter à cette évolution le projet de création d'une crèche collective sur la rive droite où Margny et Compiègne joindraient leurs efforts pour 45 berceaux dont 15 destinés aux enfants de Compiègne.

Les centres aérés

Les centres aérés représentent une solution de garde et d'éveil très appréciée des parents pendant les congés scolaires.

Plus de 1 300 enfants suivent ainsi chaque année les activités proposées par les centres aérés durant l'été mais également lors des petites vacances scolaires et le mercredi. Les programmes sont variés, piscine, patinoire, théâtre, sorties au cinéma, foot en salle ou activités artistiques éveillent et occupent les petits.



> Philippe Marini et Sylvie Oger-Dugat lors de l'inauguration du barrage de Venette en juillet dernier



> Dominique Renard, conseillère municipale déléguée à la petite enfance



> Les centres aérés participant à l'éveil des petits



> Michel Le Carrères, maire adjoint délégué aux affaires sanitaires et sociales, pendant les travaux de la crèche de l'Abbaye avec Nicolas Leday

La garde des tout-petits

Les pré-inscriptions en crèche et en halte-garderie se font au guichet unique de la mairie, bureau 113 ou par téléphone au 0800 80 12 63. Il conviendra alors de fournir un justificatif de domicile ainsi que le numéro d'allocataire délivré par la CAF. Les inscriptions définitives se font ensuite directement auprès du centre d'accueil. Le service petite enfance peut aussi vous communiquer l'ensemble des adresses des assistantes maternelles indépendantes agréées.

Les crèches collectives (179 lits)

- La crèche Sainte-Elisabeth et son annexe la Mare Gaudry (68 lits)
☎ 03 44 20 22 16
- La crèche Le Nid (18 lits)
☎ 03 44 20 01 14
- La crèche Bellicart (23 lits)
☎ 03 44 40 25 34

- La crèche de la Croix-Rouge française (70 lits)
☎ 03 44 40 33 49

Les haltes-garderies (45 lits)

- Les Poussins (15 lits)
☎ 03 44 23 06 23
- Bébé service (15 lits)
☎ 03 44 86 64 25
- La Croix-Rouge française (15 lits)
☎ 03 44 40 33 49

La crèche inter-entreprises (43 lits)

Cinq places réservées à la ville de Compiègne

- Les Petits chaperons rouges
☎ 09 52 43 13 57

Les crèches familiales (225 lits au domicile des assistantes maternelles)

- L'Abbaye (capacité pour 110 enfants)
☎ 03 44 86 26 88
- La Maison des enfants (capacité pour 115 enfants)
☎ 03 44 90 05 65



> La crèche Bellicart



> La crèche inter-entreprises



> Bal musette à la maison de retraite Saint-Jacques



> L'ancien hôpital Saint-Joseph en travaux



> Retraités tous champions !



> Marie-France Gibout, conseiller municipal déléguée aux personnes âgées

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées est certes une bonne chose, encore faut-il qu'un lien soit maintenu avec l'extérieur pour que nos aînés ne se sentent pas isolés. C'est le but que s'est fixé depuis de nombreuses années déjà **Marie-France Gibout**, conseiller municipal déléguée aux personnes âgées, au travers de différentes actions.

Personnes âgées

Maintenir le lien avec nos aînés

Si les clubs du Compiégnois sont particulièrement dynamiques et proposent à nos anciens des animations tout au long de l'année, les personnes âgées sont encore trop nombreuses à ne pouvoir, pour diverses raisons, profiter de ces activités. Dans ses visites à domicile, Marie-France Gibout a pu se rendre compte de la détresse de certains face à une société qui isole de plus en plus.

Créer un lien convivial

Marie-France Gibout encourage ainsi les rencontres entre personnes âgées qui, en dehors de toute structure, se reçoivent à tour de rôle autour d'un thé, d'un café ou qui se réunissent pour effectuer de petites sorties. En plus des relations de convivialité qui se nouent, une certaine entraide naît entre ces personnes qui peuvent ainsi mieux faire face aux difficultés rencontrées au quotidien.

A ses côtés, les membres de l'équipe Saint-Vincent œuvrent dans les maisons de retraite ou au domicile des personnes et proposent des séances de lecture, de simples visites de sympathie ou encore un accompagnement des aînés pour leur promenade quotidienne.

Le portage de repas à domicile, que la ville continue de développer, constitue lui aussi un lien essentiel entre nos anciens et le monde extérieur. Près de 3000 repas sont ainsi servis à domicile chaque mois.

Aider les personnes en situation de grande précarité

De plus en plus de personnes âgées se retrouvent aujourd'hui dans le besoin, à ne pas pouvoir payer leur loyer ni même se nourrir



> Marie-France Gibout, pause goûter au domicile des personnes âgées

décemment. L'association "Au fil du temps" est ainsi venue en aide à des personnes en grande difficulté grâce notamment à la vente de son "Carnet de recettes de Mamie".

Le trophée Cité bleue innove

Cette année le trophée Cité Bleue a pris la forme d'une enquête policière. Les foyers-clubs de Compiègne se sont volontiers prêtés au jeu en répondant à quelques 90 questions pour découvrir qui, de tel ou tel personnage lié au crime qui s'était déroulé dans le parc Songeons, était le meurtrier ou le complice. Le club de Bellicart s'est montré très perspicace et a remporté le trophée 2011. Cette histoire criminelle a été jouée par l'Atelier Théâtre des Aînés.

22 chapeaux pour la 2^{ème} édition du trophée Sainte-Catherine

Pas question d'âge ni d'appartenance à la haute couture pour célébrer la Sainte-Catherine avec l'association "Au fil du temps", ici les membres des clubs d'aînés de Compiègne et les maisons de retraite de Compiègne, Margny et le club Edith Piaf œuvrent pendant plusieurs semaines pour présenter des chapeaux confectionnés sur divers thèmes : les dictons, les métiers, l'Histoire, la chanson, la nature...

Le jour J, six candidats étaient en lice pour répondre aux questions relatives à la confection des 22 chapeaux réalisés et c'est le club de l'Amitié qui a été l'heureux gagnant de ce trophée.

Au bal masqué !

Le 16 mars prochain, les Compiégnois sont invités à participer au bal masqué qui se déroulera à partir de 20h aux salles Saint-Nicolas et dont les bénéfices seront versés aux personnes âgées en situation de grande difficulté.

La plus belle tenue de cette soirée qui aura pour thème "L'histoire de Compiègne", de Charles le Chauve à nos jours, sera récompensée.

Les entrées, à 16 euros pour 1 personne et 28 euros pour 1 couple, sont à retirer à l'Office de tourisme en ce début d'année.

BESOIN D'ASSISTANCE À VOTRE DOMICILE ?

Vous avez besoin d'aide
pour votre toilette, vos repas,
vos travaux ménagers...

ADHAP SERVICES®
est là pour vous aider
tous les jours de l'année

Coventionné A.P.A. et P.C.H.
Coventionné C.R.A.M.



Permanence téléphonique
7 jours sur 7, 24h/24
Tél. 03 44 36 72 96
adhap60a@adhapservices.eu



www.adhapservices.fr

L'assistance d'un professionnel, ça change tout.

LELIEVRE P A R I S

La Société Lelièvre et toute son équipe
vous invitent à venir profiter de leur
vente promotionnelle
de tissus d'ameublement haut de gamme.

Samedi 17 mars 2012
de 8h à 18h
Dimanche 18 mars 2012
de 13h à 18h

Plus de 200 références de tissus à partir de 5 €
et des accessoires de décoration
(coussins, plâtres, rideaux...)



Centre Logistique
Lelièvre
EACI de Sannoire
Zone 3 (face hôpital)
Avenue H. Adnot
60200 Compiègne

... Dans un centre commercial d'exception

Auchan Lacroix-Saint-Ouen

L'HYPÉR LE MOINS CHER

**DE LA RÉGION SUR
DES MILLIERS DE PRODUITS
TOUTE L'ANNÉE !**



ZAC des jardins
Centre commercial le Prieuré
Tél. 03.44.91.46.26

de LUNDI AU SAMEDI
de 9h à 21h

Auchan Vous mieux. Vous moins cher.

Les situations de handicap sont difficiles à vivre et tout particulièrement dans le monde professionnel. **Rémi Lemaistre**, conseiller municipal délégué aux personnes handicapées, a participé à la mobilisation des services municipaux afin d'améliorer l'intégration de ces personnels. Aujourd'hui, toute la ville s'est mise au diapason de cette cause en faisant émerger des solutions pratiques pour les personnes handicapées.



> Rémi Lemaistre, conseiller municipal délégué aux personnes handicapées

Handicap et accessibilité

La réussite de nos actions

La mairie se tourne vers le handicap

"C'est grâce à une action dynamique, menée par la Direction des ressources humaines, que la ville s'est mobilisée autour du handicap. Le cap des 6 % de travailleurs handicapés a été atteint (seuil fixé par la loi). Bien des collectivités préfèrent encore payer une amende aux services de l'Etat plutôt que de s'engager réellement dans une politique volontariste autour du handicap » explique Rémi Lemaistre qui rajoute : *"il y a encore quelques années, la ville de Compiègne versait près de 48 000 euros par an au FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique). Cette année, nous avons même dépassé les quotas fixés par les textes réglementaires".* Pour la ville, il s'agit surtout d'adapter le travail de ces 49 personnes handicapées, les postes sont étudiés avec des ergonomes, les horaires peuvent être revus ainsi que les missions qui sont confiées à ce personnel fragile.

Les trophées du handicap

Les premiers trophées du handicap ont été décernés. L'idée initiée par le Docteur Rémi Lemaistre a trouvé un écho plus que favorable auprès des clubs services de la ville. Lions club Compiègne Royal-Lieu, Rotary club Compiègne-sud et Kiwanis ont participé à la remise des prix. Le Festival des forêts a été distingué pour son action en faveur de l'éveil musical pour les enfants handicapés, le Rando Trail Compiégnois également, avec sa découverte en 4x4 ou en buggys des chemins, des vallons et de la forêt de Compiègne. Enfin, le Handball Club Compiégnois a été récompensé pour son action mêlant joueurs valides et handicapés.

Le Festival des forêts pour toutes les oreilles

Depuis 2005, tous les mélomanes et les musiciens de l'association Festival des forêts œuvrent pour faire partager leur sensibilité aux enfants fragilisés. Cette opération est bien sûr fortement subventionnée par la ville de Compiègne. Cette année, les participants de 12 établissements scolaires ont tissé des liens avec des enfants handicapés à travers une série d'interventions musicales et sportives en pleine nature autour du thème du souffle. Par l'écoute et l'expérience des instruments à vent mais également par la pratique vocale, en effectuant un travail du corps et du souffle par le chant, les enfants ont pu prendre conscience de leurs émotions. Ce fut aussi l'occasion pour bon nombre de jeunes d'apprendre à se respecter et à apprécier ensemble la beauté de la musique.

291 places de stationnement prioritaires !

"Il s'agit d'une question de civisme. De son côté, la mairie a créé et matérialisé 291 places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Charge maintenant à chacun d'entre nous de les respecter !" explique Rémi Lemaistre.

"Nous sommes très engagés dans ce domaine et la municipalité peut même aider les copropriétés. Dans le quartier du Petit Margny, une copropriété a voté l'affectation d'une place de parking pour une personne handicapée. La première peinture au sol a été réalisée par les services techniques de la ville. C'est un geste de solidarité que nous voulions encourager" précise l'élu.



> Les premiers trophées du handicap ont récompensé des personnes handicapées dans les domaines du sport, de la jeunesse et de la culture



> L'Office des sports salue ses champions dont Jérôme de Meyere en natation



> Le "Pourquoi pas", une maison-relais pour se ressourcer avant un nouveau départ



> Inauguration du "Pourquoi pas" avec le député Lucien Degauchy



> Catherine Lesguillons-Perrot, conseiller municipal déléguée aux relations avec les associations caritatives



> De nouvelles fenêtres en PVC au Foyer Pasteur

Chômage, accidents de la vie précipitent de plus en plus de personnes dans une situation de grande précarité. Pour ne laisser personne sur le bord du chemin, la ville de Compiègne et les associations, sous l'égide de **Michel Le Carrères**, maire adjoint délégué aux affaires sanitaires et sociales, multiplient les initiatives en matière d'hébergement et d'accompagnement socio-professionnel. **Geneviève Pouyet-Truchot**, conseiller municipal déléguée auprès du vice-président du CCAS, travaille à l'amélioration de la condition féminine. **Catherine Lesguillons-Perrot**, conseiller municipal chargée des relations avec les associations caritatives et **Odile Taguchi**, conseiller municipal déléguée à la solidarité, soutiennent l'action municipale en ces temps difficiles pour certains Compiégnois.



> Michel Le Carrères, maire adjoint délégué aux affaires sanitaires et sociales, visite le Relais jacquaire

Action sociale

Des dispositifs renforcés

Une aide accrue à ceux qui sont dans le besoin

Loyers impayés, défaut de paiement de la restauration scolaire, de factures de gaz et d'électricité ou d'eau, le CCAS intervient de plus en plus souvent pour aider les personnes en situation précaire. Au 30 novembre 2011, 288 000 euros avaient ainsi été attribués sous forme de tickets d'alimentation ou d'énergie, de règlement de loyers aux bailleurs sociaux ou encore d'aides directes individuelles.

De même les démarches de prévention pour impayés de loyers sont en très forte augmentation, le CCAS étant intervenu à 735 reprises au cours des onze premiers mois de l'année. A ce titre, le CCAS explique aux intéressés ce qu'il convient de faire dans le cadre d'une procédure d'expulsion engagée par le bailleur et met en œuvre éventuellement un dossier de surendettement qui permettra de suspendre la procédure. Un suivi social de la personne concernée, en liaison avec le bailleur, est alors organisé pour éviter que la procédure n'aille à son terme.

Les mesures de réinsertion s'intensifient

La ville est aujourd'hui en mesure d'accueillir, en plus des 10 places d'accueil au sein du Centre

d'hébergement d'urgence rue Pasteur, 18 personnes au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Les personnes en situation de grande précarité trouvent ici un soutien auprès de l'équipe éducative qui les aide dans leurs démarches en vue de suivre une formation ou de rechercher un emploi.

La Maison-relais accueille de son côté 25 personnes dans des appartements (dont un réservé aux femmes) loués à des bailleurs sociaux.

Le Centre d'accueil d'urgence des femmes permet d'héberger celles qui, à la suite de violences physiques et psychologiques perpétrées par un membre de leur famille, décident de quitter leur foyer. Le centre dispose de 7 places pour adultes et de 14 places pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. Un partenariat s'établit, dès leur entrée dans la structure, notamment avec le travailleur social affecté au commissariat de police.

Un dispositif de sous-location par le CCAS d'un logement destiné à une personne ou une famille en situation de précarité a été mis en place : le bail glissant. Il bénéficie à 15 familles.

Un accompagnement social adapté est nécessaire et 73 ménages ont été reçus sur la période de septembre 2010 à septembre 2011, 48 ont été orientés vers la solution du bail glissant (dont 17 ont bénéficié d'un transfert de bail à leur nom) et 25 vers une autre solution.

Le microcrédit personnel, au titre duquel sur 17

Conseils et recettes pour une bonne nutrition

Le Plan National Nutrition Santé a été lancé sur Compiègne grâce à Geneviève Pouyet-Truchot, conseiller municipal. Une charte a été signée entre les différents organismes nationaux et régionaux afin que s'installe dans la ville une vraie prise de conscience sur l'importance d'une bonne nutrition. Plusieurs actions ont été menées cette année avec l'aide précieuse de Dominique Le Beller, nutritionniste. Les femmes en difficulté, le service de portage des repas à domicile de la mairie et les personnes âgées ont ainsi pu profiter de ses conseils et de ses recettes apportés lors de ces séances d'information et de cuisine.



> Odile Taguchi, conseiller municipal déléguée à la solidarité, lors de l'inauguration de la résidence du Village destinée aux personnes à faibles ressources



> Geneviève Pouyet-Truchot et Dominique le Beller lors d'une séance de cuisine dans le cadre du PNNS

Le portage des repas à domicile, au service de nos aînés

Un don de 20 000 euros attribué par le Lions Club de Compiègne Royal-Lieu a aidé au financement par la ville de Compiègne d'un troisième camion frigorifique pour effectuer la livraison des repas aux personnes âgées. Pour les onze premiers mois de l'année 2011, 256 repas en moyenne par mois ont été servis dans les quatre foyers-clubs et un total de 31 553 repas livrés à domicile. "Un service toujours très apprécié des personnes seules qui de cette façon gardent un lien avec le monde extérieur" confie Michel Le Carrères, adjoint au maire.

Les personnes âgées intéressées par ce service peuvent contacter le CCAS de la ville de Compiègne au : 03 44 40 72 37.

dossiers instruits depuis le début de l'année 2011 par le CCAS, 14 prêts d'un montant moyen de 1 200 euros ont été accordés grâce au partenariat avec la Caisse solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe, permet aux bénéficiaires de réaliser leur projet personnel, notamment d'obtenir le "sésame" pour décrocher un emploi, le permis de conduire ou l'acquisition d'un moyen de transport. Un nouveau partenariat avec la Banque Postale va permettre de développer l'offre, les prêts "accidents de la vie" pourront aller jusqu'à 5 000 euros sur 72 mois.

La recyclerie, un tremplin supplémentaire vers l'emploi

Un an après sa mise en fonctionnement, la Recyclerie de l'Agglomération du Compiégnois (RAC) connaît toujours un franc succès auprès de la clientèle.

S'ils étaient 19 jusqu'en août 2011, ils sont aujourd'hui 25 salariés à œuvrer au sein de la recyclerie tout en bénéficiant d'un accompagnement socio-professionnel. Un atelier couture a récemment été ouvert.

"Le bilan est d'autant plus positif" souligne le

président de la RAC, Michel Le Carrères, "que 38 % de ceux qui ont quitté la recyclerie en septembre dernier, ont trouvé un CDI, un CDD ou suivent une formation qualifiante. Certains travaillent dans le bâtiment, dans la mécanique auto, d'autres dans le gardiennage, l'un d'eux s'est même mis à son compte dans le domaine de la décoration".

> Horaires pour les apports à la Recyclerie de l'Agglomération du Compiégnois (RAC)

du lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Attention pas d'apports le samedi !

> Horaires de la Boutique "la Bonne Pioche" :

mercredi et vendredi : 9h à 12h30
et de 14h à 17h30
samedi de 14h à 18h



> Michel Le Carrères avec les représentants du Lions Club de Compiègne Royal-Lieu devant le 3^{ème} véhicule frigorifique qui sert au portage de repas à domicile



> L'atelier de la Recyclerie de l'Agglomération du Compiégnois (RAC)



Étude et réalisation d'installations électriques courants forts et faibles

Industries - tertiaires - maintenance - haute tension
vidéo-surveillance - incendie - intrusion - sonorisation
systèmes de communication voie données image

331, rue des Longues Rayes 60610 La Croix Saint Ouen

Tél. 03 44 91 66 50 - Fax : 03 44 91 66 51

e-mail : secretariat@sedd.fr

INEO
GDF SUEZ

INEO Réseaux Nord Ouest
Agence de l'Oise

5 avenue Henri Adnot

ZAC de Mercières

BP 90117

60201 Compiègne Cedex

Tél. : 03 44 90 98 98

Fax : 03 44 90 98 99

Nos activités :

- Installations électriques HTA - BTA
- Gestion d'énergie
- Éclairages publics routiers et autoroutiers
- Réseaux électriques aériens et souterrains
- Signalisations



Lignes régulières
départementales

Transports scolaires
et périscolaires

Tourisme France
et étranger



304, avenue du Tremblay 60100 CREIL
Tél : 03 44 64 66 66
accueil-cars-evrard@keolis.com

DISTRIBUTION ET FOURNITURE
D'ÉLECTRICITÉ

SICAÉ
oise

32, rue des Domeillers - BP 70525
60205 COMPIÈGNE Cedex
Tél. : 03 44 92 71 00 - www.sicae-oise.fr



EUROVIA
VINCI

Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Eurovia Picardie, agence de Compiègne

Boulevard Henri Barbusse - BP 10064, 60777 Thourotte cedex

T/ 03 44 90 40 40 - F/ 03 44 90 40 50

www.eurovia.com



Vivre à
Compiègne

Douze lieux de culture offrent toute l'année aux Compiégnois accès à la connaissance et au plaisir. A chacun de faire son marché culturel sous la houlette de **Marie-Claire Garreau**, maire adjoint déléguée à la culture, de **Jacqueline Liénard**, conseiller municipal déléguée au Mémorial, et d'**Eric Winnebroot**, conseiller municipal délégué au Ziquodrome.



> Marie-Claire Garreau, maire adjoint déléguée à la culture, visite le futur Musée lapidaire

Culture

Pour tous et chacun

Le spectacle vivant

Avec dynamisme et dans une très belle complémentarité, l'espace Jean Legendre et le Théâtre impérial offrent une programmation large et variée représentant toutes les disciplines du spectacle (théâtre, danse, cirque, musique...) et également des expositions d'art contemporain. Avec 24 représentations pour le Théâtre impérial et 110 représentations pour l'espace Jean Legendre, les théâtres de Compiègne ont accueilli, en 2011, 45 000 spectateurs environ dont près de 5 000 abonnés. A cette programmation s'ajoutent des actions d'éducation artistique et culturelle sur un vaste territoire, permettant ainsi à plus de 11 000 élèves de fréquenter les spectacles.

Aujourd'hui de nouvelles perspectives se dessinent : l'espace Jean Legendre associé au Théâtre impérial et le Théâtre du Beauvaisis à Beauvais inscrivent leurs actions dans le cadre de la préfiguration de la Scène nationale de l'Oise, décidée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Cette nouvelle Scène nationale, la seconde en Picardie, a un double objectif : favoriser la création contemporaine, la production et la diffusion du spectacle vivant au niveau national, européen et international ainsi que mettre en œuvre, sur le territoire de l'Oise, une politique culturelle forte et diversifiée.

La lecture publique

"Les trois bibliothèques, dont la prestigieuse Bibliothèque Saint-Corneille, ont su séduire les Compiégnois : le public y est venu massivement en 2011, plus de 2 500 passages par semaine. Il faut dire, qu'outre leurs riches collections et un programme d'animations diversifiées, les bibliothèques savent communiquer : nouveau site

Internet, présence sur les réseaux sociaux..." précise Marie-Claire Garreau.

2011 a également amorcé la constitution de la bibliothèque numérique. Avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication, et en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, nos bibliothèques ont en effet entrepris la numérisation de leurs collections patrimoniales qui sera largement poursuivie en 2012 et 2013 : 6 000 documents, concernant Compiègne et sa région seront prochainement accessibles sur leur site Internet.

Culture et mémoire

"Faire connaître le Mémorial constitue le cœur de notre mission puisque ce lieu est dédié au partage de la mémoire. C'est ce à quoi nous nous sommes attachés en 2011, année du partenariat", explique Jacqueline Liénard.

"Notre travail avec l'Education nationale a permis à 4 000 jeunes de 11 à 18 ans de découvrir ce lieu et a abouti, avec le concours du lycée Pierre d'Ailly, à l'émouvant livre Compiègne-Royallieu - un camp dans ma ville - écrit par des jeunes de seconde et publié par le Mémorial" précise l'élue.

Une autre action a été menée avec les associations patriotiques d'anciens résistants déportés qui ont pu apporter leurs témoignages et transmettre ainsi les messages de paix et de solidarité qui les ont guidé durant la guerre. Enfin, les artistes ont également été nombreux à participer aux actions de sensibilisation du Mémorial comme Francine Mayran, Cyril de Commarque ou la compagnie théâtrale "Souffler n'est pas jouer" ou encore avec l'ensemble de musique de chambre "Octuor de France". 2012 permettra d'autres rencontres avec l'ouverture toujours plus grande du Mémorial au monde alentour.



> Exposition au cloître Saint-Corneille



> Eric Winnebroot au Ziquodrome en compagnie d'une star mondiale du blues, Tony Joe Wight



> **Jacqueline Liénard**, conseillère municipale déléguée au Mémorial, supervise l'exposition du Mémorial de l'internement et de la déportation

Ziquodrome : le public est conquis

Depuis 1998, les amoureux de la musique et plus particulièrement du jazz retrouvent des compositeurs et interprètes sur les planches du Ziquodrome. "Cette salle, née de la volonté des élus, a su conquérir un public fidèle" précise Eric Winnebroot. Les 760 places sont régulièrement prises. La programmation est toujours aussi éclectique avec de la variété, du rock, du jazz pop, du funk ou encore du théâtre.

Les collections des musées

Le Musée Antoine Vivenel et celui de la figurine conservent et valorisent des collections reconnues sur le plan national. En 2011, le musée a bénéficié d'un dépôt inestimable de l'Etat : l'intégralité des blocs sculptés du temple gallo-romain de Champlieu qui est venue compléter l'image tronquée de divinités déjà exposées au musée.

Pour préparer l'ouverture de la galerie lapidaire, le Musée a fait restaurer les sculptures médiévales et renaissance qui seront exposées à partir du printemps dans le cloître Saint-Corneille.

Tout au long de l'année, y compris pendant les vacances, le service des publics des musées propose des visites commentées pour les groupes d'adultes, les centres aérés et imagine des ateliers pour les enfants sur des thèmes liés aux collections des musées ou à l'actualité de la ville, par exemple l'atelier proposé cet été, "Attention chantier ! Histoire des ponts de Compiègne", auquel ont participé 97 enfants de 6 à 12 ans.

La mémoire de notre ville accessible : les Archives municipales

Le service des Archives municipales reçoit et conserve la plupart des documents administratifs

municipaux : ces documents constituent la mémoire de la ville et tout citoyen peut, dans certaines conditions fixées par la loi, avoir accès à une partie de ces sources. Nombre de ces documents sont accessibles depuis le site Internet des Archives sur lequel vous trouverez en particulier les documents numérisés utiles pour vos recherches généalogiques.

Apprendre les beaux-arts et la musique

"Savez-vous que Compiègne dispose d'une école des beaux-arts qui accueille cette année 450 élèves, enfants et adultes. L'équipe pédagogique est constituée de 7 professeurs qui enseignent toutes les grandes techniques artistiques, y compris cette année, un nouvel atelier de gravure" précise Marie-Claire Garreau. "La musique n'est pas en reste avec notre Conservatoire qui fait tous les ans le plein d'élèves : 700 enfants et adultes sont inscrits cette année au lieu de 630 l'an passé ! A la tête de l'école, un nouveau directeur, bien connu des amoureux de la musique, Alain Rémy."



> Le Musée Antoine Vivenel sera bientôt réaménagé



> Apprendre les Arts à Compiègne

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE

 **Sodimat**

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

03 44 85 42 32



**Rue des Vineux
60750 CHOISY AU BAC**

EUROSIGN

Signalisation Horizontale et Verticale
Peinture au sol - Parking - Logos

228, rue des Entrepreneurs
Parc d'activités LECURU
60610 LA CROIX ST OUEN

Portable 06 10 12 86 09
Tél. 03 44 75 63 21 - Fax 03 44 41 96 87


GRILLAGES DE PIERREFONDS
DEPUIS 1919

LES GRILLAGES DE PIERREFONDS
CLOTURISTE®
FABRICATION - VENTE - POSE


- CLOTURES
- PORTAILS
- AUTOMATISMES
- BARRIÈRES LEVANTES
- CONTRÔLE D'ACCÈS

Tél. 03 44 42 80 29 - Fax 03 44 42 07 64

Site Internet : www.grillages-pierrefonds.fr
Email : contact@grillages-pierrefonds.fr

ZI n°2 - Impasse du Pré Bernot - CS 60003
60618 LE MEUX

Tout un monde de solutions
pour un monde en construction



- Génie civil - Industriel - Environnement
- Bâtiment
- Réhabilitation - Renovation


Brézillon

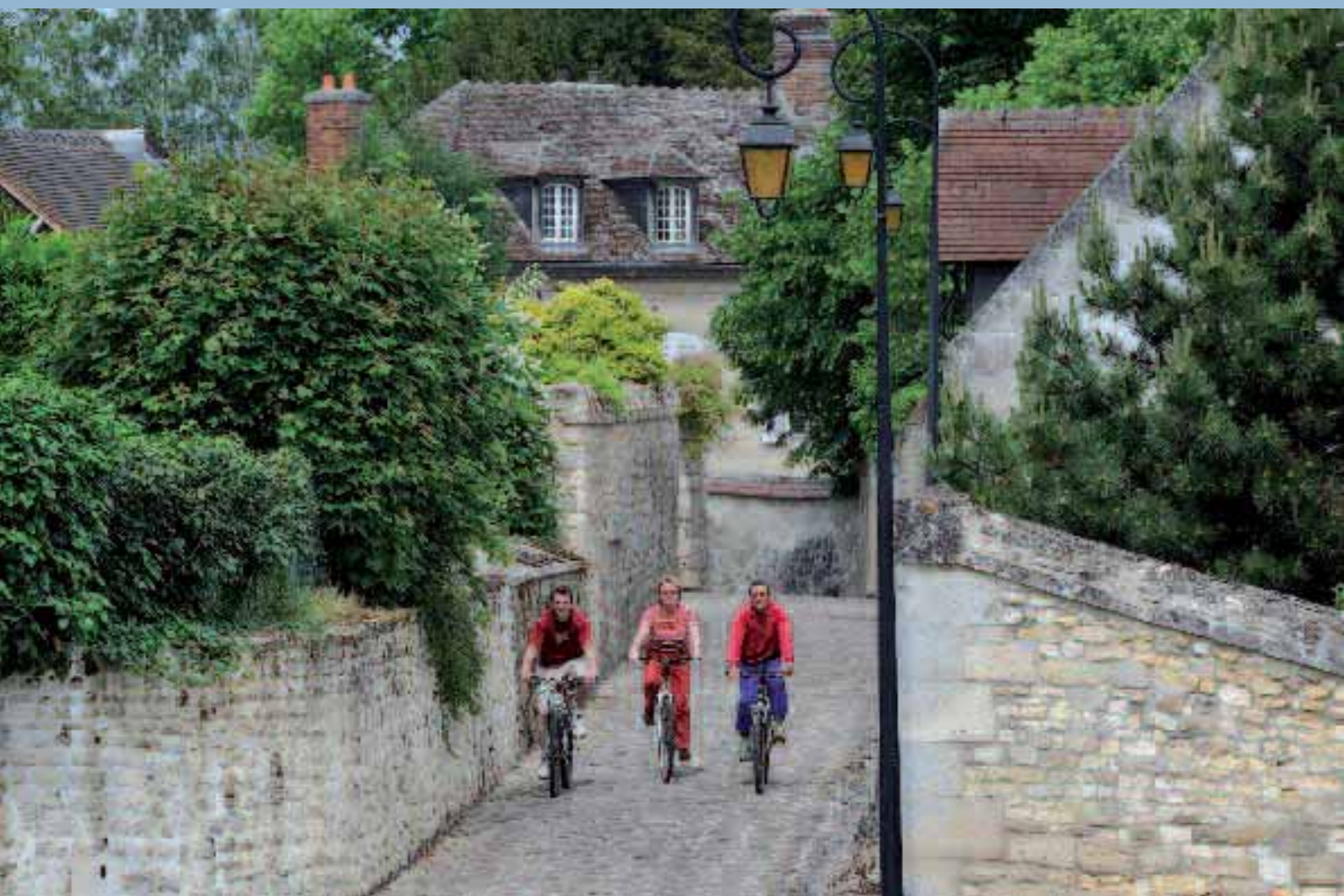
324, rue du Moulin St Blaise - 60403 Noyon Cedex
Tél. : 03 44 93 21 21 - www.brezillon.fr

Demouy

BÂTIMENT - GÉNIE CIVIL
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE TRAVAUX

29/31, rue de Bienville - 60280 CLAIROIX
Tél. : 03 44 40 16 08 - Fax : 03 44 40 31 64
contact@demouy.fr - www.demouy.fr





> Le quartier du Moulin Bacot à Clairoux



> Le Palais impérial s'anime d'un bivouac napoléonien

Jean-Pierre Lebœuf, vice-président de l'ARC et maire de Saint-Jean-aux-Bois, a repris la délégation de **Thierry Hochet**. Accompagné dans sa mission par **Baudoin Gérard**, vice-président de l'ARC et maire de Jonquières, chargé du patrimoine et des paysages, ils ont tous deux voulu une délégation forte. En effet, le tourisme est l'un des enjeux majeurs de l'agglomération pour les années à venir. Beaucoup d'efforts ont été faits ces dernières années et les projets ne manquent pas.



> **Jean-Pierre Lebœuf**, vice-président de l'ARC et maire de Saint-Jean-aux-Bois, le nouvel homme fort du développement touristique, en visite au Palais impérial

Tourisme

Les bons chiffres du tourisme

L'agglomération est attractive pour les touristes, comme l'attestent les derniers chiffres liés à la taxe de séjour. 272 600 personnes avaient séjourné à Compiègne en 2010 "et la fréquentation est en hausse de 12 % sur le premier semestre 2011 !" se félicite Jean-Pierre Lebœuf. Bénéficiant de nombreux atouts, le Compiégnois propose de surcroît une gamme d'hébergement qui s'étend avec de nouveaux gîtes ou maisons d'hôtes comme "La charmée" à Jonquières, la "Villa des roses" à Venette, "Les beaux-monts", "La noisette" ou "Du palais au jardin" à Compiègne.

Ces bons chiffres permettent de dégager des ressources grâce à la taxe de séjour (128 000 € en 2010), réinvesties dans des actions de développement. "C'est le cas par exemple du réaménagement de l'Office du tourisme (en janvier-février 2012) pour offrir un accueil de qualité : espace boutique, borne Wi-Fi, espace détente..." indique Jean-Pierre Lebœuf.

D'autre part, le site Internet est lui en cours de restructuration. Bilingue, il intégrera les données des bases départementales et régionales (centrale de réservation hébergement, programme des manifestations, terroir...). "Les documents et éditions ont été relookés avec une nouvelle identité visuelle plus claire et attractive" poursuit-il. Le dépliant touristique et

pratique est désormais traduit en néerlandais, complétant ainsi les documents en anglais, allemand, italien et espagnol.

Le rôle de l'Office du tourisme est également de s'impliquer dans l'organisation de manifestations comme cette année le Festival du film historique, les Promenades musicales, le Festival des forêts, le Salon des œufs décorés ou le Salon des antiquaires. "Pour 2012, la plus grande manifestation sera la Fête de la chasse et de la nature, le premier week-end de septembre. Plus régulièrement, un partenariat est établi avec l'ONF pour proposer des sorties (batraciens, chauves-souris, brame, champignons, mythes et légendes...)" indique quant à lui Baudoin Gérard.

Développer le tourisme, c'est aussi avoir une vision plus large et lointaine en valorisant les atouts du Compiégnois. C'est en ce sens qu'une collaboration est établie avec les Communautés de Communes de la Plaine d'Estrées, du Canton d'Attichy et de la Basse Automne. Elle a permis par exemple de réaliser une carte touristique commune pour promouvoir les complémentarités du Compiégnois.



> **Baudoin Gérard**, vice-président de l'ARC et maire de Jonquières

D'autres priorités sont établies



- Le développement du tourisme fluvial, avec une étude à mener pour lancer des produits thématiques et favoriser l'accueil des plaisanciers.
- La création d'aires de camping-cars (deux lieux sont actuellement pressentis).
- La promotion du Palais impérial, avec par exemple l'intégration à la marque "Ville impériale".
- La valorisation du patrimoine naturel, avec les pistes cyclables, ou encore l'obtention attendue du label "Forêt d'exception". L'ARC s'associe aux démarches de l'ONF sur le sujet, pour que Compiègne devienne une des 17 forêts labellisées en France.



> **Patrice Lesne**, vice-président de l'ARC délégué aux relations avec l'ONF et maire de Vieux-Moulin



> La Fête de la chasse et de la nature revient en 2012

Clariant - Usine de Lamotte
Des spécialités chimiques en Picardie

Des activités orientées vers l'élaboration et la fabrication de spécialités chimiques à forte valeur ajoutée, dont 60 % sont exportés : chimie minérale et organique, résines synthétiques et spécialités de chimie fine.

Des domaines d'application les plus variés : pharmacie, détergence, produits alimentaires, agriculture, pétrole, textiles, cosmétiques, papier, cuir, traitement des eaux, génie civil, ...

Clariant emploie près de 550 personnes et génère une sous-traitance locale importante.

Clariant - usine de Lamotte
60350 Trasly Breuil
tél : 03 44 85 40 00 - www.clariant.fr



Sté Industrielle de location de Groupe et de Pompe Immersée

✓ Vente ✓ Location ✓ Maintenance
✓ Tous travaux de pompage

8, Ile Jean Lenoble - 60150 JANVILLE

☎ **03 44 76 01 71**

Port. 06 07 54 56 86 - 06 11 04 71 41
Fax 03 44 76 10 63
E-mail : ste.pruvost@wanadoo.fr



Coudert
Groupe Monsegu

PLAQUELIE
CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION
ENTRETIEN
STRATÉGIE

11, rue du Fort St-Jacques - ZAC de Royalieu
60200 COMPIÈGNE
Tél : 03.44.20.86.51
Télécopieur : 03.44.86.08.73
email : coudert@sacoudert.com



Voirie - Assainissement
Réseaux divers - Démolition
Désamiantage - Recyclage

Rue du pont-des-Rets - 60750 CHOISY-AU-BAC

Tél. : 03 44 40 46 97



ENTREPRISE CAGNA

VRD - Travaux Publics
Pose de réseaux d'énergie
Assainissement eaux usées & pluviales
Adduction Eau Potable

ZAC de Mercières - Zone 3 - BP 70213
60202 COMPIÈGNE cedex
Tél.: 03 44 86 38 88 - Fax : 03 44 86 49 01




Une bioraffinerie végétale dans le secteur des oléagineux

Saipol, Diester Industrie, Oleon et Novance constituent à Venette une bioraffinerie végétale dans le secteur des oléagineux.

Ces sociétés transforment les graines de colza en produits destinés à l'alimentation humaine, la nutrition animale, aux énergies et à la chimie renouvelables.

Venette, berceau de l'innovation dans les énergies et la chimie renouvelables

Depuis près de 20 ans, Sofiprotéol et ses filiales développent les nouvelles utilisations du colza et du tournesol sur le site de Venette.

Diester Industrie valorise les huiles végétales en biocarburant (Diester) et en glycoline, Novance et Oleon l'élaboration des produits et formulations renouvelables, biodégradables et non toxiques à destination des industriels de nombreux secteurs d'activités.

Le Groupe mène également à Venette des recherches sur les biocarburants de deuxième génération (BioFuel) et sur la chimie du végétal (PLV.E.R.T.)



SAIPOL / Diester Industrie, Oleon et Novance sont des filiales du groupe Sofiprotéol
www.sofiproteol.com



Saipol / Novance / Oleon - BP 20605 Venette
60206 Compiègne Cedex - Tél : +33 (0)3 44 50 70 30



> Françoise Trousselle, maire adjoint, déléguée à l'information et à la communication

Françoise Trousselle, maire adjoint, déléguée à l'information et à la communication, a, cette année, axé sa mission sur la mise en place d'un tout nouveau site Internet, véritable portail intercommunal de la vie locale. Le web 2.0 qui met l'internaute au centre du système est lancé en février 2012.

Communication

Communiquer en web 2.0

www.compiegne.fr

Bien sûr il y a eu les 10 numéros de Compiègne Notre Ville et du Picantin, bien sûr il y a eu le bulletin annuel et le rapport d'activités sur les 3 années écoulées. Il y a encore eu l'accueil des nouveaux Compiégnois qui s'est fait cette année dans une ambiance toute particulière autour des cérémonies d'inauguration du Pont Neuf et il y a eu l'accompagnement traditionnel de toutes nos fêtes et événements municipaux.

Cependant, une grande partie des efforts se sont concentrés sur la restructuration du site Internet. "Nous avons eu une double, voire une triple mission dans ce domaine" précise Françoise Trousselle. "Nous devons en effet créer un portail commun pour la ville de Compiègne et pour l'agglomération tout en mettant en valeur l'ensemble des communes membres de l'intercommunalité. C'est chose faite en février avec un site flambant neuf qui a pour principale vocation de répondre aux besoins d'information de tous les internautes. Aujourd'hui, plus besoin de se demander qui de l'agglomération ou de la ville gère la collecte des déchets ou bien vers qui se tourner pour un problème de transport intercommunal. Toutes les informations sont regroupées au sein du portail commun www.compiegne.fr ou www.agglo-compiegne.fr."

"Le site Internet a entièrement été repensé pour qu'en 2 clics au maximum l'internaute trouve l'information recherchée. Outre la structure du site, l'ergonomie a aussi été modernisée et des onglets dynamiques permettent d'accéder aux formalités ou à l'e-administration. Nous nous sommes une fois de plus tournés vers l'échange et le service aux concitoyens. Nous espérons d'ailleurs pouvoir bientôt mettre en place les paiements en ligne qui compléteront l'offre de services déjà existante."

La collaboration avec le service informatique a permis de créer des liens avec l'ensemble des communes de l'ARC qui verront leur actualité apparaître en page d'accueil du site. La carte interactive permet aussi de retrouver toutes les communes avec une brève présentation accompagnée d'un lien vers leur site Internet. Le portail a donc pour vocation de s'enrichir des informations des 15 communes.

Ce site Internet sera également disponible dans toutes les chambres du Centre hospitalier via les écrans interactifs déjà présents. "C'est une action qui me tenait à cœur", précise Françoise Trousselle. "Pour les personnes hospitalisées, c'est une façon de s'ouvrir vers l'extérieur, de se tenir informées de l'actualité locale et peut-être d'oublier un temps sa maladie."

Communiquer ensemble

Les services communication ville et ARC vont être mutualisés en ce début 2012 dans un souci d'économie et de vision plus générale des enjeux de communication. "Nos territoires sont de plus en plus soumis à la concurrence. Il était donc nécessaire d'inscrire nos projets de communication dans ce cadre plus ambitieux de promotion de nos actions et de notre politique. Les élus de Compiègne et de l'agglomération ont donc fait le choix de renforcer leur stratégie de communication en mutualisant les deux services déjà existants", expliquent Françoise Trousselle, maire adjoint à la communication de la ville de Compiègne, et Eric de Valroger, président de la commission communication de l'ARC. "Il ne s'agit pas d'un transfert de compétence car chaque entité restera maître de sa communication, mais plutôt de mettre en commun des compétences."



> Conférence de rédaction du Compiègne Notre Ville (CNV) à l'école Hersan



> Le nouveau portail Internet de la ville de Compiègne et de l'agglomération compiégnaise



> Lâcher de ballons devant l'Hôtel de ville par le Volksbund de Brême, pour les 50 ans de l'organisation des camps de jeunes à Compiègne. La mission accomplie depuis un demi siècle : "travailler pour la paix par-dessus les tombes"



> Spectacle de danse commun entre les élèves de l'école de danse de Kiryat Tivon et ceux de l'école d'Anne Le Rouzic à l'AGEFAC

Depuis maintenant 2001, **Arielle François**, maire adjoint déléguée aux jumelages et aux relations internationales, œuvre avec enthousiasme aux liens de fraternité qui unissent Compiègne à ses 10 villes jumelles et à ses deux partenariats. Mais au-delà, **Arielle François** porte l'image de Compiègne à travers le monde.



> Arielle François, maire adjoint déléguée aux jumelages et aux relations internationales

Jumelages & relations internationales

Partage, échanges et amitié durable

Nos amis Brémois

Chaque année, le Volksbund de Brême organise à Compiègne un camp de jeunesse. Ceux-ci entretiennent les tombes de leurs aînés morts durant les guerres. Ce partenariat fidèle et ce travail pour la paix entre nos deux pays vient de fêter ses 50 ans. La preuve d'une véritable relation d'amitié durable.

La gastronomie au cœur des rencontres

Les liens d'amitié qui unissent Compiègne à ses dix villes jumelées passent aussi par la gastronomie. Depuis 2008, existe le Tour de Table des jumelages, buffet participatif permettant de découvrir les spécialités culinaires des 10 pays. Ces rencontres permettent aux Compiégnois, sans distinction, de pouvoir franchir les frontières du goût. Concrètement, plusieurs associations proposent des rencontres culinaires, des repas à thème, des cours et des stages de cuisine. N'oublions pas que l'UNESCO a promu la "gastronomie française" au rang de patrimoine immatériel de l'humanité.

Quand dynamisme rime avec musique et danse

Une chorale et une comédie musicale de Raleigh, l'orchestre du conservatoire d'Elblag, la chorale de l'UTC, un chœur médiéval de Landshut, la musique se partage entre villes jumelles.

Les professeurs du conservatoire de Compiègne sont allés à Kiryat Tivon, Elblag et Guimarães et des groupes musicaux ont été invités à Huy, Vianden et Landshut pour animer les manifestations locales.

Un 4^{ème} échange se prépare entre l'école de danse de l'AGEFAC et l'école de danse de Kiryat Tivon.

Ces artistes de talent, jeunes et adultes, offrent à nos habitants des spectacles dignes des plus grands.

Coopération décentralisée

Les 3^{èmes} rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée auront lieu en France du 27 au 31 août 2012. Les représentants des villes japonaises seront à Compiègne les 27 et 28 août pour découvrir la ville et l'agglomération. Ils visiteront les grandes infrastructures liées à la rivière, les pôles de compétitivité et de chimie verte, rencontreront des entreprises et seront accueillis dans nos lieux historiques et culturels.

2012, une année anniversaire

Cette année, la ville de Compiègne fêtera 50 ans de jumelage avec Arona et Landshut, 10 ans avec Elblag, sans oublier 45 ans avec Bury-St-Edmunds et 5 ans avec Guimarães.

Que d'occasions pour les associations de se mobiliser et de préparer de nombreux échanges culturels, sportifs et scolaires autour de ces événements.

De leur côté, les municipalités, amies de longue date, sont déjà au travail afin de préparer des programmes d'accueil. La ville de Compiègne projette d'inviter l'ensemble des villes concernées lors des Journées du patrimoine.

Ce sera l'occasion pour tous les Compiégnois de partager des moments sympathiques et festifs avec leurs amis de Landshut, Arona et Elblag...



> Voyage des associations de jumelage au Parlement européen à Bruxelles

"Faire connaître et aimer Compiègne... donner l'envie d'y revenir pour flâner, étudier, entreprendre et rencontrer des amis... tel est notre défi..." affirme avec enthousiasme Arielle François.



> Inauguration du terrain de rugby Jouve-Senez, le 19 novembre 2011, par le sénateur-maire et le député François-Michel Gonnot



> Le Marathon roller dans les Avenues



> La Fête des associations sportives sur le Pont Neuf

Qualité des équipements, encouragement à l'organisation d'événements sportifs, soutien au sport de haut niveau et au sport de masse, les piliers de la politique sportive ont été renforcés en 2011.

Christian Tellier, conseiller municipal délégué aux sports et à la jeunesse, et **Jean-François Caux**, conseiller municipal délégué aux équipements sportifs, maintiendront ce cap en 2012 avec le soutien de l'Office des sports.



> **Christian Tellier**, conseiller municipal délégué aux sports et à la jeunesse, et **Jean-François Caux**, conseiller municipal délégué aux équipements sportifs, avec **Nicolas Leday** et **Eric de Valroger**

Sports

Cap sur les JO

Des équipements qui s'améliorent

"De nombreux investissements et des rénovations particulièrement réussies ont été accomplis cette année" indique Jean-François Caux. Le chantier de rénovation des installations dédiées au rugby est désormais terminé après quinze mois de travaux. Des locaux plus grands, adaptés au haut niveau, répondent aux normes haute qualité environnementale. "Sobre en consommation énergétique, permettant la récupération de l'eau de pluie et particulièrement bien intégré à l'environnement forestier, les joueurs du Rugby Club Compiégnois évoluent désormais dans l'un des plus beaux stades au nord de Paris" précise Jean-François Caux.

Le gymnase Tainturier, lieu de mémoire du sport compiégnois (1959, le plus ancien de Compiègne), a été totalement rénové pour sa partie intérieure. Un nouveau sol sportif et des murs aux couleurs de la ville offrent des conditions d'entraînement meilleures à tous les usagers.

Afin de répondre à la demande croissante des licenciés du tennis Pompadour, deux nouveaux courts couverts de tennis ont été implantés à côté du stade Paul-Petitpoisson.

Enfin, grâce à la mise en place de nouveaux équipements électriques, le club d'escrime dispose désormais de meilleures conditions d'entraînement au gymnase avenue de Huy.

Des résultats sportifs encourageants

"Avec des conditions d'entraînements rendues favorables par la qualité des équipements, les résultats sportifs ont été particulièrement bons" se félicite Christian Tellier. Le Rugby Club a réalisé une très belle saison en participant au 16^{ème} de finale du championnat de France de Fédérale 2. Les Lions du Hockey club montent en 2^{ème} division nationale et l'équipe masculine de handball évolue désormais en Nationale 3.

Le public compiégnois, amateur de sport, a eu l'occasion de suivre de grands événements : la Coupe d'Europe de BMX, les championnats de France d'athlétisme espoirs et scolaires, les championnats de France scolaires de badminton qui ont ponctué l'année 2011. Le Meeting national de natation devient un événement incontournable, avec cette année la participation de Jérémy Stravius, champion du monde en titre.

Les rendez-vous 2012

"La Fête du Pont Neuf a été l'occasion d'organiser un Forum des sports inédit. Devant un tel succès, rendez-vous est d'ores et déjà pris sur le Pont Neuf en septembre pour le Forum 2012" nous informe Christian Tellier.

Paris-Roubaix, le Raid Impérial VTT, le trophée des Hauts de France en patinage, le tournoi de jeunes de hockey sur glace, les courses à pied pour tous, comme le Tour des Beaux-Monts ou la Course des Deux Châteaux, feront partie des temps forts de 2012, avec une nouveauté cette année, la Compiégnoise, un 10 km réservé aux femmes dans les rues de Compiègne qui se déroulera le 3 juin.

Le 14 avril, le sport et la culture seront réunis à l'occasion du Salon du livre sportif qui se déroulera à la bibliothèque Saint-Corneille.

Le week-end des 21 et 22 septembre, les meilleurs archers seront réunis à Compiègne à l'occasion du championnat d'Europe des clubs.

"2012, année olympique qui ne manquera pas d'enjeu pour les Compiégnois ! A quelques centaines de kilomètres de nous, les Jeux Olympiques se dérouleront à nos portes, chez nos amis anglais, et nous encourageons de tout notre cœur les Compiégnois susceptibles d'y participer, Cyrielle Delamare en tir à l'arc, Eva Ailloud en BMX, Jean-Christophe Bette et Mickaël Molina en aviron, Stéphane Ehlen au saut à la perche ou encore Jérôme de Meyere en natation handi-sport" encourage Christian Tellier.



> Nouveaux équipements électriques pour l'escrime



> La salle Tainturier a été remise à neuf



> Les jeunes de Brême rendent hommage aux soldats français et allemands morts pour leur pays



> Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens combattants, passe en revue les officiers de l'Ecole d'Etat-major

"Ce n'est pas parce que l'Ecole d'Etat-major, à qui nous souhaitons d'ailleurs bonne chance, s'en va, qu'il faut négliger le lien Armée-Nation", souligne **Joël Dupuy de Méry**, conseiller municipal délégué à la citoyenneté et aux relations avec l'armée.
 "Nous devons, bien au contraire, intensifier nos efforts pour le maintenir."



> Joël Dupuy de Méry, aux côtés du général Guy Delamarre, directeur de l'Ecole d'Etat-major, commandant d'armes de la place de Compiègne

Citoyenneté

Le lien Armée-Nation doit être maintenu

Quatre axes d'action vont être mis en œuvre dans les années à venir pour intensifier le lien Armée-Nation.

Une maison pour les anciens combattants

Sur le site de l'Ecole d'Etat-major, un espace parfaitement intégré au nouvel aménagement du lieu, sera réservé aux associations patriotiques. Sous l'égide du Comité de coordination, les anciens combattants pourront ainsi bénéficier d'un local pour se réunir. "Cette présence des associations patriotiques, sur un lieu historiquement dédié à l'Armée, représente tout un symbole dans la continuité de la présence militaire à Compiègne" précise Joël Dupuy de Méry.

Un passé militaire toujours présent

Le rôle du Comité de coordination et des présidents d'associations patriotiques sera, même s'il n'y a plus de présence militaire officielle à Compiègne, de rappeler aux jeunes et aux moins jeunes notre histoire militaire et les sacrifices consentis jusqu'à nos jours par les soldats français, notamment en Afghanistan.

Pour cela, les porte-drapeaux des associations patriotiques auront un rôle primordial à jouer, par leur tenue et leur présence lors des cérémonies commémoratives.

Une journée Armée-Nation ouverte à tous

En étroite liaison avec le délégué militaire départemental, une journée Armée-Nation sera mise en place à Compiègne pour présenter les différentes facettes de notre Armée (Terre, Air, Mer, Gendarmerie). Cette journée, ouverte à tous, permettra notamment de découvrir la richesse et la variété des métiers que l'Armée est en mesure de proposer aux plus jeunes ainsi que la formation permanente qui y est assurée.

A la rencontre des scolaires

Une fois par an, l'Armée et la Direction Centrale du Service National seront invitées à rencontrer les élèves des collèges et lycées de Compiègne et de l'agglomération pour leur présenter les missions actuelles de notre Armée et son fonctionnement. Il s'agira également d'évoquer l'importance des Journées d'appel pour notre jeunesse.

Les jeunes Compiégnois témoins de l'histoire

Par la signature de chartes patriotiques, la ville s'associe aux établissements scolaires qui s'engagent à accompagner leurs élèves dans un travail pédagogique du souvenir et délèguent chaque année des élèves lors des commémorations.

A l'image des autorités civiles et militaires, ceux-ci participent activement, par la lecture de textes et des dépôts de gerbes, aux manifestations patriotiques.

L'institution Guynemer participe à la cérémonie dédiée au héros des ailes françaises, Georges Guynemer, tombé pour la France lors de sa dernière mission le 11 septembre 1917.

Le collège Jacques Monod commémore les victimes de la déportation, le dernier dimanche d'avril.

Le lycée Mireille Grenet rend hommage aux Harkis, forces supplétives de l'Armée française qui ont combattu plus particulièrement en Indochine et en Afrique du Nord, le 25 septembre.

Le lycée Charles de Gaulle a choisi le 8 mai 1945, date anniversaire de l'armistice qui mit fin à la deuxième Guerre mondiale.

L'institution Notre Dame de la Tilloye participe à l'hommage rendu le 8 juin aux soldats morts en Indochine.

Le lycée Pierre d'Ailly est présent à la cérémonie du souvenir de l'Appel du 18 juin.



> Une stèle en hommage aux jeunes résistants est inaugurée au Mémorial de l'internement et de la déportation



> L'armée polonaise présente à la Clairière de l'armistice

Ce fut une fête comme on n'en avait pas vu depuis longtemps, les villes de Compiègne et de Margny, avec l'ARC, ont célébré l'ouverture du nouveau pont de centre d'agglomération. De mémoire de Compiégnois on se souviendra de l'inauguration du Pont Neuf ! "Une réussite sous un soleil radieux" se rappelle avec émotion **Evelyse Guyot**, maire adjoint déléguée aux fêtes et cérémonies.



> Evelyse Guyot, maire adjoint déléguée aux fêtes et cérémonies, rencontre le Père Noël

Festivités

Tous sur le Pont Neuf

La rive droite ; une entrée de ville modernisée

L'événement était d'envergure et surtout, il a regroupé les savoir-faire de nombreux services de la ville et de l'agglomération mais également a permis un partenariat accru avec Margny-lès-Compiègne. "Je suis particulièrement satisfaite de cette dynamique qui s'est mise en place autour de l'organisation de cet événement majeur pour le territoire. Les équipes de Compiègne et de Margny, avec tous les acteurs de l'agglomération, se sont engagées pour offrir aux habitants une belle fête populaire" se félicite Evelyse Guyot. "Ce fut en effet un beau moment avec des opérations culturelles et des actions plus grand public. Cette fête, nous l'avions conçue pour tous les habitants de l'agglomération et je pense que chacun a pu y trouver du plaisir. D'ailleurs, l'affluence qu'a connue cette journée m'incite à réfléchir à de nouvelles actions menées dans ce même sens de partage et d'équilibre entre la culture, le sport et la fête à proprement parler !" précise l'élue. "Je tiens particulièrement à ce que ces nouvelles animations participent à l'essor touristique."

Faire la fête et découvrir son patrimoine

"Nous avons aussi une forte volonté municipale de créer, de tisser un lien social à travers l'organisation de nos fêtes. Les fêtes participent ainsi à l'attachement que nous avons pour notre ville, nous renforçons

le lien identitaire" explique Evelyse Guyot. Effectivement, bon nombre des fêtes compiégnoises se rattachent au passé, à la culture locale comme les fêtes Jeanne d'Arc, les Automnales du Palais impérial ou tout simplement la Fête du muguet qui nous ramènent vers un théâtre commun. "Notre rôle est bien sûr d'animer la ville mais au-delà c'est une véritable politique publique que nous mettons en place.

Nous faisons découvrir des lieux ; le Festival des forêts que nous soutenons au cœur de la forêt domaniale, Parcs en fête qui se déroule dans nos jardins municipaux ou encore Compiègne plage et nous permettons aux Compiégnois d'investir les nouveaux équipements comme le Pont Neuf ou plus anciennement la bibliothèque, le cloître. Ce sera bientôt le tour du Musée Antoine Vivenel et du Musée lapidaire de Saint-Corneille", conclut l'élue.



> Le Réves'veillons sur l'île de Venette



> Les fêtes Jeanne d'Arc



> Festupic



*La vie
de nos
communes*

Armancourt

> Contact : 03 44 83 43 07



Eric Bertrand
Maire d'Armancourt

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 26 mars au 10 décembre : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : mercredi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : samedi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes ScolasTIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Un village accroché à ses valeurs

Armancourt est un petit village accroché à sa colline et à ses valeurs. Les associations du village et la mairie aiment rassembler les Armancourtois autour d'une vingtaine de manifestations qui sont autant de rendez-vous festifs pour tous. Nous notons une forte mobilisation, au fil des années, de la population et des villages aux alentours. "L'esprit village" est encore vivant au sein de notre commune, pour le plaisir des villageois.

Pour compléter le bien-être des habitants, la municipalité œuvre chaque jour. En 2011, nous avons fait des travaux pour amener le gaz naturel de toutes les rues de la commune, nous avons rénové des bâtiments, la voirie et aménagé les berges pour mettre en valeur

la rivière Oise. Toutes ces opérations ont été effectuées sous un contrôle budgétaire rigoureux et une information régulière. Le développement d'Armancourt est maîtrisé sans négociation avec la protection de notre patrimoine naturel et du confort des habitants. C'est dans cet esprit que nous avons tracé le cheminement de la piste cyclable qui sera réalisé par l'ARC en 2012. Celle-ci reliera nos villages complices de Jaux, Le Meux et de Jonquières.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à Armancourt pour une visite ou pour y vivre.

www.armancourt.fr



Bienville

> Contact : 03 44 83 21 50



Agnès Gastiger
Maire de Bienville

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 28 mars au 12 décembre : mercredi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : jeudi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes ScolasTIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Préservation des bâtiments communaux

Année 2011 :

- Remplacement du plomb sur le réseau d'eau potable du domaine public. Le coût des travaux s'est élevé à 134 479,03 euros TTC pour 61 habitations (financement par le concours de l'Etat, l'ARC et la commune).
- Rénovation du mur du cimetière : 1^{ère} tranche réalisée en mars 2011 pour un montant de 9 983,55 euros TTC.

Année 2012 :

- Rénovation du mur du cimetière : poursuite des travaux, la restauration complète est prévue pour 2013 (devis en cours), financement communal.
- Réfection de la toiture mairie école (devis en cours), financement par la commune, avec le concours de l'Etat et l'ARC.
- Installation d'un abribus pour la somme de 6 021,99 euros TTC, financement par la commune et l'ARC.



> Travaux de remplacement du plomb



> Rénovation du mur du cimetière



> L'église de Bienville sous la neige

Choisy-au-Bac

> Contact : 03 44 85 33 00



Jean-Noël Guesnier
Maire de
Choisy-au-Bac

La collecte des déchets :

Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 27 mars au 11 décembre : mardi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : jeudi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Ouverture du viaduc

Le viaduc Oise-Aisne de la rocade nord-est serpente majestueusement au-dessus de la bouche d'Oise. Il permet de désengorger Choisy-au-Bac et d'éviter le pont "Englebert" et le passage à niveau à Clairoux. C'est grâce à Michel Woimant, qui a mis ce projet sur de bons rails et m'y a associé depuis 1997, et à Philippe Marini, qui a rassemblé les financements nécessaires en 2005, que ce projet a vu le jour. Le Défi du viaduc des 18 et 19 juin restera un événement majeur pour le Compiégnois. Grâce à des centaines de bénévoles et des partenaires d'exception, 20 000 personnes ont foulé cet ouvrage pendant 2 jours de liesse.

Inoubliable comme le furent les fêtes en 2011 : bouquet provincial, festival des forêts, 14 juillet, festival de cuivres, journées du

patrimoine, rando aventure, Téléthon avec un exceptionnel enduro-moto, soirées de la commission des fêtes, de l'atelier musical et de la médiathèque... Les associations ont obtenu de bons résultats jusqu'au plan national.

2012 verra la fin de l'exploitation de la carrière des Muirs et le début de son réaménagement.

Le projet de canal Seine-Nord Europe entraînera des réflexions sur le franchissement de l'Oise côté Clairoux, le transfert de la zone commerciale "Goujon" et la relocalisation du club d'aviron.

Les logements du lotissement des Marronniers devraient sortir de terre. La ZAC du Maubon pourrait voir ses premiers coups de pioche. Choisy fêtera ses 20 ans de jumelage avec Sible Edingham.



> Le Défi du viaduc



> Le bouquet provincial



> La course cycliste André Mahé

Clairoux

> Contact : 03 44 83 29 11



Laurent Portebois
Maire de Clairoux

La collecte des déchets :

Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 28 mars au 12 décembre : mercredi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : jeudi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne.

Les lignes TIC desservent aussi la commune. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Une commune tournée vers l'avenir

L'année 2011 a été marquée par l'ouverture de grands chantiers qui tournent résolument la commune vers l'avenir.

- Parmi ces projets, il y a l'ouverture du **viaduc** qui facilite l'accès vers l'est de Compiègne mais surtout qui désengorge une partie de la RD 932 (rue de la République) supprimant, pour les riverains, le bruit et les rejets des 14 500 véhicules, dont de nombreux poids-lourds. Il reste encore à embellir cet ouvrage et c'est un des points d'attention de la municipalité, qui travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat, pour végétaliser le barreau et ses alentours.
- Un autre grand chantier, entamé en 2011, est la **réhabilitation de la rue de la République** (RD 932). Etant donné l'importance de l'ouvrage, les travaux seront découpés en trois tranches échelonnées jusqu'en 2014. Le projet s'attache à améliorer le cadre de vie des riverains (aménagement d'une allée piétonne, d'une piste cyclable,

de parterres paysagers, mise en sécurité des passages piétons et des arrêts de bus).

- Enfin, en 2011 a débuté l'étude pour remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) par le **Plan Local d'Urbanisme** (PLU). Ce document a pour objectif non seulement de régir l'urbanisme de la commune en fixant les droits à construire, mais également de planifier les modalités d'un développement durable et harmonieux du territoire. C'est un projet de ville qui dessine le visage de Clairoux pour demain. Ce chantier, démarré en avril dernier, devrait aboutir en juin 2013 après plusieurs phases de concertation avec la population dont un mois d'enquête publique.

La municipalité travaille à inscrire la commune dans le futur en préservant ses atouts fondamentaux, à savoir son esprit "village", son aspect verdoyant avec le Mont Ganelon et son côté pittoresque.



> Le viaduc Clairoux-Choisy



> L'aménagement de la rue de la République



> Un PLU pour préserver les atouts du village

© Pascal Stullem

Janville

> Contact : 03 44 76 01 40



Sadi Guerdin
Maire de Janville

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 28 mars au 12 décembre : mercredi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : jeudi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Beaucoup de travaux et un nouveau lotissement

Beaucoup de travaux, finis ou en cours, pour cette petite commune qui poursuit sa transformation afin d'améliorer le quotidien de la vie de ses habitants.

- **Lotissement du Maraiquet** : la vente des terrains est bien partie avec cinq compromis de vente signés pour l'instant sur les 12 prévus. Pour tout renseignement, contacter la mairie ou l'ARC.
- Suite aux **travaux de RTE** (Réseau de Transport d'Electricité), qui a construit une liaison électrique souterraine de 63 000 volts en plein centre de la D 932, la commune a négocié la **réfection totale de la route** sur son passage.
- **L'aménagement de la voirie Grand-Père**, suite aux nouvelles constructions, a été réalisé.
- **Le renforcement électrique de la partie sud** de Janville est enfin terminé, au grand soulagement des riverains.

- Toujours dans le cadre de l'amélioration de la vie quotidienne, plusieurs rues se sont vu refaire un **gravillonnage**.
 - **Labri couvert du cimetière** est devenu opérationnel après la pose des bancs, pour se reposer ou se recueillir au calme.
 - **Le logement au-dessus de l'école** a été transformé en bureau.
 - **Les portes et fenêtres de la salle des fêtes** ont été changées pour économiser l'énergie.
 - Un **passage pour handicapés** permet désormais un meilleur accès à la **place des fêtes**, lors de nos diverses manifestations.
- Projets début 2012**
- Changement des tuyaux du réseau d'eau devenus trop vétustes et provoquant beaucoup de fuites.
 - Etude en cours pour la refonte du stationnement sur la D 932.
 - Création d'un parking devant le cimetière.



> Emplacement du futur lotissement du Maraiquet

Jaux

> Contact : 03 44 83 40 05



Christian Navarro
Maire de Jaux

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 26 mars au 10 décembre : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : mercredi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : samedi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne.

Les lignes TIC desservent aussi la commune. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

L'innovation, moteur de notre développement

Au pied du mont Saint-Pierre, à proximité des écoles, des services et des commerces, face au lycée Charles de Gaulle, en plein cœur de notre commune, l'année 2012 verra émerger un petit programme immobilier exemplaire. Exemplaire par son concept bioclimatique, exemplaire par sa qualité architecturale et son intégration, exemplaire par son programme intergénérationnel et sa mixité. Il combine de l'accession à la propriété pour les familles avec du locatif social pour les personnes âgées. Ce programme s'intègre dans notre projet municipal qui a pour objectif de créer une véritable dynamique au service du cadre de vie de nos concitoyens.

Ces dernières années, nous avons mis en œuvre un important programme de rénovation, de requalification et de mise en valeur du patrimoine de notre commune. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, il a permis de valoriser l'identité de notre village et de créer une véritable dynamique.



Les prochaines étapes vont consister à :

- Poursuivre l'effort de rénovation et de requalification urbaines.
- Réaliser un programme d'habitat et de développement de l'activité économique innovant et très qualitatif.
- Organiser la requalification et la rénovation de la zone commerciale.
- Favoriser une mutation de notre agriculture intensive vers une agriculture de proximité en lien avec la ville et plus respectueuse de notre environnement.

Ce programme très ambitieux se veut un véritable projet d'aménagement de notre territoire qui prend en compte tous les critères importants du développement durable. Il a pour objectif de participer à la dynamique de notre agglomération et de notre département. Le bien-être du citoyen sera au cœur de ce projet et l'innovation en sera la locomotive. Innovation en raison de sa globalité, innovation dans l'habitat, innovation sur les formes urbaines, innovation sur l'organisation urbaine, innovation sur un nouveau concept de zone d'activité commerciale, innovation enfin avec une nouvelle agriculture.

Dans un contexte économique difficile et à l'approche d'échéances électorales importantes, nous souhaitons démontrer avec ce programme, que les collectivités locales peuvent, à condition de faire preuve d'efficacité, de performances et d'innovation, proposer et réaliser des projets qui favorisent la qualité de vie de nos concitoyens.

Jonquières

> Contact : 03 44 37 39 00



Baudouin Gérard
Maire de
Jonquières

La collecte des déchets :

- Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h
- **Déchets verts** du 27 mars au 11 décembre : mardi
 - **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : mercredi
 - **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : samedi
 - **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754



> Le nouveau logo de Jonquières



Préserver et maîtriser notre environnement

Jonquières signifie étymologiquement "là où il y a le jonc". Cette plante vivace se développe sur des terrains hydromorphes notamment au lieu-dit "La mare à joncs". Le **logo de Jonquières**, élaboré en collaboration avec le service communication de l'ARC en juillet 2011, nous rappelle cette identité.

Dans le bulletin annuel de l'agglomération, paru en janvier 2011, nous annonçons la **création d'un cimetière paysager** sur les pentes du Mont Clergé à Jonquières. Le 18 avril 2011, en présence des élus de Jonquières et de l'agglomération, Madame le Sous-Préfet plantait un buis, arbuste symbolique, à l'entrée de ce cimetière paysager. Ce projet pensé dès le remembrement des propriétés de 1970, étudié en 2007, décidé et financé en 2008-2009 est maintenant réalisé. Il

répond à tous les rites funéraires souhaités aujourd'hui et respecte la mémoire du village.

Pendant les vacances scolaires, la **rénovation du groupe scolaire** s'est poursuivie et s'achèvera en 2013. La réhabilitation de bâtiments agricoles en logements, le développement maîtrisé de nouvelles constructions, le nouveau service petite enfance nous permettront d'accueillir de nouvelles familles.

En 2012, avec le concours de l'ARC et du CAUE, nous étudierons **une entrée plus sécurisée dans le village** par la rue des Jonquilles. Jonquières, village fleuri, mérite une visite. Bientôt, **une liaison douce** Saint-Jean-aux-Bois ou Vieux-Moulin/Compiègne/Jaux/Armancourt/Le Meux/Jonquières le permettra.

La Croix Saint Ouen

> Contact : 03 44 41 20 43 - www.ville-lacroixstouen.fr
secretariatdumaire.com@mairie-lacroixstouen.fr



Jean Desessart
Maire de
La Croix Saint Ouen

La collecte des déchets :

- Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h
- **Déchets verts** du 26 mars au 10 décembre : lundi
 - **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : mercredi
 - **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : samedi
 - **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne. **Les lignes TIC** desservent aussi la commune. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Une commune entre rivière et forêt

Avec 4 718 habitants, une vingtaine de professions libérales, une quarantaine de commerçants et une centaine d'entreprises, La Croix Saint Ouen est une commune où il fait bon vivre et entreprendre. Son environnement, sa situation géographique, ses infrastructures attirent de nombreux entrepreneurs et de nouveaux habitants. Aménagés par l'intercommunalité, les parcs d'activités sont de plus en plus plébiscités par les entreprises. L'accompagnement et le suivi sur-mesure par l'ARC sont une des clefs de réussite de ces ZAC. L'ARC est un formidable accélérateur de développement économique au service des entreprises et de leur projet (recherche du site d'implantation, instruction du permis de construire...). Avec 32 entreprises et 912 emplois, la commercialisation de la **ZAC des Longues Rayes** est aujourd'hui achevée. Le **Parc tertiaire et scientifique** accueille actuellement 35 entreprises et 673 collaborateurs. En 2011, de

nouveaux entrepreneurs ont choisi de s'y implanter et le site devrait compter, d'ici ces prochaines années, environ 2 000 emplois avec l'arrivée de Webhelp.

Si l'activité économique en périphérie de notre commune se porte bien, nous devons veiller à maintenir et à **développer nos commerces et services de proximité**. L'étude de revitalisation engagée en 2010, avec l'aide des services de l'ARC et du cabinet Bécard & Palay, est un des outils mis à disposition pour comprendre les enjeux de revitalisation de notre centre-ville. Les Rendez-Vous Citoyens ont permis un dialogue large et constructif avec les habitants. Nous comptons également sur la nouvelle association des commerçants pour apporter un nouveau dynamisme au commerce local.

La fin de l'année 2011 aura aussi permis de solutionner et de lever les derniers obstacles pour le démarrage de la **Zone des Jardins** et 2012 verra le démarrage de nouvelles constructions, tant attendues, par vous tous.

Enfin, il convient de souligner le rôle essentiel de nos associations. La vie associative est un véritable moteur de la culture et des animations de proximité, qui permet à chacun de trouver des sources d'épanouissement.

L'avenir se construit tous les jours avec vous et pour vous.



Le Meux

> Contact : 03 44 41 51 11



Evelyne
Le Chapelier
Maire de Le Meux

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 26 mars au 10 décembre : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : mercredi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : samedi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Amélioration du cadre de vie et de loisirs

Depuis septembre 2011, **des appareils fitness** extérieurs ont été installés entre la salle de danse et le city stade, près de l'école élémentaire. Petits et grands, et aussi les handicapés, peuvent se détendre et entretenir leur anatomie en libre-service.

Notre village s'est enrichi de professionnels de la santé, Le Meux compte désormais **3 maisons médicales**.

- Un premier bâtiment, le cabinet des deux chirurgiens-dentistes déjà installés sur la commune.
- Le deuxième bâtiment regroupant une ophtalmologiste, les infirmières ainsi qu'un dermatologue.
- Quant au 3^{ème} bâtiment, le kinésithérapeute, la pédicure-podologue et l'orthophoniste intègrent leurs locaux en ce début d'année 2012.

Trois nouveaux logements au-dessus de La Poste.

La commune vient d'achever la réalisation de trois nouveaux logements dans le bâtiment situé au-dessus de La Poste (1 studio, 1 type II et 1 type IV en duplex). La mise en location a débuté fin décembre 2011.

Robert Ternacle est décédé le 31 décembre 2011 au terme d'une longue maladie. Lors des obsèques, la commune lui a rendu un hommage appuyé en reconnaissant son action pour le développement du village.



> Les appareils de Fitness installés en extérieur pour tous



> Les 3 maisons médicales de Le Meux

Margny-lès-Compiègne

> Contact : 03 44 90 73 00



Bernard Hellal
Maire de Margny-lès-Compiègne

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 28 mars au 12 décembre : mercredi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : mardi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : vendredi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne.

Les lignes de bus TIC desservent également la commune.

Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Un développement maîtrisé et harmonieux

Margny-lès-Compiègne confirme chaque jour davantage son rôle majeur dans la mutation de l'agglomération. Le Pont Neuf, élément récent et concret de rapprochement des deux rives, favorise aujourd'hui sa place privilégiée au cœur des cités.

Quartier de la Prairie, Hauts de Margny sont investis par les Margnotins mais également par d'autres acteurs économiques qui savent y reconnaître une attractivité et des atouts incontestables. Qualité de vie et bien-être alliés à une situation privilégiée en font une "ville où il fait bon vivre".

Margny-la-Ville, dernier secteur en mutation signera prochainement un épilogue haut en couleurs. L'îlot 2 sortira bientôt de terre pour

offrir 4 bâtiments et des espaces de détente pour tous. 2 300 m² de commerces et de services, 820 m² de bureaux, plus de 70 places de stationnement à proximité de la gare dont des places minute avenue Raymond Poincaré répondront aux besoins et désirs des habitants et commerçants ; 3 000 m² d'espaces verts, des pistes cyclables aménagées aux alentours...

Margny se développe, certes, mais avec la recherche permanente de sérénité et d'harmonie alliée à un dynamisme économique indispensable à son expansion.

Margny-lès-Compiègne, exemple d'une transmutation profonde et durable !



Saint-Jean-aux-Bois

> Contact : 03 44 42 84 18



Jean-Pierre Leboeuf
Maire de Saint-Jean-aux-Bois

La collecte des déchets :

Enlèvement à partir de 8h,
sortie des sacs le matin à partir de 7h30

- **Déchets verts** du 27 mars au 11 décembre : mardi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : jeudi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères
du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas'TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Les attraits d'un village forestier

Saint-Jean-aux-Bois sait être attentif à son environnement tout en continuant les aménagements nécessaires pour faciliter la vie au quotidien.

Les travaux 2011

L'assainissement individuel a été entièrement réalisé avec le soutien et l'accompagnement de l'ARC. La rue des Meuniers a été aménagée sur toute sa longueur de même que le hameau des Kharites. Aujourd'hui 99 % des solitaires ont l'Internet Haut Débit !

Nos projets pour 2012

Nous allons terminer l'assainissement collectif au niveau du chemin des Prés de Saint-Jean, de Malassise et de la station de La Brévière. Nous profiterons de la tranchée de l'assainissement pour passer la canalisation d'eau et les fourreaux électriques chemin des Prés de

Saint-Jean. En automne, nous prévoyons la réalisation de l'arboretum. Nous en profiterons pour rénover nos toilettes publiques et les rendre accessibles aux handicapés.

Les temps forts de la vie associative

La Mémoire de Saint-Jean a réalisé, en association avec Jean-Pierre Gilson, un livre "Portrait d'un Village Forestier" que vous trouverez en librairie ou en vous renseignant auprès de l'association ou à la mairie.

Notre maison du village propose une exposition presque tous les week-ends et il faut noter le dynamisme de notre bibliothèque et des deux associations de l'abbatiale dans l'organisation de concerts. Saint-Jean et les fêtes organise différentes manifestations, la brocante, les feux de la Saint Jean... Toutes les semaines, une manifestation se déroule dans notre village. Nous invitons les amoureux de Saint

Jean à découvrir le blog de notre ami Robert (www.niddanslaverdure.fr) pour mieux nous connaître. A noter que nous avons aussi deux bonnes adresses : La Fontaine Saint-Jean comme bistrot de pays et La Bonne Idée, le seul restaurant étoilé par le guide Michelin de l'agglomération Compiègnoise !



> Photo extraite du livre de J-P Gilson "Portrait d'un village Forestier"

> Saint-Jean-aux-Bois sous la neige

Saint-Sauveur

> Contact : 03 44 38 70 70



Jean-Claude Granier
Maire de Saint-Sauveur

La collecte des déchets :

Enlèvement à partir de 5h,
sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 27 mars au 11 décembre : mardi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : jeudi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères
du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas'TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne. Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

2011 : année de réalisation de nos projets

• **Le centre-bourg** : après la démolition du site industriel des anciennes broseries, les travaux de dépollution et de consolidation des terrains ont été réalisés. La prochaine étape, en ce début 2012, sera la réalisation de l'assainissement et de la pré-voirie. La construction du premier bâtiment locatif débutera en mars 2012 et la livraison est prévue pour le second semestre 2013. En attendant cette échéance, les habitants de Saint-Sauveur seront consultés pour donner un nom à la nouvelle place qui sera réalisée.

• L'autre grand chantier concerne la **zone artisanale des Prés Moireaux** et la construction du crématorium. Les axes de circulation et l'assainissement des terrains sont terminés. Il y a 10 lots d'un total de 5,7 hectares qui sont proposés à des artisans ; 3 ont déjà été réservés. Concernant le crématorium, le candidat retenu sera prochainement désigné, le début des travaux interviendra courant

2012 pour s'achever pendant le premier semestre 2014.

- **La place René Evoly** a entièrement été rénovée ainsi que la descente permettant une meilleure mise en valeur de l'église.
- Un **audit** a été réalisé pour **améliorer la circulation et le stationnement** dans notre village. Une réunion publique s'est tenue en janvier pour trouver les meilleures solutions.
- Enfin, un panneau lumineux a été installé au centre du village pour annoncer les manifestations et informations pratiques aux habitants.

Avec l'aide de l'ARC, Saint-Sauveur continue de se moderniser. Après la cantine scolaire, le périscolaire, le centre aéré, les nouveaux bâtiments municipaux, la salle de réunion des associations, les engagements et réalisations de 2011 s'inscrivent résolument dans cette évolution positive pour le village et ses habitants.



> Travaux du centre-bourg

> Rénovation Place René Evoly

Venette

> Contact : 03 44 83 29 33



Renza Fresch
Maire de Venette

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 28 mars au 12 décembre : mercredi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : mardi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : vendredi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas'TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne.

Les lignes de bus TIC desservent également la commune.

Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Ils inventent notre futur à Venette

L'avenir se fonde sur l'innovation. Nous avons besoin de chercheurs pour progresser, pour trouver de nouvelles solutions techniques, mais aussi sociales, de nouveaux métiers et donc de nouvelles formations.

- **Novance et P.I.V.E.R.T.**, labellisé par l'Etat le 1^{er} juin 2011 comme Institut d'Excellence pour la chimie du végétal, sera le 1^{er} Centre Européen de Recherche à rayonnement mondial. 150 chercheurs, ingénieurs et enseignants seront réunis sur un campus technique de 4 000 m² courant 2013. Ce projet inventera de nouveaux métiers, donc de nouvelles offres de formation.
- **Novance et BioTfuel** : ce pilote (démonstrateur industriel) sera

mis en service fin 2012 pour la réalisation d'un biocarburant 2^{ème} génération à base de débris végétaux.

- **Alutech**, 1^{ère} fonderie d'Aluminium Automobile pour l'Europe, sera construite au Parc d'activités du Bois de Plaisance ; son ouverture est prévue en septembre 2012, avec comme objectif la création d'environ 150 emplois industriels.
- **Proméo formation**, inauguré le 14 juin 2011 au Parc d'activités du Bois de Plaisance, a pour objectif d'accueillir 700 apprentis et 6 000 stagiaires en formation continue par an.
- **INERGY** construira son Centre Européen de Recherche et Développement au Parc d'activités du Bois de Plaisance.



© J. Amans (Agence Creative Commons)



> Le Parc technologique des rives de l'Oise



> Proméo au Parc d'activités du Bois de Plaisance

Vieux-Moulin

> Contact : 03 44 85 60 99



Patrick Lesne
Maire de Vieux-Moulin

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 5h, sortie des sacs la veille à partir de 20h

- **Déchets verts** du 27 mars au 11 décembre : mardi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **emballages recyclables** (sacs jaunes) : lundi
- **Ordures ménagères** (sacs blancs) + **journaux, magazines** (sacs bleus) : jeudi
- **Déchetterie** : 0 800 60 20 02

Renseignements auprès des Messagères du tri de l'ARC au : 03 44 40 76 33

Transports :

Vos lignes Scolas'TIC ouvertes à tout public, du lundi au samedi, deux allers-retours quotidiens de et vers Compiègne.

Les horaires sont disponibles dans votre mairie et sur Internet : www.agglo-compiegne.fr

Pour réserver vos courses auprès du **service de transport à la demande AlloTIC** appelez le 0 800 100 754

Un village à l'heure de l'énergie positive et de la promotion de la filière bois

La filière bois est une des filières dites "filiales vertes" qui est prioritairement soutenue dans la législation issue du Grenelle de l'environnement.

Depuis le vote de cette loi en 2009, une nouvelle réglementation thermique se profile : ainsi, dès 2012 la norme Bâtiment Basse Consommation BBC (55 kWh/m²/an) sera mise en œuvre pour toutes les nouvelles constructions et, dès 2020, les constructions neuves devront être à énergie positive, soit produire plus d'énergie qu'elles n'en dépenseront.

Vieux-Moulin avait déjà judicieusement anticipé ces dispositions dans le projet architectural retenu pour la reconstruction de son école maternelle qui sera le chantier phare de la commune en 2012

et conjugué modernité et efficacité.

Comme l'établissement d'accueil d'urgence, récemment inauguré à Compiègne, les locaux scolaires seront dotés d'une ossature bois, réflexe naturel pour une commune du cœur de forêt qui a fait de l'exploitation forestière, au cours des siècles, son activité principale. Ce choix rejoint celui retenu par l'ARC pour ses projets principaux : il ne s'inscrit pas seulement dans une démarche de développement durable, même si le bois, matériau renouvelable par excellence, dispose d'avantages environnementaux incontestables (comme la diminution des gaz à effet de serre grâce à ses capacités à fixer le CO₂), il entend également œuvrer pour la promotion du secteur "forêt-bois" (ses entreprises essentiellement réparties en milieu rural) et maintenir ainsi la vitalité de notre territoire.

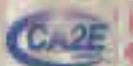


✓ **votre plus grand**
Espace
Commercial
COMPIEGNE

✓ **votre**
Centre ville

*GASTRONOMIE VALENTIN
MODE MAISONS MEUBLES HIGH TECH
RESTAURANTS MEUBLES ARTISANAT
MARQUES CULTURE ALIMENTAIRE SPORT
SERVICES DECO GASTRONOMIE MODE
LOISIRS MAISON CADEAUX BEAUTE*

+ de 600 enseignes
pour ✓ votre quotidien



Les enseignes de la région de Compiègne
COMPIEGNE 01 32 70 11 11

sanofi aventis

L'essentiel c'est la santé.

Sanofi-aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins, accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.

sanofi-aventis Compiègne
Site de Production Pharmaceutique
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49
e-m@il : compiegne@sanofi-aventis.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

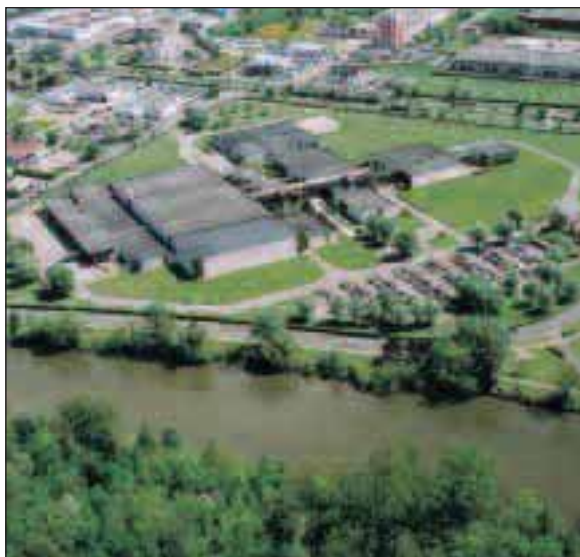
Il exporte 50% de sa production vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi-aventis.com

CHANEL

PARFUMS BEAUTÉ

Un outil performant situé dans l'Oise, spécialisé dans les parfums et cosmétiques.



L'unité de production de Compiègne

installée sur 36.000 m² ZAC de Mercières

c'est :

- une activité de fabrication et de conditionnement de parfums et de cosmétiques
- des équipes impliquées pour une parfaite maîtrise de la qualité
- une des usines les plus modernes d'Europe dans son domaine, une production très automatisée et robotisée
- plusieurs dizaines de millions d'articles produits chaque année pour les 5 continents.

Ville de Compiègne

La vie de nos quartiers

JANVIER 2012





- | | | | |
|--------------------------------------|-----|--|-----|
| > Bellicart | p 2 | > Le Petit Margny, Quartier de la gare | p 6 |
| > La Victoire | p 3 | > Les Sablons | p 6 |
| > Les Maréchaux | p 3 | > Les Veneurs | p 7 |
| > Centre-ville | p 4 | > Saint-Lazare, Les Avenues | p 7 |
| > Le Clos des Roses | p 4 | > Royallieu-Village | p 8 |
| > Les Capucins, Eglise Saint-Germain | p 5 | > Royallieu-Pompidou | p 8 |
| > Les Jardins | p 5 | | |

Bellicart

> **Contact :**
(sur rendez-vous)



Jean-François Caux
☎ 06 75 86 22 29



Eric Winnebroot
☎ 03 44 40 73 34

Association pour le développement du quartier de Bellicart :

Bernard Vitu, président,
7, rue de la Bannière du Roi
au : **06 87 09 30 44**

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **vendredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :
Ligne 3/4 Bellicart - Gare - Blaise Pascal

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00

Bellicart quartier toujours très sportif

Cette année encore le quartier Bellicart a fait la une des journaux grâce aux sports. Le stade de rugby Jouve Senez a été inauguré le 19 novembre dernier. Entièrement dévolu au rugby, ce stade flambant neuf a été refait dans un souci de respect de l'environnement et d'esthétisme que tous les sportifs apprécieront. Isolation thermique, utilisation de la lumière naturelle, récupération de l'eau de pluie intégration au massif forestier font de ce stade l'un des plus beaux de l'agglomération.

Deux nouveaux courts couverts viennent compléter l'installation rénovée du tennis Pompadour qui voit son nombre de licenciés toujours augmenter. Inauguré le 12 novembre dernier, cet équipement de 1 313 m² répond aux besoins du club qui a vu sa fréquentation doubler depuis 2008.

D'importants travaux de mise en souterrain des réseaux ont été

effectués rue Aubrélicque avec la réfection des trottoirs et rue Jules du Lac. Rue de Soissons, la réfection des trottoirs a été réalisée dans la section comprise entre la Place du 5^{ème} Dragons et la rue du Bataillon de France. D'autres travaux de voirie ont été effectués rue Barbillon et rue du Petit Château. Un ralentisseur a été posé à la résidence de l'Echarde pour assurer plus de sécurité. Un arrêt AlloTIC a été créé dans le quartier à proximité de l'arrêt TIC existant. L'augmentation de la cadence de la ligne 5, avec un passage toutes les 15 minutes (contre 25 minutes auparavant) améliore considérablement le service pour ce quartier.

L'accès au quartier est aujourd'hui facilité et embelli grâce aux travaux réalisés sur le cours Guynemer. Le passage des piétons et des vélos sur le pont de chemin de fer, qui mène à l'autre rive de l'Oise, est désormais facilement accessible.



> Inauguration des travaux de la rue Jules du Lac



> Vide-grenier organisé par l'association de développement du quartier

La Victoire

> Contact :
(sur rendez-vous)



Martine Frise
☎ 06 81 13 79 89



Marie-Christine Legros
☎ 06 07 98 14 46

Association **Vivons à La Victoire** :

Martine Frise, présidente,
au : 06 81 13 79 89



La collecte des déchets :

Enlèvement à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :

Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare
Ligne 2 Gare - Stalingrad

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00

Un commerçant compiégnais mis à l'honneur

Gérard Meyrand, boucher au centre commercial de La Victoire, a reçu récemment le titre de Compagnon du Goût. Une distinction qui récompense le savoir-faire de ce professionnel qui a fait de son métier une passion. Ils sont aujourd'hui près de 400 artisans bouchers charcutiers traiteurs indépendants en France à pouvoir arborer ce label de qualité. C'est dire l'importance de cette reconnaissance.

Côté aménagements, une partie de la toiture du gymnase de l'avenue de Huy a été réhabilitée et les installations de traitement de l'air de la piscine ont été renouvelées.

Quatre pistes du cercle d'escrime, hébergé au gymnase de

l'avenue de Huy, ont par ailleurs été dotées de raccords avec enrouleurs et diodes à led encastrés dans les murs, un matériel électronique qui permet aux tireurs de s'adonner pleinement à leur sport favori.

Des travaux de réfection partielle de chaussée ont été engagés dans la rue René Firmin et la rue de Champagne ainsi que dans le square Kennedy.

Les abords du foyer Pierre Desbordes ont donné lieu à l'aménagement d'une sente piétonne.

Côté transports, un nouvel arrêt AlloTIC a été implanté au rond-point de la Victoire.



> La brocante annuelle de septembre



> Gérard Meyrand, boucher à La Victoire, a reçu le prix de Compagnon du goût



> Aménagement du square de Latre de Tassigny

Les Maréchaux

> Contact :
(sur rendez-vous)



Abdelhalim Benzadi
☎ 03 44 40 73 38



Martine Frise
☎ 06 81 13 79 89



Odile Taguchi
☎ 06 07 98 14 46

Un restaurant scolaire flambant neuf

Le nouveau restaurant scolaire Hélène Brault, d'une capacité de 300 couverts, a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2011 et accueille les élèves des écoles Hammel et Robida. Coût de l'opération : 1 131 600 euros TTC.

Les travaux de voirie et l'aménagement d'allées piétonnes ont par ailleurs été réalisés dans le square du Général de Castelnau. La création d'un parking et l'aménagement du réseau d'éclairage public à l'angle de la rue de Paris et de la rue de l'Amiral Wemyss permettront d'obtenir une dizaine de places de stationnement.

La réfection des trottoirs et parkings dans le secteur des squares Raynal et Driant a été planifiée dans le courant de l'année.

Rue du Puget, des travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom et EDF viennent d'être réalisés.

En 2012, la rue de la Glacière devrait faire l'objet d'une requalification globale de voirie.

Un système de vidéo protection a par ailleurs été installé sur le rond-point de la Croix-Rouge, avec une extension vers le centre du Puy du Roy et, pour 2012, une autre extension vers le parking du Mémorial de l'internement et de la déportation.



La collecte des déchets :

Enlèvement à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

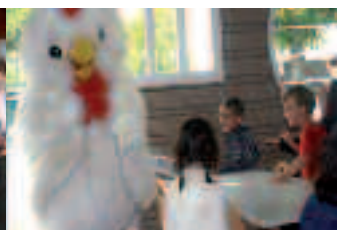
Vos lignes TIC :

Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare
Ligne 2 Gare - Stalingrad

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00



> Journée de fête autour de l'inauguration du restaurant scolaire Hélène Brault, en présence de la famille de l'ancien maire adjoint



> Le square Robida

Centre-ville

> Contact :
(sur rendez-vous)



Françoise Trousselle
☎ 03 44 40 72 80



Claire Aoun
☎ 03 44 40 73 38

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 19h30

- Ordures ménagères (sacs blancs) : **du lundi au samedi**
- Emballages recyclables (sacs jaunes) : **lundi**
- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Journaux, magazines (sacs bleus) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :

le quartier du Centre-ville est desservi par l'ensemble des lignes TIC

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00

Un centre-ville qui s'adapte

L'ouverture du Pont-Neuf a été accompagnée de quelques changements dans la circulation en centre-ville. Les effets de ces aménagements se sont tout de suite fait sentir avec un centre moins engorgé et une circulation fluidifiée. Un "tourne à gauche" est désormais possible au bas de la rue Solferino permettant ainsi de rejoindre directement le quai du Harlay. Le carrefour au niveau de l'église Saint-Antoine a également été refait pour permettre aux automobilistes de redescendre jusqu'à la rue Saint-Corneille. Un programme commercial sur la place du Marché aux herbes est en cours de réalisation. Les études techniques achevées, l'enquête publique a pu débuter. Cet aménagement va consolider le cœur d'agglomération dans sa vocation à accueillir un commerce redynamisé, notamment grâce à la présence d'enseignes nationales.

Cette mutation du centre-ville s'accompagnera de nouveaux aménagements de voirie dans la rue Saint-Corneille qui sera ainsi rendue plus agréable sans pour autant se priver de places de stationnement bien pratiques pour les consommateurs.

Des travaux d'amélioration des conditions d'accessibilité, pour les personnes à mobilité réduite, ont été réalisés au niveau de 26 angles de rues ou arrêts de bus.

L'ouverture du Musée lapidaire dans le cloître Saint-Corneille est prévue au printemps. Cette réalisation marquera la fin d'une rénovation entreprise depuis 5 ans.

Enfin, la municipalité s'est engagée dans le sauvetage du cinéma les Dianes et maintiendra deux salles en centre-ville qui devraient ouvrir tout début 2013.



> Braderie du centre-ville



> Aménagement du carrefour en bas de la rue Solferino



> Visite du futur Musée lapidaire

Le Clos des Roses

> Contact :
(sur rendez-vous)



Anne-Marie Vivé
☎ 03 44 20 02 08 - 03 44 20 91 77



Doumiya Belabed
☎ 03 44 20 91 77

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **vendredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :

Ligne 3/4 Bellicart - Gare - Blaise Pascal
Ligne 2 Gare - Stalingrad
Ligne 5 Gare - Mercières - Hôpital

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00

Après les premiers relogements, suite aux constructions

Le Programme de Rénovation Urbaine poursuit son cours. Les relogements s'accroissent et le processus de résidentialisation également. Après la spectaculaire démolition du bâtiment Pierre Loti, la construction de 15 pavillons va pouvoir débuter en ce début 2012.

Les 3/4 des habitants du bâtiment Albert Camus ont été relogés. Seules 8 familles y habitent encore en attente d'un logement provisoire. Elles s'installeront par la suite dans des maisons en cours d'achèvement rue Ronsard, qui seront livrées en septembre, ou alors sur le site de l'ancienne station Total en cours d'aménagement. Des petits collectifs sont également en construction à côté des bâtiments Gérard de Nerval et Charles Baudelaire, constitués chacun de 10 à 12 logements. L'immeuble Baudelaire est, quant à

lui, en phase de résidentialisation. D'autre part, des garages vont être construits pour les logements des résidences Nerval et Verlaine et l'arrière d'Alexandre Dumas et des petits jardins privatifs seront disponibles pour les habitants de ces rez-de-chaussée. Toujours côté verdure, l'aménagement de la coulée verte a débuté et se poursuivra jusqu'en 2013.

Enfin, les associations de quartier et les habitants pourront bénéficier d'une maison de quartier flambant neuf d'ici quelques mois. En effet, la ville réalise, dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine, une nouvelle salle communale qui pourra accueillir jusqu'à 80 personnes. Les associations du quartier y développeront leurs nombreuses activités.



> Démolition du bâtiment Pierre Loti



> Résidentialisation de logements collectifs



> Remise de diplômes pour les jeunes futurs pompiers

Les Capucins, Eglise Saint-Germain

> Contact :
(sur rendez-vous)



Liliane Vézier
☎ 06 23 78 82 72

Association **Capucins, Eglise Saint-Germain** :

Liliane Vézier, conseiller municipal, déléguée pour le quartier :
06 23 78 82 72



La collecte des déchets :

Enlèvement à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **vendredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :

Ligne 3/4 Bellicart - Gare - Blaise Pascal
Ligne 5 Gare - Mercières - Hôpital

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00

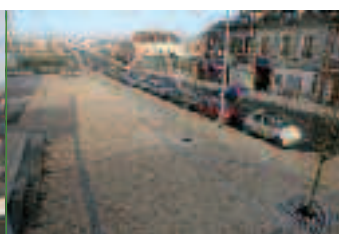
Le renouveau

Après tous les chantiers de l'année 2011, le quartier les Capucins, Eglise Saint-Germain se trouve profondément transformé. Le Pont Neuf a été construit, puis inauguré en septembre dernier. Les riverains et les habitants ont été nombreux à suivre, pas à pas, sa progression, jusqu'à ce grand jour de mai où, en direct, tous les Compiégnois ont pu assister à la pose des tabliers. Les habitants profitent maintenant du nouveau paysage que nous offre ce magnifique ouvrage d'art et du nouveau visage de la promenade le long de l'Oise, des abords du Pont Neuf à la toute nouvelle passerelle de l'écluse. Les bords de l'Oise sont en train de s'enrichir de plantations qui vont l'agrémenter autour de l'emplacement du grand bassin d'orages. Les liquidambar, qui

ont été plantés, mettront un peu de temps à pousser, mais, au fil des printemps et, surtout, des automnes à venir, les riverains seront réchauffés par leurs magnifiques feuillages rouges. De l'autre côté du pont, un nouveau quartier va se construire. Côté Compiègne, ce seront deux immeubles qui marqueront la tête de pont et donneront le ton à la rue du Port à bateaux dont les chantiers seront de moindre envergure. Ainsi, de passages routiers en passages piétonniers, la vie va prendre sa place dans ce quartier marqué par le renouveau et lié plus encore au centre-ville. Rendez-vous aux Capucinades le 10 juin 2012 !



> Inauguration du Pont Neuf



> Les fosses de l'UTC ont été comblées



> Les bords de l'Oise, un espace de promenade réaménagé

Les Jardins

> Contact :
(sur rendez-vous)



Eric Verrier
☎ 03 44 40 72 80



Geneviève Pouyet-Truchot
☎ 06 14 05 36 59

Association **Les Jardins** :

Maria Tassart, présidente,
au : **03 44 86 16 88**



La collecte des déchets :

Enlèvement à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **mardi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **vendredi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :

Ligne 3/4 Bellicart - Gare - Blaise Pascal
Ligne 2 Gare - Stalingrad
Ligne 5 Gare - Mercières - Hôpital

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00

Un quartier sécurisé

A l'automne, la ville a amorcé l'installation d'un système de vidéo protection urbain dans le quartier du Puy du Roy, avec l'implantation de plusieurs caméras, rue du Maréchal Kœnig, square du Puy du Roy, rue de Paris, avenue du Général Weygand, carrefour de la Croix Rouge. L'installation des caméras s'effectuera en 2012 avec une extension prévue pour surveiller le parking du Mémorial de l'internement et de la déportation.

Le nouveau barrage de Venette a été inauguré le 1^{er} juillet dernier. Il permettra d'assurer, dans le cadre du projet "Seine-Nord", une meilleure gestion de la navigation. Ce barrage est également équipé d'une passe à poissons pour permettre aux poissons migrateurs de remonter le cours d'eau.

En 2011, des travaux de sécurisation des abords de l'école Saint-Germain ont été exécutés, ils comprenaient notamment la suppression d'un muret sur le trottoir et la mise en place de

barrières pour guider et protéger les enfants de la circulation automobile.

Des aménagements de trottoirs et la réfection de parkings ont été réalisés à l'arrière de la résidence "Les Pommiers". La rénovation du parking du square Sutterlin et des reprises ponctuelles de chaussée dans la rue Winston Churchill sont venues compléter les aménagements de voirie de ce quartier.

Dans le domaine des transports urbains, un nouvel arrêt AlloTIC a été créé, avenue du Général Weygand, à l'emplacement de l'arrêt des bus TIC "Les Jardins". Depuis l'ouverture du nouveau pont, les lignes 5 et 3-4 des TIC ont été modifiées pour répondre davantage aux besoins des habitants et proposer plus de fréquence notamment en direction de la gare et des sites tels que l'UTC, la polyclinique Saint-Côme, le Centre hospitalier, les zones d'activités de Mercières et du parc tertiaire et scientifique.

Grâce à l'action de l'Amicale du Jardin qui fait preuve de beaucoup de dynamisme, le quartier bénéficie de multiples animations : marche à pied tous les jeudis, jeux, voyages, soirées, salon "Les Jardins du livre" et fête des voisins sont notamment au programme.



> Le nouveau barrage



> Plus de fréquence pour la ligne 5

Le Petit Margny, Quartier de la gare

Compiègne

> Contact :
(sur rendez-vous)



Françoise Trousselle
☎ 03 44 40 72 80

Petit Margny, le lien entre les deux rives s'affirme

2011 fut l'année de l'aménagement du quartier. Un giratoire au débouché du Pont Neuf ouvre une nouvelle perspective à la circulation dans le cœur d'agglomération. Un rond-point très attendu a également été réalisé par la ville de Compiègne à l'intersection des rues de Noyon et d'Amiens. Ce quartier prend donc une place essentielle dans la restructuration du centre. Quartier d'affaires qui se développe au débouché du Pont Neuf sur le territoire de Margny avec le siège de Brézillon qui sera fini en juin et quartier résidentiel qui s'affirme de l'autre côté du chemin de fer. La rue Alphonse Chovet a bénéficié cette année de travaux de reprise du réseau gaz tout comme les rues d'Amiens, Auguste Boyenval, Béranger, Cheneval, et l'avenue du Chemin de Fer.

Les habitants se félicitent aussi de l'installation de la superette rue d'Amiens qui facilite grandement la vie des riverains. Enfin, les voyageurs des lignes SNCF peuvent désormais connaître en temps réel l'arrivée du prochain bus TIC grâce à un panneau lumineux d'information.

Ce quartier s'organise sous l'impulsion de Mme Tisseuil qui procède actuellement à la création d'une amicale du quartier des riverains du Pont Neuf ; première association de quartier qui réunira des habitants des villes de Margny et de Compiègne. A l'occasion de la création de cette amicale une première brocante sera organisée le dernier dimanche de mars.

La collecte des déchets :



- Enlèvement à partir de 5h, sortir les sacs la veille à partir de 20h
- Déchets verts du 28 mars au 12 décembre : **mercredi**
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **mardi**
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **vendredi**
 - Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :

Le quartier du Petit Margny est desservi par la totalité des lignes TIC qui démarrent toutes de la gare SNCF

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00



> Une nouvelle amicale des riverains du Pont Neuf vient de se créer



> Nouveau rond-point en bas du pont de chemin de fer côté Petit Margny

Les Sablons

Compiègne

> Contact :
(sur rendez-vous)



Adbelhalim Benzadi
☎ 03 44 40 73 38



Marie-France Gibout
☎ 06 87 53 45 75



Arielle François
☎ 06 32 60 20 84

Une réhabilitation d'envergure au cœur du quartier

Les travaux ont démarré sur le site de l'ancien hôpital Saint-Joseph. Un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes verra le jour fin 2012.

Cet établissement, réalisé sur 4 000 m², accueillera 70 lits pour l'hébergement des aînés. Il sera ouvert en parallèle à des pensionnaires de maisons de retraite présentant des troubles du comportement ainsi qu'en hôpital de jour, à des malades d'Alzheimer.

Le CAMPS, centre d'action médico-sociale précoce, qui officie dans le soin d'enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux, disposera également dans ce projet de locaux parfaitement adaptés.

Enfin, plusieurs espaces seront dédiés à la formation, à la tenue de colloques et séminaires ou encore réservés pour le personnel.

En périphérie du quartier, deux importantes opérations d'urbanisme sont en cours :

- Sur l'ancien site de la polyclinique Saint-Côme, les travaux se poursuivent. 102 appartements répartis sur quatre immeubles collectifs et 12 maisons individuelles y seront réalisés.
- La seconde opération concerne le futur aménagement, par l'Agglomération de la Région de Compiègne, de l'ancien site du 25^{ème} RGA où les démolitions sont terminées et les travaux de dépollution pyrotechnique en cours de finition.

La collecte des déchets :



- Enlèvement à partir de 20h
- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **lundi**
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **jeudi**
 - Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :

Ligne 3/4 Bellicart - Gare - Blaise Pascal
Ligne 2 Gare - Stalingrad

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00



> L'ancien site de la polyclinique Saint-Côme s'aménage en quartier d'habitations



> L'hôpital Saint-Joseph accueillera bientôt un centre d'hébergement pour les personnes âgées

Les Veneurs

> **Contact :**
(sur rendez-vous)

Les Bénévoles de Clamart :
Bernard Fabre, président, au : 03 44 23 12 21

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **lundi**
- Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **jeudi**

Cas particuliers :

- Rue de Paris déchets verts le **lundi** ; OM + jaunes le **mardi** ; OM + bleus le **vendredi**
- Rue des Domeliers, Fournier Sarlovèze, de Pierrefonds, Imp. de l'Epée et d'Alger ; collecte à partir de 19h30. Ordures ménagères du **lundi** au **samedi** avec une collecte des déchets verts et des sacs jaunes le **lundi** et des sacs bleus le **jeudi**.
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :

- Ligne 1 Hôpital - Royallieu - Gare
- Ligne 2 Gare - Stalingrad

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00



Jacqueline Liénard
☎ 03 44 40 73 38

Les Veneurs cap sur l'écologie !

Grâce à l'action de la municipalité, le jardin des Remparts a retrouvé toute sa beauté. Il a également été enrichi de plusieurs ruches sur proposition de la commission écologie. Les ruches, installées en avril dernier, ont permis aux abeilles de butiner les fleurs du jardin municipal. Les deux récoltes ont produit 60 kg de miel. Cette opération valorise le travail accompli par le service espaces verts de la ville, c'est aussi un clin d'œil à tous les amoureux de la nature et de la protection de l'environnement.

Le traditionnel programme d'amélioration de la voirie a permis d'installer 3 lanternes de style murales et 1 candélabre dans la

rue de Lancry au mois d'octobre dernier et 2 candélabres rue du Moulin. La ville a investi 12 000 euros pour ces travaux.

Le site de l'ancienne polyclinique poursuit sa mutation et de nouvelles familles seront accueillies dès cette année.

Enfin, après la toiture, le gymnase Tainturier a fait peau neuve au niveau des sols et des murs. L'équipe municipale a profité du match de handball Nationale 3 contre Arras, le 3 décembre dernier, pour inaugurer cet équipement.



> Les ruches du jardin des Remparts



> Le nouveau sol de la salle Tainturier

Saint-Lazare, Les Avenues

> **Contact :**
(sur rendez-vous)

Association St-Lazare, Les Avenues :

Bernard Moser, président,
au : 06 22 39 42 24

ou par mail :
st-lazare@wanadoo.fr

La collecte des déchets :



Enlèvement à partir de 20h

- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **lundi**
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **jeudi**
- Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :

- Ligne 1 Gare - Royallieu - Hôpital
- Ligne 2 Gare - Stalingrad

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00



Régis de Montgolfier
☎ 03 44 40 73 34



Christine Brault
☎ 03 44 40 73 34

Prêt pour accueillir de nouvelles habitations de qualité

Cette année, la municipalité a consacré 113 200 euros à l'entretien et à la rénovation des voiries et trottoirs du quartier. Ces aménagements seront complétés par la poursuite de la réalisation de la piste cyclable sur le boulevard des Etats-Unis (section comprise entre la rue de Bournonville et la rue Carnot). Le montant de ces travaux s'élève à 200 000 euros.

Le stade équestre du Grand Parc, qui accueille plus d'une trentaine de compétitions régionales, nationales et internationales, chaque année, a également profité de quelques aménagements

nouveaux. Ainsi, la carrière tout temps a été agrandie. Une station de pompage avec citernes d'eau, pour lutter contre les incendies ou pour l'arrosage, a été installée. Cette station permet de recueillir les eaux de pluie assurant ainsi un approvisionnement écologique des besoins du stade.

Enfin, les travaux de dépollution pyrotechnique du camp des Sablons sont achevés. Les sols nettoyés vont pouvoir être restitués à leur destination civile. L'agglomération va y réaliser un nouveau quartier d'habitations de grande qualité.



> La piste cyclable boulevard des Etats-Unis



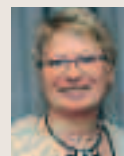
> Le stade équestre du Grand parc

Royallieu-Village

Compiègne
> **Contact :**
(sur rendez-vous)



Richard Velez
☎ 06 23 78 82 71



Evelyse Guyot
☎ 06 71 28 90 35

Association **Royallieu-Village :**
Paul Gentil, président,
au : **03 44 20 13 42**

La collecte des déchets :

- Enlèvement à partir de 20h
- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) :
- **mardi** pour le secteur entre l'Oise et l'avenue des Martyrs de la Liberté
- **lundi** pour le secteur entre l'avenue des Martyrs de la Liberté et la forêt
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) :
- **vendredi** pour le secteur entre l'Oise et l'avenue des Martyrs de la Liberté
- **jeudi** pour le secteur entre l'avenue des Martyrs de la Liberté et la forêt
 - Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :
Ligne 1 Gare - Royallieu - Hôpital
Ligne 2 Gare - Stalingrad
Ligne 6 Centre commercial Jaux/Venette - Ferdinand de Lesseps

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00

Un quartier tourné vers la solidarité

Royallieu-Village accueillera bientôt une crèche multi-accueil de 30 berceaux et une crèche familiale flambant neuf dans l'enceinte du Parc de Bayser. Les travaux ont commencé cet été par la transformation d'une partie de l'Abbaye de Royallieu et se poursuivent par la rénovation complète des anciennes écuries du parc de Bayser en un espace pouvant accueillir les tout-petits et leurs assistantes maternelles.

La chapelle Jean-Paul II a été inaugurée et bénie par Monseigneur Jacques Benoît Gonnin, évêque de Beauvais, en septembre dernier. Cette chapelle se situe en rez-de-chaussée d'une construction abritant des prêtres à la retraite.

Le "Pourquoi pas" a ouvert ses portes au printemps dernier. Installée, rue de Stalingrad, cette maison-relais a pour vocation

d'accueillir des adultes qui connaissent une situation précaire. Toute l'année et 24h/24, ces personnes peuvent bénéficier d'un toit, recevoir des soins médicaux et paramédicaux et avoir un accompagnement administratif. Les pensionnaires peuvent avoir leurs chiens à leurs côtés, des espaces sont prévus pour accueillir ces fidèles compagnons.

Début décembre, c'est la résidence du Village qui a ouvert ses portes avec 25 logements collectifs destinés aux personnes ayant de faibles ressources et souffrant d'isolement social. Le bâtiment a été conçu sur 3 niveaux avec 21 studios de type 1, de 20 à 30 m², plus un logement de fonction de type 3 pour le gardien.



> Le parc de Bayser dévolu aux petits



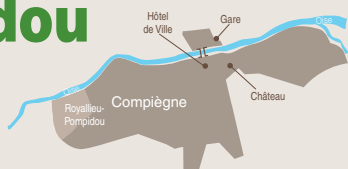
> Inauguration de la chapelle Jean-Paul II



> Inauguration de la résidence du Village

Royallieu-Pompidou

> **Contact :**
(sur rendez-vous)



Richard Velez
☎ 06 23 78 82 71



Dominique Renard
☎ 03 44 40 73 34

Association **Pompidou université :**
Jean-Jacques Renard, président,
au : **03 44 20 26 39**
Asso.pompidou@compiègne.com
pompidou-universite.blogspot.com

Association **Cazac :**
au : **03 44 86 69 12**

La collecte des déchets :

- Enlèvement à partir de 20h
- Déchets verts du 26 mars au 10 décembre : **lundi**
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + emballages recyclables (sacs jaunes) : **mardi**
 - Ordures ménagères (sacs blancs) + journaux, magazines (sacs bleus) : **vendredi**
 - Déchetterie : **0 800 60 20 02**

Transports :

Vos lignes TIC :
Ligne 1 Gare - Royallieu - Hôpital
Ligne 3/4 Bellicart - Gare - Blaise Pascal

Renseignements auprès de l'ARC :
03 44 40 76 00

Une bonne dynamique commerciale de quartier

L'ancien Centre municipal de rencontres du quartier Pompidou accueille actuellement, pendant la durée des travaux de leur locaux, les enfants de la crèche familiale de l'Abbaye de Bayser. Une chance pour le quartier qui profite de la vie amenée par ces petits ! La réalisation de la nouvelle structure permettra la création de 30 berceaux supplémentaires.

Cette année, le quartier s'est animé de la présence remarquée d'un cirque sur la pelouse de la rue du Dr. Roux, pour la joie des petits et des grands.

Le quartier garde sa dominante sportive avec un gala de boxe qui a remporté un vif succès et des matchs de basket qui enflamment les spectateurs. Le terrain de sport extérieur, qui jouxte le gymnase

de Royallieu, a été refait en début d'année. Il permet à bon nombre d'amateurs de s'exercer au football et au basket-ball.

Enfin, le quartier s'est enrichi de l'arrivée de deux nouveaux commerces sur la zone d'Intermarché ; un bar et un magasin prêt-à-porter.



> La brocante de quartier



> De nouveaux commerces sur la zone d'Intermarché